

Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
DREES

SÉRIE
SOURCES ET MÉTHODES

**DOCUMENT
DE
TRAVAIL**

Enquête « Changements organisationnels et
informatisation » dans le secteur de la santé
« COI-H »

Marie CORDIER

n° 8 – novembre 2009

Sommaire

Préambule	5
I. Présentation du dispositif d'enquête	7
I.1 L'enquête « COI » dans le secteur des entreprises privées	7
I.2 L'extension de « COI » dans le secteur de la santé : « COI -H »	7
I.3 Les thèmes de l'enquête	9
I.3.1 Volet « salariés »	9
I.3.2 Volet « établissements »	9
2. Le plan de sondage de l'enquête « COI-H »	10
2.1 Champ de l'extension de COI au secteur hospitalier « COI-H ».....	10
2.2 Tirage des établissements	11
2.3 Tirage des salariés	13
3. Déroulement du volet « salariés » de l'enquête	15
3.1 Convention entre l'INSEE et la DREES	15
3.2 Redressements des résultats de l'enquête.....	16
3.2.1 Correction de la non-réponse.....	17
3.2.2 Calage sur marges des résultats de l'enquête	20
4. Déroulement du volet « établissements » de l'enquête	21
4.1 Pré-enquête : entretiens auprès de responsables des établissements de santé.....	21
4.2 Le comité de concertation	22
4.3 Appel d'offre pour la réalisation du volet « établissements »	22
4.4 Bilan détaillé du test de l'enquête dans le secteur hospitalier	23
4.4.1 Calendrier récapitulatif.....	23
4.4.2 Bilan	23
4.5 Lettre-avis envoyée aux établissements	24
4.6 Le calendrier de l'enquête	25
4.7 Redressements du volet « établissements »	25
4.8 Lancement d'une post-enquête.....	25
4.8.1 Ressources humaines et mise en place de la T2A	26
4.8.2 Les systèmes d'information permettant de consulter ou d'alimenter un dossier médical partagé.....	27
5. Comparaisons dans le temps du volet « salariés » de « COI-H » avec les enquêtes sur les conditions de travail	27
Annexes	

Préambule

Les hôpitaux ont connu, à l'instar des entreprises du secteur marchand, des changements de grande ampleur tant sur le plan de leur organisation, que des outils informatiques utilisés : utilisation de systèmes d'information médicalisés, traçabilité des actes réalisés, certification, etc. Ces changements doivent pouvoir être appréciés, de manière conjointe, du point de vue des directions d'hôpitaux et de cliniques qui les mettent en œuvre, et du point de vue des agents.

L'enquête « **COI-H** » réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) en collaboration avec le Centre d'études de l'emploi (CEE) est l'extension dans le secteur hospitalier du dispositif d'enquête « COI » 2006. Il s'agit d'une première dans le secteur de la santé, qui a nécessité une adaptation importante du questionnaire du volet « employeurs » pour correspondre aux situations rencontrées par les établissements de santé. Ce travail a été mené sur la base d'entretiens approfondis auprès d'une vingtaine de directeurs et responsables de structures hospitalières et a fait l'objet d'une large concertation au sein du ministère de la santé.

Le **volet « employeurs »** de l'enquête « COI-H » adressé aux directions des établissements de santé vise à mieux cerner l'ampleur et l'impact des transformations en cours relatives à l'organisation des établissements (relations à l'utilisateur et au patient, tarification à l'activité, mise en place de la nouvelle gouvernance, etc.) et à la mise en œuvre de nouveaux outils informatiques. La collecte a été réalisée mi-2007 par la société TEST.

Le **volet « salariés »** destiné aux salariés des entreprises apporte une information complémentaire sur l'organisation du travail, sur l'usage des Techniques de l'information et de la communication, mais aussi sur les conditions et le rythme de travail, le fonctionnement des collectifs de travail, l'acquisition et l'utilisation des compétences, les contreparties salariales. La collecte du volet « salariés » de la santé a été réalisée fin 2006 par l'Insee, en même temps que la collecte auprès des salariés des entreprises du secteur marchand.

En parallèle et dans le même esprit, une extension auprès de directions de la fonction publique de l'État est menée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (Dgafp) : l'enquête « COI-FP ».

Pour plus d'informations sur le dispositif général d'enquête : <http://www.enquetecoi.net/>

Les premiers résultats ont été publiés par la Drees :

- sur le volet établissements de santé : « Hôpitaux et cliniques en mouvement : changements d'organisation de l'offre de soins et évolution de l'attente des patients »

(<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er633.pdf>)

- sur le volet salariés : « L'organisation du travail à l'hôpital : évolutions récentes »

(<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er-pdf/er709.pdf>)

I. Présentation du dispositif d'enquête

1.1 L'enquête « COI » dans le secteur des entreprises privées

L'enquête « COI » cherche à éclaircir la nature des liens entre informatisation, organisation du travail et performances, en rapprochant des données émanant d'entreprises et de salariés sur ces thèmes, avec le souhait en particulier d'observer les changements en cours dans l'organisation du travail, notamment avec l'usage des nouvelles technologies.

Afin de mettre en relation les données d'entreprises et de salariés, le dispositif d'enquête est à deux volets.

Un volet « entreprises », également nommé « employeurs » qui s'adresse aux dirigeants des entreprises. Il cherche à cerner les orientations stratégiques des entreprises et la manière dont elles mobilisent les outils de gestion et les outils informatiques, concernant aussi bien leur fonctionnement interne que l'organisation de leurs relations avec les clients et fournisseurs.

Un volet « salariés », qui apporte une information sur l'organisation concrète des postes de travail et sur les usages de l'informatique, mais aussi sur les conditions et le rythme de travail, le fonctionnement des collectifs de travail, l'acquisition et l'utilisation des compétences, ainsi que les contreparties salariales.

Les deux volets de cette enquête sont par ailleurs « couplés » : un échantillon de salariés travaillant dans les entreprises répondant au volet « employeurs » est sélectionnés afin de répondre au volet « salariés ». Ce dispositif permet de lier les caractéristiques du travail des salariés aux décisions prises par l'entreprise, mesurer l'organisation en sortant d'une vision de l'entreprise centrée sur son sommet hiérarchique et étudier les interactions entre les trajectoires des entreprises et celles des salariés.

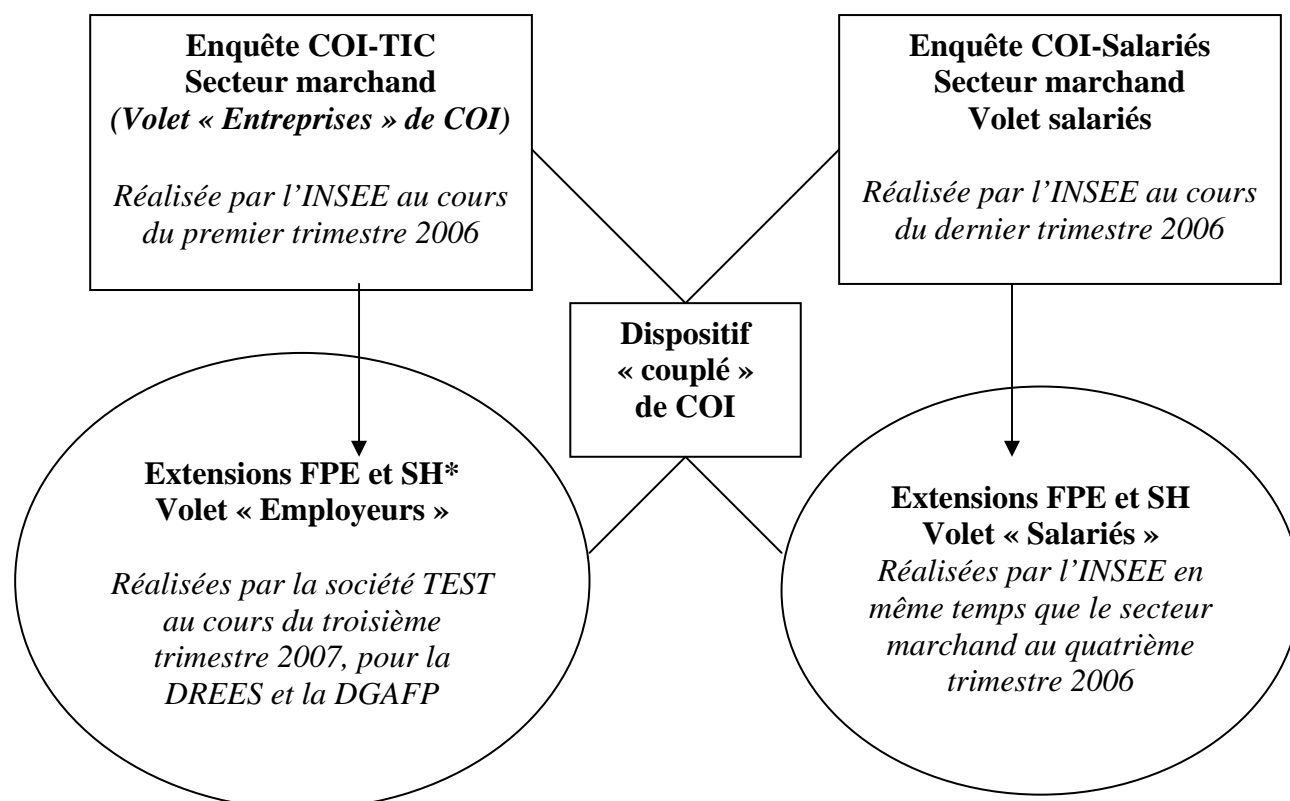
L'enquête auprès des entreprises du secteur marchand a eu lieu au premier trimestre 2006, la collecte auprès des salariés s'est faite au dernier trimestre 2006.

1.2 L'extension de « COI » dans le secteur de la santé : « COI -H »

Cette enquête, dont une première édition a déjà été réalisée en 1997 dans le secteur marchand, comprend pour cette nouvelle édition deux extensions. L'une concerne la fonction publique de l'État « COI-FP », et l'autre les établissements de santé « COI-H ». Le questionnaire étant identique pour l'ensemble des salariés, le volet « salariés » de ces deux secteurs a été réalisé avec celui du secteur marchand, sous la forme d'une extension de l'échantillon. En revanche, pour le volet « employeur », les questionnaires des deux extensions, avec des problématiques spécifiques, diffèrent du questionnaire du secteur marchand.

Pour cette première extension de l'enquête dans le secteur hospitalier, il est proposé de s'en tenir aux structures les plus grandes et les plus représentatives du secteur. Ainsi seuls les Centres hospitaliers, Centres hospitaliers universitaires ou de région dans le public et les établissements pratiquant la MCO (Médecine Chirurgie ou Obstétrique) et les centres de lutte contre le cancer dans le privé, ont été retenus.

Schéma du dispositif d'enquête « COI »



(*) FPE : Fonction publique d'État et SH : Secteur hospitalier

Le présent schéma illustre la place des extensions à la fonction publique de l'État et au secteur hospitalier dans le volet « Entreprises » de « COI », et sa nécessaire coordination avec le volet « salariés » des extensions. Ce dernier est réalisé par l'INSEE en même temps que le volet « salariés » du secteur marchand, à la fin de l'année 2006.

Le volet « employeurs » initial de l'enquête « COI » est adapté aux entreprises du secteur marchand : les questions de choix organisationnels et informatiques sont étroitement articulées à un questionnement sur les stratégies marchandes (perception du marché, adaptation à celui-ci, stratégies concernant les coûts, la différenciation des produits, la réactivité, etc.), et les stratégies financières (composition du capital). Une partie de ces questions peuvent trouver un écho dans les préoccupations et les démarches des hôpitaux et cliniques. Par exemple, aux objectifs de qualité, ou d'amélioration de la relation avec les clients, et l'adoption d'outils de certification dans les entreprises marchandes correspondent des objectifs de qualité de prise en charge et de relations avec les patients, dont la mise en œuvre peut parfois s'appuyer sur les mêmes outils, organisationnels et informatiques, que dans le secteur marchand.

Une réflexion approfondie a été cependant nécessaire afin d'adapter le volet « employeurs » de l'enquête « COI » aux hôpitaux et cliniques. Une phase préalable d'enquêtes qualitatives auprès de responsables, tant organisationnels qu'informatiques, d'hôpitaux et cliniques des secteurs publics, privés et associatifs a permis de recueillir et d'analyser les principales pratiques actuelles, en mettant notamment l'accent sur leur proximité ou au contraire leur

éloignement des pratiques observées dans le secteur marchand, mais aussi sur les pratiques propres au secteur de la santé.

1.3 Les thèmes de l'enquête

1.3.1 Volet « salariés »

Outre les caractéristiques de la personne (âge, sexe, temps plein ou partiel, diplôme...), le questionnaire aborde les thèmes suivant :

- **Horaires et organisation du temps de travail** : dépassements d'horaires, pauses, travail de nuit, le week-end, astreintes ;
- **L'organisation du travail** : lieu de travail, polyvalence, hiérarchie, communication, apprentissages, autonomie, travail collectif, contraintes de rythmes ;
- **L'utilisation de l'informatique, des télécommunications** : outils du poste de travail ;
- **Compétences, évaluation, formation, modalités de rémunération** ;
- **Perception des changements affectant le travail, implication, satisfaction au travail** ;

1.3.2 Volet « établissements »

Le questionnaire de l'enquête « COI-H » auprès des directions d'établissements hospitaliers a fait l'objet d'une large concertation auprès d'experts, de statisticiens, de directeurs d'hôpitaux et de représentants des fédérations hospitalières. Ces consultations, ainsi qu'un test de l'enquête réalisé auprès de quelques établissements en février-mars 2007, ont permis de mieux adapter le questionnaire au secteur tout en le simplifiant. Il aborde les thèmes suivants :

- **Situation et stratégie de l'établissement** : principaux objectifs, importance des moyens, impact d'événements et de l'environnement sur l'activité de l'établissement ;
- **Réorganisations, partenariats, contrats** : évolution des structures de l'établissement, partenariats développés, mode de gestion des principales fonctions de l'établissement, type de contrats signés ;
- **L'informatique et les systèmes d'information** : outils informatiques utilisés, informatisation des principales fonctions, sécurités informatiques utilisées ;
- **Relations de l'établissement avec les patients et les familles** : situations ayant pu modifier ces relations, dispositifs mis en place dans les relations avec les patients ;
- **Activité médicale et logistique** : certification ; outils informatiques ou dispositifs utilisés dans la logistique, les activités médicales, les activités de recherche ;

- **Ressources humaines** : rôle de la hiérarchie, des salariés, d'intervenants extérieurs, outils de gestion des ressources humaines, difficultés de recrutement ;
- **Bilan sur les changements** : accompagnement et difficultés de mise en œuvre de changements importants : la nouvelle gouvernance, la tarification à l'activité.

2. Le plan de sondage de l'enquête « COI-H »

L'enquête « COI » sur le secteur marchand interroge 17 000 entreprises et 23 000 salariés appartenant à une partie des entreprises interrogées. Ce dispositif est appelé une enquête « couplée ».

- Le volet concernant les entreprises du secteur marchand est nommé « enquête sur les changements organisationnels et les technologies de l'information et de la communication » (COI-TIC), car il résulte de la fusion du volet « employeurs » de la précédente enquête COI, et de l'enquête TIC aux normes européennes.
- Le volet concernant les salariés se nomme « enquête sur les changements organisationnels et l'informatisation auprès des salariés »

Comme dans le secteur marchand, des échantillons de salariés à interroger sont tirés dans la plupart des unités primaires de l'échantillon, mais pas dans toutes : certaines ne participeront donc qu'au volet « employeurs » et non au couplage. Toutefois, à la différence du secteur marchand, il n'y aura pas de différence de champ entre ces deux types d'entités juridiques.

~400 unités ont été tirées pour participer au couplage.

~400 autres unités ont été tirées, mais ne participent pas au couplage.

- Le questionnement des salariés des établissements hospitaliers s'est fait en même temps que celui des salariés du secteur marchand, et de la fonction publique de l'État (autre extension de « COI » pilotée par la DGAFP). Les salariés ont été interrogés via le réseau d'enquêteurs ménages de l'Insee, au dernier trimestre 2006.
- En revanche, le questionnement des établissements hospitaliers s'est fait de manière indépendante du volet « employeur » de COI, et plus tardivement que dans le secteur marchand. En effet, l'enquête sur les établissements du secteur hospitalier requiert un questionnement profondément adapté. En outre, le secteur hospitalier ne participe pas au système statistique d'entreprises classique.

2.1 Champ de l'extension de COI au secteur hospitalier « COI-H »

Dans le secteur hospitalier, public et privé, on sélectionne des entités juridiques¹. Dans le secteur public, une entité juridique peut regrouper plusieurs établissements se trouvant sur des sites relativement éloignés. Dans le secteur privé, l'entité juridique représentant la société d'exploitation reste, encore très souvent, rattachée à un seul établissement géographique.

¹ Une entité juridique possède un conseil d'administration et une direction. Elle est maîtresse de sa décision, exerce une activité indépendante, perçoit des ressources et gère un patrimoine.

Ces entités juridiques du secteur hospitalier sont situées en France métropolitaine et comprennent au moins 20 salariés non médicaux.

Dans le cas de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) et des Hospices civils de Lyon (HCL), on interroge les directions des établissements plutôt que les administrations gérant les établissements, l'AP-HP comprenant 36 établissements, et les HCL, 9 établissements.

Pour cette première édition de « COI-H », les structures interrogées sont tirées parmi les plus grandes et les plus représentatives :

- **dans le secteur public**, l'enquête est réalisée auprès de Centres hospitaliers universitaires (CHU), Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) ou Centres hospitaliers (CH).

Sont exclus du champ : les centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, les hôpitaux locaux et autres établissements publics.

- **dans le secteur privé**, sont concernés les centres de luttés contre le cancer et les établissements de soins de courte durée.

Sont exclus du champ : les établissements de soins contre les maladies mentales, les établissements de soins de suite et de réadaptation, les établissements de soins de longue durée, et autres établissements privés.

2.2 Tirage des établissements

Trois variables de stratification ont été retenues dans le plan de sondage de l'enquête :

- La taille, définie comme la totalité des effectifs non médicaux en équivalent temps plein
- La région, en distinguant l'Île-de-France de la province
- Le caractère privé ou public de l'unité

Première Étape

Comme pour l'enquête « employeurs » du secteur privé, on interroge un nombre d'établissements par strate, proportionnellement au nombre de salariés non médicaux que chaque strate représente. On ajoute une contrainte à ce principe. En effet, un des objectifs de cette enquête est de pouvoir comparer les résultats obtenus sur les établissements du secteur public et sur ceux du privé. Or, le secteur privé représente nettement moins de salariés que le secteur public – environ 19 % des salariés non médicaux du champ défini ci-dessus. L'échantillon d'établissements du privé a été surreprésenté afin qu'il représente environ 40 % des 800 établissements interrogés. Dans le public, on interroge ainsi 480 établissements, et dans le privé, 320.

Le nombre d'établissements n_h tirés dans une strate h , d'effectif X_h (nombre total de salariés non médicaux en équivalent temps plein de la strate) du secteur public.

$$n_h = \frac{480 \cdot X_h}{\sum_{h=1, h \in \text{public}}^H X_h}$$

Et dans le secteur privé, on tire :

$$n_h = \frac{320 \cdot X_h}{\sum_{h=1, h \in \text{privé}}^H X_h}.$$

Les deux strates du public et du privé contenant les plus gros établissements ont des allocations supérieures au nombre de leurs établissements. Elles sont donc exhaustives : les 64 entités juridiques du secteur privé et les 156 entités juridiques du secteur public de plus de 500 salariés non médicaux dans l'échantillon.

Deuxième Étape

On réitère le même procédé en se limitant aux strates non exhaustives.

Le nombre d'établissements n_h tirés dans une strate h , d'effectif X_h (nombre total de salariés non médicaux de la strate) du secteur public est donc :

$$n_h = \frac{(480 - 156) \cdot X_h}{\sum_{h=1, h \in \text{public} \notin \text{strate}xh}^H X_h}$$

Et dans le secteur privé, on tire :

$$n_h = \frac{(320 - 64) \cdot X_h}{\sum_{h=1, h \in \text{privé} \notin \text{strate}xh}^H X_h}.$$

D'autres strates deviennent exhaustives, on réitère le procédé jusqu'à sélection des établissements de l'échantillon.

Simulation du tirage de l'échantillon

Secteur	Région	Tranche d'effectifs non médicaux en ETP	Nombre d'établissements de la strate	Effectif non médical en ETP	Nombre d'établissements interrogés 1 ^{er} itération	Nombre d'établissements interrogés 2 ^{ième} itération	Nombre d'établissements interrogés 3 ^{ième} itération
Public	Île de France	20-1000	25	13 829	10	29**	25
	Province	20-200	97	12 234	9	26	37
	Province	200-500	160	51 392	39	109	155
	Province	500-1000	107	75 322	57	160**	107
	France métropolitaine	1000 et +	156	482 353	365*	156	156
Total public			545	635 130	480	480	480
Privé	IDF	20-200	111	12 346	24	27	27
	IDF	200-500	34	9 556	19	21	21
	Province	20-200	443	45 521	90	100	100
	Province	200-500	164	48 800	97	108	108
	IDF ou Province	500 et +	64	45 328	90*	64	64
Total privé			816	161 551	320	320	320
Total général			1 361	796 681			

*À la première itération, on tire plus d'établissements qu'il n'en existe dans ces deux strates. On sélectionne donc tous les établissements de cette strate et on réitère l'allocation proportionnelle.

** À la deuxième itération, pour le secteur privé, tous les établissements ont pu être échantillonnés sans problème. En revanche dans le public, deux strates ont des allocations supérieures au nombre d'établissements qu'elles contiennent. Une troisième itération est donc nécessaire et se révèle suffisante.

Les établissements sélectionnés pour le jumelage des établissements sont les 400 premiers établissements sélectionnés qui ont pu être appariés avec les DADS (dans les deux premières strates exhaustives 10 établissements n'ont pu être appariés avec les DADS).

Gestion de l'AP-HP et des HCL

Les entités juridiques ont été sélectionnées dans cette première étape. Cependant, en raison de leur taille très importante, des établissements ont été échantillonnés dans chacune de ces deux entités juridiques. Cette opération s'est déroulée dans un deuxième temps.

Les entités juridiques ont donc été retirées de la strate « Public / France métropolitaine / 1000 et + » pour être remplacées par un échantillon d'établissements. 17 établissements sont tirés parmi les 36 établissements de l'APHP et 7 établissements sur les 9 que comptent les HCL.

2.3 Tirage des salariés

On recherche un jumelage entre le volet « salariés » de l'enquête et le volet « établissements », afin de comparer le questionnaire de l'employeur et ceux de quelques-uns de ses salariés. Compte tenu du caractère particulièrement concentré des effectifs de ce secteur (surtout dans le public), il a été procédé à une interrogation moyenne d'environ 5 salariés par établissement, avec au minimum 3 salariés interrogés dans le même établissement. Le nombre de salariés interrogés étant de 2 000, le jumelage ne porte que sur

un sous-échantillon de 400 établissements. Enfin, on cherche à privilégier les salariés nés en octobre afin de récupérer les données présentes dans le panel des DADS².

Base d'échantillonnage

Les entités juridiques sont repérées dans le répertoire SAE, et on récupère la liste des SIREN des établissements qui en font partie. Ces SIREN permettent de définir le champ dans les DADS - Déclaration Annuelle de Données Sociales. Le tirage s'effectue dans les DADS de validité 2005, en cours de traitement, les variables de stratification et d'effectifs propres à la strate et à chaque établissement étant calculées en utilisant la SAE.

Nombre de salariés à interroger par établissements

On cherche tout d'abord le nombre de salariés à interroger dans chaque strate. Le nombre de salariés de chacune des strates X_h est connu dans la SAE. On procède donc à l'allocation générale du nombre de salariés par strate. Cette allocation n_h^s est proportionnelle à l'effectif de chaque strate, tout comme l'allocation d'établissements exposée précédemment.

On conserve le principe de surreprésentation de l'échantillon du privé pour le tirage des salariés.

Pour le public, on sélectionne au sein de chaque strate le nombre de salariés suivant :

$$n_h^s = \frac{1200 \cdot X_h}{\sum_{h=1, h \in \text{public}}^H X_h}$$

Dans le secteur privé :

$$n_h^s = \frac{800 \cdot X_h}{\sum_{h=1, h \in \text{privé}}^H X_h}$$

Ensuite, on calcule une allocation pour chaque établissement au sein de leur strate d'appartenance. L'allocation est alors proportionnelle au nombre de salariés de l'établissement dans les strates non exhaustives. Pour s'assurer qu'au moins un salarié réponde par établissement, on se limite à une interrogation minimale de trois salariés par établissement. Ainsi, pour un établissement i situé dans la strate h d'effectifs X_{hi} , on interroge le nombre de salariés suivant :

$$n_{hi}^s = \frac{n_h^s \cdot X_{hi}}{\sum_{i \in h} X_{hi}}$$

Dans la strate exhaustive, l'allocation proportionnelle conduit à une interrogation importante dans des grandes entités juridiques. Or il est prévu de pouvoir comparer le comportement des salariés selon les différents secteurs public et privé et d'autre part d'exploiter le jumelage au sein de chaque établissement. Ces objectifs locaux sur des petits domaines viennent

² Le panel DADS permet de suivre des individus depuis 1976. Il correspond jusqu'en 2001 inclus à un échantillon d'environ 1/25^{ième} obtenu en gardant les individus nés en octobre d'une année paire. À partir de 2002, l'échantillon a été doublé.

concurrer l'allocation purement proportionnelle. L'allocation choisie dans les strates exhaustives est donc une allocation puissance³, proportionnelle à la racine de l'effectif. On décide donc d'interroger pour l'établissement i de la strate h le nombre de salariés suivant :

$$n_{hi} = \frac{n_h \cdot \sqrt{N_{hi}}}{\sum_{i \in h} \sqrt{N_{hi}}}$$

Cette allocation conduit à interroger moins de trois salariés dans un certain nombre d'établissements. On contraint donc ces établissements à trois salariés interrogés et on réitère le procédé en ne tenant plus compte de ces établissements dans l'algorithme. Enfin, une procédure de gestion des arrondis a été mise en place pour respecter l'interrogation par établissement d'un nombre entier de salariés tout en conservant l'allocation prévue dans chacune des strates.

3. Déroulement du volet « salariés » de l'enquête

3.1 Convention entre l'INSEE et la DREES

L'INSEE a réalisé entre septembre et novembre 2006 une enquête sur le thème des changements organisationnels et de l'informatisation (COI) auprès des salariés d'entreprises du secteur privé. Dans le cadre de l'extension de l'enquête COI au secteur hospitalier, l'enquête s'adresse à un échantillon de salariés des établissements de santé tirés dans les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) 2005.

Le mode de collecte est celui d'une enquête téléphonique dans un premier temps, puis en face à face dans un second temps pour les personnes qui ne pourraient être jointes par téléphone.

L'INSEE a assuré :

- le tirage de l'échantillon dans les Déclarations annuelles de données sociales 2005,
- les tests de questionnaires,
- la programmation des questionnaires sur CAPI,
- les enquêtes sur le terrain,
- le contrôle des données et l'appariement des fichiers de l'échantillon et de collecte.

L'INSEE a également procédé au redressement du fichier final.

L'échantillon a été tiré dans les Déclarations Annuelles de Données Sociales 2005, à partir d'une liste d'établissements tirés dans la base SAE (Statistiques annuelles des établissements de santé) de la DREES. Pour ce faire, un appariement d'identifiants FINESS et SIREN des établissements a été nécessaire. Cet appariement a été testé par la DREES avec le concours de l'INSEE.

³ M.D. Bankier, 1988, The American Statistic, Vol 42, n° 3.

La mise au point des questionnaires a été réalisée dans le cadre d'une enquête générale couplant 2 volets, « salariés » et « entreprises », et intitulée « Enquête COI 2006 ». Cette enquête est effectuée parallèlement, conjointement par le CEE, la DARES et l'INSEE. Le questionnaire du volet « salariés » est commun au secteur marchand et à la Fonction Publique d'État (FPE), tandis que l'élaboration du questionnaire employeur de l'extension au secteur hospitalier fait l'objet d'une convention spécifique entre la DREES et le CEE (*cf. supra*).

La collecte a eu lieu au cours du second semestre 2006. Aux côtés de 23 000 salariés des secteurs marchands et 2000 salariés de la fonction publique d'État, environ 2 000 salariés des établissements de santé sélectionnés et présents dans ces établissements au 31 décembre 2005 ont été interrogés.

3.2 Redressements des résultats de l'enquête

2006 professionnels du secteur hospitalier ont été sélectionnés dans les déclarations annuelles des données sociales 2005 afin de répondre au questionnaire destiné aux salariés de l'enquête « Changements Organisationnels et Informatisation ». L'entretien s'effectuait par téléphone ou, en l'absence de coordonnées téléphoniques, au domicile de la personne enquêtée. Un questionnaire principal est adressé aux salariés qui travaillent toujours pour l'établissement dans lequel ils ont été sélectionnés. Lorsque l'enquêté a quitté l'établissement, il répond à un questionnaire plus condensé correspondant à son ancienne activité.

Parmi l'ensemble des salariés sélectionnés, 1 395 ont répondu au questionnaire principal de l'enquête et 87 au questionnaire destiné aux salariés ayant quitté l'établissement qui les a déclarés en 2005. Le taux de réponse à l'enquête est de 73,9 %.

La non-réponse n'est généralement pas répartie de façon aléatoire parmi les salariés : elle peut dépendre de plusieurs critères connus ou inconnus. Les paramètres dont on dispose a priori sur l'ensemble de l'échantillon et qui semblent jouer dans le comportement de réponse sont l'âge de la personne enquêtée, le type de contact établi (par téléphone ou face à face) et le départ de leur établissement avant la date de l'enquête, ayant pu entraîner un déménagement. L'absence de participation à une enquête, lorsqu'elle concerne certains types d'enquêtés plus que d'autres, introduit un biais dans les poids de sondage et par conséquent dans les résultats de l'enquête. On cherche donc dans un premier temps à identifier parmi l'information auxiliaire disponible dans la base de sondage ou dans les Déclarations Annuelles des Données Sociales 2005 les principaux facteurs déterminant le refus et à affecter des poids de sondage corrigés aux répondants.

Dans un deuxième temps, les poids obtenus après correction de la non-réponse sont recalculés, afin que notre échantillon soit « calé » sur une information connue par ailleurs et représente l'ensemble de la population étudiée. Ces informations auxiliaires sont présentes dans les DADS 2005 ou dans la Statistique annuelle des établissements de 2005. Les nouvelles pondérations sont calculées aussi proches que possible des anciennes pondérations et l'échantillon aura ainsi la même structure par âge, par sexe, par type d'établissement, etc. que les données exhaustives.

3.2.1 Correction de la non-réponse

Parmi les salariés sélectionnés, deux ont été codés « hors champ » par les enquêteurs sur le terrain (code RES= « 1 », cf. annexe1). Cependant, ces salariés sont bien présents au 31 décembre 2005 dans les DADS, dans le champ de l'enquête.

Hypothèse posée : l'ensemble des salariés se trouve dans le champ de l'enquête et la non-réponse s'étudie sur l'ensemble des 2006 salariés.

Ceci permet de garder un critère cohérent entre la base qui sert au calage et l'échantillon considéré. Les deux salariés considérés représentent l'ensemble des salariés de la population qui se déclareraient hors champ alors qu'ils sont considérés dans le champ selon les DADS.

Étude des variables disponibles

Dans un premier temps, on recense l'information disponible sur les salariés sélectionnés pour répondre à l'enquête. On utilise les variables présentes dans la base de sondage, mais également les informations plus complètes, tirées des DADS définitives 2005. Sur l'ensemble des salariés présents dans l'échantillon, 47 n'ont pas été retrouvés dans les DADS 2005. Plusieurs hypothèses : les salariés ont cessé toute activité salariée, ou il s'agit de NIR fictifs (de moins en moins présents dans les DADS).

Variables présentes dans l'échantillon

- Rges : région de gestion
- Rg : région de résidence
- Tu 99 : tranche d'unité urbaine en 9 modalités
- Daten : date de naissance (DADS provisoire 2005)
- Sexe
- Taille et type de l'établissement (Statistique Annuelle des Établissements de santé)

Variables d'enrichissement provenant des DADS 2005

Pour chaque salarié, ont été mises à disposition les variables tirées des DADS définitives 2005 suivantes :

- Âge : l'âge du salarié
- CS : sa catégorie socioprofessionnelle
- Sexe
- Dep06 : le salarié a-t-il quitté l'établissement en 2006

Pour les variables disponibles à la fois dans l'échantillon et dans les DADS définitives 2005, on préférera utiliser les variables des DADS, plus récentes que les variables présentes dans l'échantillon.

Autres variables à étudier

- Les salariés ont-ils accepté ou refusé la participation à l'enquête par téléphone ? Cette variable ne sera disponible que pour les salariés qui ont pu être contactés.

Imputation des valeurs manquantes

47 salariés n'ont pas été retrouvés dans les DADS 2005, soit autant de valeurs manquantes aux variables provenant de cette source.

On récupère l'information manquante dans une autre source si c'est possible, ou on impute.

Sur l'ensemble des salariés qui n'ont pas été retrouvés dans les DADS 2005 et n'ayant pas répondu à l'enquête :

- on reprend les variables « date de naissance » et « sexe » disponibles dans l'échantillon et qui proviennent des DADS provisoires 2005 (la catégorie socioprofessionnelle n'est pas disponible dans l'échantillon).

Sur l'ensemble des salariés qui n'ont pas été retrouvés dans les DADS 2005 et ayant répondu à l'enquête :

- dans ce cas, on prend les variables « date de naissance », « sexe » et « CS » déclarées par l'enquêté (qui comprendra les éventuelles corrections apportées par les salariés ou apurements du fichier).

Parmi les salariés ayant été retrouvés dans les DADS 2005, 17 sont codés en CS= « 00 ».

- Dans le cas d'une réponse à l'enquête (concerne 11 salariés), on prend l'information disponible dans l'enquête. On impute les 6 autres.

Sur l'ensemble des salariés qui n'ont pas été retrouvés dans les DADS 2005 :

- Pour un salarié, la date de naissance n'est pas non plus disponible dans la base de sondage ou dans l'enquête. On lui impute la moyenne des dates de naissance des hommes de sa catégorie socioprofessionnelle.

Parmi l'ensemble des salariés dont la catégorie socioprofessionnelle n'est pas disponible (absence de réponse avec une information en 2005 absente ou codée en « 00 »)

- On redistribue ces 16 salariés parmi les modalités de la CS à 1 chiffre, proportionnellement aux effectifs.

Modélisation de la non-réponse

Afin d'éviter le biais induit par la non-réponse, on repondère les enregistrements correspondant aux enquêtés ayant répondu à l'enquête, afin que les répondants représentent également les non-répondants.

En utilisant l'information auxiliaire disponible sur l'ensemble des salariés échantillonnés (voir paragraphe Étude des variables disponibles), on estime la probabilité de répondre pour chacun d'entre eux. Cette probabilité est ordonnée, découpée (par exemple par décile ou demi-décile) et des groupes d'enquêtés homogènes selon leur probabilité de réponse sont constitués. Les enquêtés ayant des probabilités de répondre proches se retrouvent donc dans un même groupe. Le poids d'échantillonnage des répondants de chacun des groupes est multiplié par le taux de réponse du groupe pondéré par les poids initiaux. Les non-répondants d'un groupe sont donc

représentés par les répondants du même groupe, desquels ils sont proches par la probabilité de réponse.

Estimation de la probabilité de répondre de chacun des salariés

Pour une sous-population, celle des personnes « contactées », une information supplémentaire est disponible (prise de contact de l'enquêté par téléphone ou en face à face). Cette information n'étant pas disponible pour l'ensemble des salariés (1 614 sur 2006 sélectionnés), on modélise la probabilité pour chaque individu i d'avoir répondu (PR_i) comme le produit de deux probabilités :

- PC_i , la proba pour l'individu i d'avoir été contacté
- PR_i/PC_i la proba pour l'individu i de répondre, sachant qu'il a été contacté

Modélisation de la probabilité d'être contacté

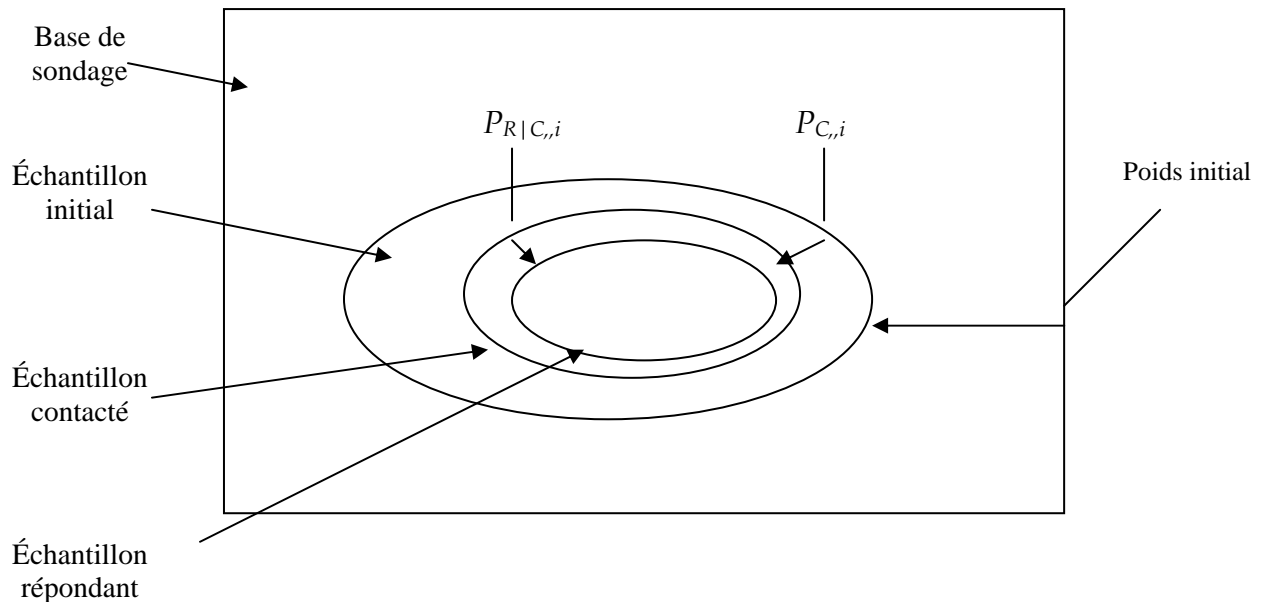
Dans un premier temps, on estime la probabilité d'être contacté en utilisant les informations disponibles : l'âge, la tranche d'unité urbaine du lieu d'habitation, la catégorie socioprofessionnelle, le départ de l'établissement en 2006, la taille et le statut public ou privé de l'établissement (voir Annexe 3a). La région peut être utilisée à la place de la tranche d'unité urbaine et les deux modèles utilisant respectivement l'une ou l'autre variable ont la même capacité prédictive. La tranche d'unité urbaine est préférée, car elle est plus facilement interprétable (voir Annexe 3b). Les variables explicatives de la non-réponse sont l'âge, la tranche d'unité urbaine et le départ de l'établissement en 2006 (voir Annexe 3c). Les jeunes de moins de 30 ans sont beaucoup plus difficiles à contacter, de même que les habitants d'Île-de-France.

Modélisation de la probabilité de répondre sachant contact

Dans un deuxième temps, sur les individus ayant été contactés, on modélise la probabilité de répondre sachant qu'on a été contacté. On élabore par conséquent un second modèle, comprenant les variables utilisées pour modéliser la probabilité d'être contacté et la variable précisant le type de contact effectué (par téléphone ou en face à face). Les variables de région et de tranche d'unité urbaine sont également comparées et pour les mêmes raisons que précédemment, la tranche d'unité urbaine est conservée (voir annexe 4a et 4b). Les variables explicatives de la non-réponse, lorsqu'un contact a été établi, sont l'âge, la tranche d'unité urbaine, la CS, le type de contact et le départ de l'établissement en 2006. Le contact a été plus facile par téléphone qu'en face à face. Les plus jeunes sont plus difficiles à joindre, mais lorsque le contact est établi, ils acceptent de répondre plus facilement que leurs aînés. Les salariés dont la réponse est la plus difficile à obtenir sont les salariés partis de l'établissement en 2006 (et qui ont pu déménager) et les habitants de la région Île-de-France. À l'inverse, par rapport aux autres professions, les professions intermédiaires du secteur de la santé répondent plus souvent à l'enquête (voir annexe 4c).

Pour affecter une probabilité de réponse après contact aux individus n'ayant pas été contactés, on attribue la probabilité moyenne du groupe formé par les contactés sur des variables disponibles sur l'ensemble des salariés, en croisant ces variables suivant leur significativité (voir annexe 4d).

Probabilité de répondre de chaque individu : $PR,i = PC,i * PR/C,i$



Constitution des groupes de réponses homogènes : la méthode des scores

Les salariés sont classés en groupes ayant des probabilités de réponse homogènes. La distribution des probabilités de réponse est partagée en demi-déciles, déciles, etc., sous la contrainte qu'un groupe de personnes n'ait pas un taux de réponse inférieur à 50 %, afin de ne pas trop distordre les poids initiaux (voir annexe 5). Pour chacun des groupes, les poids sont ajustés : ils sont multipliés par l'inverse du taux de réponse pondéré par les poids initiaux, le plan de sondage étant à probabilités inégales.

3.2.2 Calage sur marges des résultats de l'enquête

Les salariés de l'enquête « COI » dans le secteur hospitalier ont été tirés dans les DADS provisoires 2005, tout en vérifiant par la suite que ces salariés se trouvent encore dans les DADS 2005. Cependant les probabilités d'inclusion des salariés ont été calculées selon les effectifs non médicaux par établissements, tirés de la statistique annuelle d'établissement (SAE).

On souhaite donc prendre en compte la structure sociodémographique des DADS 2005. Au moment de l'enquête, 972 638 personnes sont employées dans les établissements de santé se trouvant dans le champ de l'enquête (CHU, CHR, CH, établissements MCO). Le calage conduit à multiplier les poids entre 0.89 et 1.63. Le détail du calage comprenant notamment la distribution des poids après calage se trouve en annexe 8.

Les variables de calage sont les suivantes :

ÂGE : âge du salarié

- 29 ans ou moins
- 30 à 39 ans
- 40 à 49 ans
- 50 ans ou plus

TU : tranche d'unité urbaine

- Rural
- Unité urbaine de moins de 20 000 habitants
- Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants
- Unité urbaine de plus de 100 000 habitants (hors région parisienne)
- Région parisienne

SEXE : sexe du salarié

- Homme
- Femme

CS : catégorie socioprofessionnelle du salarié

- Cadres
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

STRATE : Taille (selon les effectifs non médicaux de la SAE) et type de l'établissement

- Établissements publics de 1000 salariés ou moins
- Établissements publics de plus de 1000 salariés
- Établissements privés de 500 salariés ou moins
- Établissements privés de plus de 500 salariés

4. Déroulement du volet « établissements » de l'enquête

4.1 Pré-enquête : entretiens auprès de responsables des établissements de santé

Afin d'adapter le questionnaire des entreprises du secteur marchand au secteur hospitalier, une phase préalable d'enquêtes qualitatives auprès de responsables, tant organisationnels qu'informatiques, d'hôpitaux et cliniques des secteurs public, privé et associatif a été menée sous la forme d'entretiens approfondis par le CEE, en convention avec la DREES.

Les questions portaient notamment sur l'itinéraire professionnel des directeurs interrogés, l'organisation du travail dans l'établissement actuel, les changements des modes de travail en cours et la mise en place des outils informatiques.

Cette enquête qualitative a permis de recueillir des informations et points de vue très riches sur les principaux changements qui traversent le secteur hospitalier depuis quelques années (PMSI, 35h, T2A, organisation en pôles), sur l'utilisation des outils de gestion et de l'informatique dans ce cadre, en mettant l'accent sur l'éloignement ou la proximité entre les secteurs marchand et hospitalier, mais également au sein de ce dernier secteur.

Les résultats sont disponibles sous forme d'un document de travail de la DREES série « études » n°72 à l'adresse suivante :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/serieetudes/serieetud72.htm>

Ce document présente la méthode et les principaux résultats des entretiens, ainsi que l'élaboration du questionnaire utilisé pour le test de l'enquête COI auprès des directions du secteur hospitalier.

4.2 Le comité de concertation

Cette réunion s'est tenue à la DREES le 11/01/2007 et a eu pour objet la présentation de la première édition de l'enquête sur les changements organisationnels et l'informatisation dans le secteur hospitalier. Réunissant des partenaires sociaux, des membres de fédérations hospitalières, des experts et des chercheurs, le comité de concertation de cette enquête a visé *une large consultation sur le projet d'enquête*.

4.3 Appel d'offre pour la réalisation du volet « établissements »

Suite à l'appel d'offre lancé au cours du dernier trimestre 2006, six sociétés ont présenté leurs candidatures : BVA, QUANTA MEDICAL, ACACIAS CONSULTANTS, SOFRES, IPSOS, TEST. C'est cette dernière qui a été choisie.

Ce choix a été dicté au regard de trois critères :

- Profil du candidat, moyens consacrés à l'enquête et expérience en matière de prestations de ce type,
- Qualité de la proposition,
- Prix.

La prestation comportait deux phases :

- phase 1 : le test des questionnaires des deux extensions (FPE et SH),
- phase 2 : la réalisation des deux enquêtes en parallèle.

La société TEST a garanti ces conditions pour l'exécution de l'enquête sur le terrain :

Phase 1

Formation, maquettage et test des questionnaires, envoi des courriers, suivi des réponses (rappels écrits puis téléphonique), élaboration d'un fichier de suivi et saisie des données d'enquête, mise en place d'une séance d'évaluation.

Phase 2

Préparation de la collecte, maquettage et envoi des questionnaires, suivi des réponses, collecte et saisie des données, présentation et remise puis analyse des résultats.

4.4 Bilan détaillé du test de l'enquête dans le secteur hospitalier

4.4.1 Calendrier récapitulatif

Envoi des lettres avis	21 février
Appels préalables (15 structures)	26-27 février
Envoi des questionnaires	28 février
1er questionnaire reçu	8 mars
1ère Relance téléphonique	13-14 mars
13 ^{ème} questionnaire reçu	26 mars
2 ^{ème} relance téléphonique	2 avril

4.4.2 Bilan

Les documents utilisés pour l'enquête ne posent pas de problème particulier et sont bien jugés par les répondants. Le questionnaire est complet, aucun item supplémentaire ne se dessine dans les items laissés ouverts. Une précision paraît devoir être apportée au terme « niveau hiérarchique » ainsi qu'à l'expression « temps de remplissage ».

Le processus de réponse à l'enquête est manifestement plus long que prévu. Toutefois, étant donné que l'enquête grandeur réelle prévoit deux relances téléphoniques et une relance postale, le taux de retour sera significativement meilleur.

Concernant la phase d'appel préalable, elle ne s'avère que peu efficace pour l'identification de la personne répondante. En effet, celle-ci est désignée après réception du questionnaire et prise de connaissance visuelle des thèmes abordés. Elle n'est donc pas celle indiquée *a priori* par le secrétariat de direction. Les membres des services informatiques n'interviennent généralement que pour le remplissage de la partie C. Le répondant principal est souvent une personne chargée de coordonner l'enquête, le questionnaire étant rempli par différentes personnes appartenant à des services variés.

Enfin, il s'avère très difficile de récupérer des informations *a posteriori* du fait notamment de la diversité des répondants et de leur fonction de direction qui les rend peu disponibles.

4.5 Lettre-avis envoyée aux établissements

Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement Ministère de la santé et des solidarités

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques**

Paris, le 3 mai 2007
DREES/BPS N° 22-07

La Directrice

Dossier suivi par : Cordier Marie
Tel : +33 (0) 1 40 56 80 60
Fax: +33 (0) 1 40 56 81 40
[mailto: marie.cordier@sante.gouv.fr](mailto:marie.cordier@sante.gouv.fr)

Objet : L'enquête "Changements Organisationnels et Informatisation"

Madame, Monsieur,

Les hôpitaux ont connu au cours des dernières années des changements de grande ampleur tant sur le plan de leur gestion, que des outils informatiques : utilisation de systèmes d'information médicalisés, traçabilité des actes réalisés, certification, etc.

Ces changements ont un impact important, tant dans l'organisation des établissements que pour le travail des salariés. C'est pourquoi ils doivent pouvoir être appréciés, de manière conjointe, du point de vue des directions d'hôpitaux et de cliniques qui les mettent en œuvre et du point de vue des salariés.

Une enquête sur les Changements Organisationnels et l'Informatisation a déjà été réalisée début 2006, par l'INSEE, auprès de directions d'entreprises des secteurs marchands. **C'est la première fois que l'on aborde ces thématiques dans le secteur hospitalier.** Au cours du dernier trimestre 2006, des salariés du secteur hospitalier ont été interrogés en même temps que des salariés du secteur marchand.

Il est important de compléter le dispositif, en recueillant le point de vue des établissements de santé. C'est pourquoi la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques du Ministère de la Santé et des Solidarités réalise avec le Centre d'Études de l'Emploi une enquête statistique auprès des directions d'un échantillon d'établissements hospitaliers des secteurs public et privé.

Votre établissement fait partie de l'échantillon et **nous sollicitons aujourd'hui votre participation. Votre réponse est indispensable à la qualité de l'enquête** et nous vous remercions par avance de bien vouloir remplir le questionnaire. Celui-ci vous sera adressé dans le courant de la semaine prochaine.

Cette enquête statistique a été reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) et est inscrite au programme des enquêtes à caractère obligatoire. Vos réponses seront traitées de manière strictement anonyme et les résultats statistiques seront rendus publics. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.enquetecoi.net.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

4.6 Le calendrier de l'enquête

11/01/07	Comité de concertation
Mi-janvier 2007	Choix du prestataire
08/03/06	Avis d'opportunité au CNIS
	PHASE DE TEST
19 février 2007 => 19 mars 2007	Test de l'enquête
26 mars 2007	Compte rendu du test par le prestataire
3 mai 2007	Comité du label : enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique et obligatoire
	LANCEMENT DE L'ENQUÊTE
11 mai 2007	Envoi des questionnaires aux établissements de santé
22 mai 2007	Formation des enquêteurs
24 mai => 06 juin 2007	Première relance téléphonique
12 juin 2007	Relance par courrier
18 => 22 juin 2007	Deuxième relance téléphonique
02 => 05 juillet 2007	Troisième relance téléphonique
Juillet 2007	Réception des derniers questionnaires
Septembre 2007	Réception du fichier d'enquête

4.7 Redressements du volet « établissements »

Le fichier a été redressé par un calage sur la base de sondage exhaustive qu'est la SAE. Entre autres, les variables « Tranche d'unité urbaine » et « appartient à l'AP-HP ou aux HCL », explicatives de la non-réponse, ont été utilisées. Pour cette dernière, comme elle ne concerne que peu d'établissement, il a été vérifié que la distorsion des poids due au calage n'est pas, pour ces établissements, trop importante. D'autres variables structurelles ont également été rajoutées : effectifs et type de l'établissement.

Modalité des variables utilisées dans le calage sur marges

Nom de la variable	Modalités	
EFF	EFF1 EFF2 EFF3 EFF4 EFF5 EFF6 EFF7 EFF8	Effectifs non médicaux entre 20 et 99 salariés Effectifs non médicaux entre 100 et 199 salariés Effectifs non médicaux entre 200 et 299 salariés Effectifs non médicaux entre 300 et 399 salariés Effectifs non médicaux entre 400 et 599 salariés Effectifs non médicaux entre 600 et 799 salariés Effectifs non médicaux entre 800 et 1 199 salariés Effectifs non médicaux de plus de 1 200 salariés
STU	STU1 STU2 STU3 STU4	Rural et Unité Urbaine de moins de 20 000 habitants Unité Urbaine entre 20 000 et 100 000 habitants Unité Urbaine de plus de 100 000 habitants Région parisienne y.c. paris
TYP	TYP1 TYP2 TYP3	Établissement ou entité juridique publique Établissement non lucratif Établissement Lucratif
APHCL		Établissement des Hospices civils de Lyon ou de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris

4.8 Lancement d'une post-enquête

La DREES a souhaité qu'une « post-enquête » puisse être réalisée par des chercheurs à partir de l'enquête. On appelle ici « post-enquête » une enquête qualitative réalisée en face à face par des chercheurs en sciences sociales sur un nombre restreint de personnes faisant partie des directions d'établissements ayant répondu à l'enquête (environ 30 personnes) et sur un thème

particulier de l'enquête. Suite au lancement d'un appel d'offre, c'est le CEE qui a été retenu pour mener à bien ce projet.

L'objectif de la post-enquête est double :

- approfondir certains aspects de la mise en place de la T2A, et ses liens avec les ressources humaines, dans l'optique notamment d'apporter un éclairage sur les résultats statistiques obtenus à partir de l'enquête.
- étudier d'éventuelles différences entre le sens des questions pour le statisticien et l'enquêté, sur l'existence et l'utilisation des systèmes d'information partagés.

4.8.1 Ressources humaines et mise en place de la T2A

D'une part, dans l'enquête, la moitié des établissements anciennement sous dotation globale déclarent que la mise en place de la T2A a rencontré des difficultés liées à des moyens humains insuffisants ou des difficultés de gestion du personnel, tel que l'absentéisme, le turn-over ou des difficultés de recrutement. Seul un quart des cliniques privées se disent concernées par ces difficultés.

D'autre part, le fonctionnement en T2A requiert une organisation et des compétences adaptées. Non seulement il repose sur des outils relevant du contrôle de gestion pour piloter les établissements et leurs pôles, mais il est susceptible de bousculer les organisations en place, d'interroger les relations entre les personnels constituant les équipes, de favoriser l'émergence de nouveaux métiers, y compris et jusque dans la hiérarchie médicale, entre l'infirmière et le médecin.

Quelques exemples de questionnements que la post-enquête pourront éclairer :

- Pourquoi les établissements du public mettent-ils - plus que les cliniques- en avant des moyens humains insuffisants ou des difficultés de gestion du personnel ? Ces difficultés sont-elles dues à de l'absentéisme, du turn-over, des difficultés de recrutement, d'autres facteurs ?
- Quelles sont les différences entre secteurs ?
- Quels sont les types de personnel les plus concernés ?
- Quelles nouvelles compétences au sein des métiers existants et quels nouveaux métiers ont-ils émergé avec la mise en place de la T2A ?
- Les établissements ont-ils des difficultés pour trouver, recruter et maintenir les compétences nécessaires à la mise en place de la T2A ?
- Quels changements ont concerné les équipes en place, entre gestionnaires et soignants, mais aussi au sein des personnels soignants, depuis l'instauration de la T2A ?

Choix des établissements pour la post-enquête : on s'attachera à différencier les établissements en difficultés financières et par secteur. L'enquête statistique pourra être utilisée pour étudier auparavant les corrélations entre les difficultés budgétaires et les moyens humains.

4.8.2 Les systèmes d'information permettant de consulter ou d'alimenter un dossier médical partagé

Les établissements développent des systèmes d'information permettant aux professionnels de consulter des données sur les patients au sein de l'établissement, des réseaux de santé, des réseaux ville-hôpital ou d'infrastructures de coopération partagée. Ces données partagées devraient permettre de rationaliser la prise en charge des patients, de générer des économies de gestion et de diagnostic, mais aussi un gain de temps pour l'utilisateur. La moitié des établissements disposent d'un système d'information permettant de consulter ou d'alimenter le dossier médical d'un patient en leur sein. 10 % des établissements mettent ces données à disposition d'un réseau hospitalier de santé, 10 % d'une infrastructure de coopération partagée et 9 % d'un réseau ville-hôpital.

Quelques exemples de questionnements que la post-enquête pourrait éclairer :

- L'enquête ne donne pas de précisions sur le contenu de ces données qui peuvent ne concerner que quelques activités de l'établissement et une partie des patients. L'objectif est de caractériser ces systèmes d'informations, et les personnes concernées.
- Le système d'information permettant d'alimenter ou de consulter un dossier médical sur les patients provient-il d'un progiciel du marché, d'une application maison (sous quelle forme ?)
- La visibilité du système d'information se situe-t-elle au niveau d'un service, d'un pôle, etc. ?
- Quels personnels y ont-ils accès et sous quelle forme (en lecture, possibilité de modification) ? Existe-t-il des dispositifs de contrôle d'accès ?

Choix des établissements pour la post-enquête : en fonction des réponses aux questions sur le partage d'un dossier médical à différents niveaux.

5. Comparaisons dans le temps du volet « salariés » de « COI-H » avec les enquêtes sur les conditions de travail

Dans l'enquête COI 2006, certaines thématiques comme les horaires, le rythme de travail, la responsabilité et l'entraide peuvent être rapprochées des données des enquêtes sur les conditions de travail (Dares, « CDT » 1998 et 2005), et également de l'enquête sur les conditions et l'organisation du travail auprès des actifs des établissements de santé (Drees, « COTAES », 2003).

Les enquêtes COI et CDT couvrent les salariés des secteurs marchands et du secteur de la santé. L'enquête « COTAES » ne couvre que le champ des établissements de santé.

Certains indicateurs sont extrêmement stables entre les différentes enquêtes et nous permettent ainsi de commenter des évolutions dans le temps.

Par exemple, la détermination de l'horaire de travail par les salariés évolue peu. Dans le secteur de la santé, 7 salariés sur 10 ont des horaires de travail qui sont déterminés par

l'établissement sans possibilité de modifications, 2 salariés sur 10 ont le choix entre plusieurs horaires et 1 sur 10 les détermine librement (cf. *tableau ci-dessous*).

De même, 85 % des salariés connaissent leurs horaires à effectuer dans le mois à venir, 10 % dans la semaine.

Cependant, certaines divergences sont mises en évidence lors de cette comparaison.

Ainsi, dans l'enquête COTAES de 2003, 48 % des salariés déclarent avoir un rythme de travail imposé en une heure au plus. Dans l'enquête COI 2006, ils sont 22 %, ce chiffre se rapprochant des déclarations des enquêtes CDT de la Dares.

De même, en 2003, 23 % des salariés de l'enquête déclarent avoir un rythme imposé par le déplacement d'une machine, ils sont environ 5 % dans les autres enquêtes.

Autre exemple, 81 % des salariés déclarent dans l'enquête COTAES 2003 qu'une erreur dans leur travail peut entraîner des sanctions à leur égard. Ils sont 67 % dans l'enquête COI.

Les limites de la comparaison entre les enquêtes

Plusieurs raisons peuvent limiter la comparabilité de résultats tirés d'enquêtes différentes. Tout d'abord, des tailles d'échantillons différentes jouent sur la précision des indicateurs. Dans l'enquête COTAES 2003, environ 5 000 salariés étaient interrogés. Dans l'enquête COI 2006, ils sont 2 000 et pour les enquêtes CDT de 1998 et 2005, l'ordre de grandeur est de 1 000 salariés des établissements de santé.

En outre, le thème principal de l'enquête (« conditions de travail » versus « changements organisationnels et informatisation »), l'ordre des thématiques et des questions posées à l'enquêté, ainsi que le détail de l'intitulé des questions influencent les réponses données.

Pour l'exemple des divergences de rythme de travail imposé en une heure ou plus, l'intitulé diffère légèrement d'une enquête à l'autre. Dans l'enquête COTAES : « votre rythme de travail est imposé par des normes de production ou des délais à respecter en une heure au plus ». Dans l'enquête COI : « votre rythme de travail est imposé par des délais de production ou des normes de production à respecter en une heure au maximum ».

S'agissant des sanctions engendrées par une erreur dans le travail, les intitulés sont très proches dans les deux enquêtes sans être identiques. Dans l'enquête COTAES l'intitulé est : « Une erreur peut entraîner des sanctions à votre égard (risque pour votre emploi, diminution importante de votre rémunération, plainte devant les tribunaux, etc.) », dans l'enquête COI : « Une erreur peut entraîner des conséquences négatives pour vous-mêmes (sanction, perte de salaire, licenciement, etc.) ».

On peut supposer que l'enquête COTAES en 2003 reflète mieux certaines réalités du secteur de la santé, le questionnaire ayant été entièrement adapté à ce secteur. L'échantillon interrogé était en outre plus important. Cependant, si l'on s'intéresse à des comparaisons entre les salariés des différents secteurs, il est préférable d'utiliser les indicateurs provenant de questionnaires relativement proches menés sur des champs comparables. On évitera ainsi de

capter des différences dues à l'intitulé précis de la question, à l'ordre des questions et des thématiques abordées dans les questionnaires, ainsi que des comportements de réponses trop distincts entre secteurs.

Comparaisons dans le temps des enquêtes sur les conditions de travail et l'enquête COI dans le secteur de la santé

Source	1998	2003	2005	2006
	enquête CDT	enquête COTAES	enquête CDT	enquête COI
Horaires de travail				
Détermination de l'horaire de travail...				
... par l'établissement sans possibilité de modification	75,8	69,2	70,6	72,5
... choix entre plusieurs horaires (fixes ou à la carte)	16,3	22,2	21,6	17,5
... horaires déterminé par vous-même	7,9	8,7	7,8	10,1
Connaître les horaires à effectuer...				
... dans le mois	84,0	84,6	84,5	88,3
... dans la semaine	11,3	11,8	12,4	9,3
... le lendemain	2,8	2,6	1,8	1,3
Travail le dimanche	65,7	56,7	69,1	61,8
Travail le samedi	72,7	63,0	74,0	70,4
Travail la nuit	29,7	25,8	31,4	36,9
Assurer des astreintes	ns*	9,6	15,9	31,1
Rythmes de travail				
Rythmes de travail imposés par le travail d'un ou plusieurs collègues	37,1	47,0	37,5	43,6
Rythmes de travail imposés en une heure au plus	23,8	47,6	27,0	21,8
Rythmes de travail imposés par une demande extérieure	61,8	59,9	60,2	53,1
Rythmes de travail imposés en une journée au plus	13,0	17,4	12,5	17,4
Rythmes de travail imposés par le déplacement d'une machine	3,0	22,5	4,4	6,8
Responsabilité, autonomie				
Avoir un ou plusieurs salariés sous les ordres	25,2	16,7	33,6	26,7
Une erreur dans le travail a des conséquences...				
... sur la qualité du service	81,5	79,5	82,1	ns
... des coûts financiers importants	44,7	54,2	48,0	69,2
... des conséquences dangereuses pour votre sécurité ou celle du service	72,7	67,4	75,7	79,6
... et impliquera des sanctions à votre égard	80,2	81,4	79,8	67,1
Contact direct avec le public	85,3	81,8	88,7	82,7
Avoir la possibilité d'interrompre momentanément son travail quand on le souhaite	65,6	60,7	45,0	63,3
Applique des ordres, consignes, procédures	99,9	93,7	84,7	85,8
Si applique des ordres, consignes ou procédures, ...				
... les applique strictement	42,6	60,4	52,1	63,0
... dans certains cas, fait autrement	19,4	34,9	40,2	35,3
... la plupart du temps, fait autrement	37,9	4,8	7,7	1,7

Champ : Pour toutes les enquêtes, le champ est l'ensemble des salariés des établissements de santé. Pour l'enquête COTAES, c Sources : enquêtes Conditions et organisation du travail à l'hôpital (COTAES) 2003, Conditions de travail (CDT) 1998 et 2005, C Lecture : Dans l'enquête CDT98, pour 76 % des salariés des établissements de santé, les horaires sont déterminés par l'établisse ns* : question non présente dans l'enquête

Annexes

Annexe 1 – Questionnaire du volet « salariés »

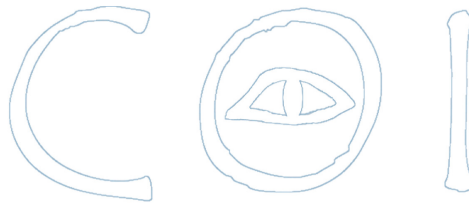


Direction de l'Animation
de la Recherche,
des Etudes et des Statistiques

Direction de la Recherche,
des Etudes, de l'Évaluation
et des Statistiques



Direction Générale de
l'Administration et de
la Fonction Publique



le dispositif d'enquêtes sur les changements
organisationnels et l'informatisation

Changements Organisationnels et Informatisation 2006 Salariés

Questionnaire principal auprès des salariés

Variables de gestion

À remplir par l'enquêteur (parties bleues)

Région de gestion	RGES
Numéro de fiche-adresse	NUMFA
Type échantillon	SSECH >> 00, 10, 20 : entreprises privées ; 01, 11, 21 : Fonction Publique d'état ; 03, 13, 23 : Hôpitaux ou cliniques
N° de logement éclaté	LE
Clé (n° de gestion aléatoire)	CLE
Numéro d'enquêteur	NUMENQ
Département	DEP
Commune	NCOM
Commentaires si besoin	COMMENTA

<p>A Le numéro de téléphone inscrit en page 1 de la FA vous a-t-il permis de joindre quelqu'un ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui, et le salarié peut être joint à ce numéro 2. oui, mais le salarié ne peut être joint à ce numéro (n'habite pas à ce numéro) 3. oui, mais le salarié est décédé ou placé dans un établissement en communautés <i>à l'exclusion des foyers de jeunes travailleurs</i> 4. non, personne ne répond 5. la fiche ne comportait pas de numéro de téléphone ou un numéro erroné 6. la fiche n'a pas été traitée avant la fin de la collecte 7. la fiche n'a pas été traitée avant la fin de la collecte mais des appels et un repérage ont été effectués 	<p>JOINTT</p> <p><input type="checkbox"/>①⇒aller à ACCEPT</p> <p><input type="checkbox"/>②⇒aller à JOINTTA</p> <p><input type="checkbox"/>③⇒FIN d'enquête</p> <p><input type="checkbox"/>④⇒aller à NUMTEL</p> <p><input type="checkbox"/>⑤⇒aller à NUMTEL</p> <p><input type="checkbox"/>⑥⇒ FIN d'enquête</p> <p><input type="checkbox"/>⑦⇒ FIN d'enquête</p>
<p>B Si A=2 (JOINTT=2) Le salarié ne peut être joint au numéro inscrit en page 1 de la FA, mais a-t-il été joignable à ce numéro de téléphone par le passé ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui 2. non 	<p>JOINTTA</p> <p><input type="checkbox"/>①⇒aller à NVCOORD</p> <p><input type="checkbox"/>②⇒aller à ADRESST</p>
<p>C si A=2 et B=1 (JOINTT =2 et JOINTTA=1) Avez-vous obtenu ses nouvelles coordonnées ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui, j'ai obtenu au moins un numéro de téléphone 2. oui, j'ai obtenu uniquement une nouvelle adresse située dans ma zone d'enquête 3. oui, j'ai obtenu uniquement une nouvelle adresse située en dehors de ma zone d'enquête <i>noter la nouvelle adresse en page 1 dans la rubrique « nouvelle adresse ou nouveau numéro de téléphone »</i> 4. non, je n'ai rien obtenu (ni un numéro de téléphone ni une nouvelle adresse) 	<p>NVCOORD</p> <p><input type="checkbox"/>①⇒aller à ACCEPT</p> <p><input type="checkbox"/>②⇒ aller à ACCEPT</p> <p><input type="checkbox"/>③⇒ FIN d'enquête</p> <p><input type="checkbox"/>④⇒FIN d'enquête</p>

<p>D si A=2 et B=2 (JOINTT=2 et JOINTTA=2) L'adresse indiquée en page 1 de la FA correspond-elle à l'adresse du numéro contacté ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui 2. non 	<p>ADRESST</p> <p><input type="checkbox"/>①⇒FIN d'enquête <input type="checkbox"/>②⇒aller à NUMTEL</p>
<p>E si A=4 ou 5 (JOINTT=4 ou 5) A l'issue du repérage, et à partir des informations concernant l'adresse indiquées en page 1 de la FA avez-vous obtenu un numéro de téléphone où le salarié peut être joint ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui et le salarié habite à l'adresse indiquée 2. oui mais le salarié n'habite pas à l'adresse indiquée 3. non, mais le salarié habite à l'adresse indiquée 4. non mais le salarié a déménagé 5. non et le salarié n'a jamais habité à cette adresse 6. non et les informations concernant l'adresse ne permettent pas d'identifier où vit le salarié 7. non et le salarié est décédé ou placé dans un établissement en communautés <i>à l'exclusion des foyers de jeunes travailleurs</i> 	<p>NUMTEL</p> <p><input type="checkbox"/>①⇒aller à ACCEPT <input type="checkbox"/>②⇒aller à ACCEPT <input type="checkbox"/>③⇒aller à ACCEPT <input type="checkbox"/>④⇒aller à ADDRESS <input type="checkbox"/>⑤⇒FIN d'enquête <input type="checkbox"/>⑥⇒FIN d'enquête <input type="checkbox"/>⑦⇒FIN d'enquête</p>
<p>F Si E=4 (NUMTEL=4) Avez-vous retrouvé son adresse ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui et l'adresse se situe dans ma zone d'enquête habituelle <i>noter la nouvelle adresse en page 1 dans la rubrique « nouvelle adresse ou nouveau numéro de téléphone »</i> 2. oui et l'adresse se situe en dehors de ma zone d'enquête habituelle <i>noter la nouvelle adresse en page 1 dans la rubrique « nouvelle adresse ou nouveau numéro de téléphone »</i> 3. non, personne ne connaît sa nouvelle adresse <p>Si NVCOORD=3 ou ADDRESS=2 Dans quel département se situe la nouvelle adresse ?</p> <p>Si NVCOORD=3 ou ADDRESS=2 Est-ce la même région de gestion ?>> <i>Vérifier avec la carte département /région de gestion</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. oui >> déclencher la procédure d'éclatement >> puis fin d'enquête 2. non >> fin d'enquête 	<p>ADDRESS</p> <p><input type="checkbox"/>①⇒aller à ACCEPT <input type="checkbox"/>②⇒FIN d'enquête <input type="checkbox"/>③⇒FIN d'enquête DEPTNVA _ _ ⇒ RGESNVA RGESNVA</p> <p><input type="checkbox"/>④⇒écran type OK pour procédure d'éclatement <input type="checkbox"/>⑤⇒FIN d'enquête</p>
<p>00 L'enquêté... ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. accepte l'entretien 2. refuse l'entretien 3. est impossible à joindre ou absent pendant toute la durée de l'enquête 4. l'enquête est impossible à réaliser 	<p>ACCEPT</p> <p><input type="checkbox"/>①⇒ACCEPT <input type="checkbox"/>②⇒FIN d'enquête <input type="checkbox"/>③⇒FIN d'enquête <input type="checkbox"/>④⇒FIN d'enquête</p>

<p>Si LE=1 5. le salarié est décédé ou placé dans un établissement en communautés à l'exclusion des foyers de jeunes travailleurs 6. l'adresse est inconnue ou fausse</p> <p>Si l'enquêté accepte l'entretien (ACCEPT=1) L'enquête est-elle réalisée par ... 1 - par téléphone 2 - en face à face</p> <p>Si l'enquêté refuse l'entretien (ACCEPT=2) Le refus est-elle obtenu par ... 1 - par téléphone 2 - en face à face</p>	<p><input type="checkbox"/>Ⓞ⇒ FIN d'enquête <input type="checkbox"/>Ⓜ⇒ FIN d'enquête ACCEPTT</p> <p><input type="checkbox"/>Ⓞ⇒ TJSLA <input type="checkbox"/>Ⓜ⇒ TJSLA</p> <p>REFUST</p> <p><input type="checkbox"/>Ⓞ⇒ FIN d'enquête <input type="checkbox"/>Ⓜ⇒ FIN d'enquête</p>
<p>00a Sexe : homme/femme >>variable rapatriée de l'échantillon</p>	<p>SEXE</p>
<p>La personne enquêtée est un(e) [SEXE] Le confirmez-vous ? 1 - oui 2 - non</p>	<p>SEXEC</p> <p><input type="checkbox"/>Ⓞ⇒ DATENC <input type="checkbox"/>Ⓜ⇒ SEXCOR</p>
<p>Correction automatique SEXCOR=1 si SEXE=2 et SEXEC=2 SEXCOR=2 si SEXE=1 et SEXEC=2 L'enquêté est donc un(e) [SEXE]</p>	<p>SEXCOR</p>
<p>00b Date de naissance >>variable rapatriée de l'échantillon</p>	<p>DATEN</p>
<p>Pouvez vous me confirmer votre date de naissance : DATEN ? 1 - oui 2 - non</p>	<p>DATENC <input type="checkbox"/>Ⓞ⇒ Q.01 <input type="checkbox"/>Ⓜ⇒ DTNCOR</p>
<p>Quelle est votre date de naissance ? Date de l'enquête</p>	<p>DTNCOR⇒ Q.01 JOURMOIS ⇒ Q.01</p>
<p>01 Etes-vous toujours salarié de l'entreprise [nom de l'entreprise (ou administration)] ? 1 - oui 2 - non</p>	<p><input type="checkbox"/>Ⓞ⇒ Q. 1 <input type="checkbox"/>Ⓜ⇒ Questionnaire secondaire TJSLA</p>

1ere partie

statut, contrat, famille

Je vais d'abord vous poser quelques questions générales sur votre profession et votre contrat de travail

- | | | |
|-------------|--|-----------------------------|
| 1 | Etes-vous ... ? | |
| | 1 - salarié de l'Etat | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - salarié d'une collectivité territoriale, des HLM ou des hôpitaux publics | <input type="checkbox"/> ② |
| | 3 - salarié d'une entreprise y compris les hôpitaux privés | <input type="checkbox"/> ③ |
| | | STATUT |
| 2 | Quelle est votre profession principale ? | PROFESSIO |
| 2bis | Quel est votre type d'emploi ? | |
| | 1 - apprentissage sous contrat | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - placement par une agence d'intérim | <input type="checkbox"/> ② |
| | 3 - stage rémunéré en entreprise | <input type="checkbox"/> ③ |
| | 4 - emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé | <input type="checkbox"/> ④ |
| | 5 - autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire | <input type="checkbox"/> ⑤ |
| | 6 - emploi sans limite de durée : CDI, titulaire de la fonction publique à temps complet | <input type="checkbox"/> ⑥ |
| | 7 - emploi sans limite de durée : CDI, titulaire de la fonction publique à temps partiel | <input type="checkbox"/> ⑦ |
| | | TYPEEMPLOI |
| 2ter | <i>Si STATUT = 1 ou 2</i> | |
| | Dans votre emploi, êtes-vous classé comme ... ? | |
| | 1 - Manœuvre ou ouvrier spécialisé | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier | <input type="checkbox"/> ② |
| | 3 - Technicien | <input type="checkbox"/> ③ |
| | 4 - personnel de catégorie C ou D | <input type="checkbox"/> ④ |
| | 5 - personnel de catégorie B | <input type="checkbox"/> ⑤ |
| | 6 - personnel de catégorie A | <input type="checkbox"/> ⑥ |
| | 7 - autre | <input type="checkbox"/> ⑦ |
| | | CLASSIF |
| 2ter | <i>Si STATUT = 3</i> | |
| | Etes-vous ... ? | |
| | 1 - Manœuvre ou ouvrier spécialisé | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - Ouvrier qualifié ou hautement qualifié, technicien d'atelier | <input type="checkbox"/> ② |
| | 3 - Technicien | <input type="checkbox"/> ③ |
| | 8 - Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP <i>non cadre</i> | <input type="checkbox"/> ⑧ |
| | 9 - Ingénieur ou cadre (<i>à l'exception des cadres dirigeants et de leurs adjoints directs</i>) | <input type="checkbox"/> ⑨ |
| | 10 - Employé de bureau, employé de commerce, personnel de services | <input type="checkbox"/> ⑩① |
| | 11 - Directeur général, adjoint direct | <input type="checkbox"/> ⑩① |
| | | CLASSIF |

2qua	<p>Quelle est votre fonction principale ?</p> <p>1 - Production, chantiers, exploitation 2 - Installation, réparation, maintenance 3 - Nettoyage, gardiennage, travail ménager 4 - Manutention, magasinage, logistique 5 - Secrétariat, saisie, accueil 6 - Gestion, comptabilité 7 - Commercial, technico-commercial 8 - Etudes, recherche et développement, méthodes 9 - Enseignement 10 - Soins des personnes 11 - Autre fonction</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ <input type="checkbox"/> ④ <input type="checkbox"/> ⑤ <input type="checkbox"/> ⑥ <input type="checkbox"/> ⑦ <input type="checkbox"/> ⑧ <input type="checkbox"/> ⑨ <input type="checkbox"/> ⑩ <input type="checkbox"/> ⑪ FONCT
3	<p>Si STATUT = 1 ou 2 et SSECH ≠ 3, 13 ou 23</p> <p>A quel corps de la Fonction Publique appartenez-vous ?</p> <p><i>Réponse en clair >> coder à partir de la carte code proposée</i></p>	CORPS
4	<p>Si STATUT ≠ 1 ou 2 ET TYPEMPLOI ≠ 6 ou 7</p> <p>Avez-vous signé un contrat de travail ?</p> <p>1 - oui 2 - non 3 - ne sait pas</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ CONTRA
4bis	<p>C'est bien un contrat de type ...[modalité de TYPEMPLOI] ?</p> <p><i>Inutile de relire toute la modalité, ne reprendre que la réponse de l'enquête à TYPEMPLOI >> reprendre la réponse à TYPEMPLOI (Q.1bis) >> si la réponse est différente, alors corriger TYPEMPLOI</i></p>	CONFTYPEM
4 ^{ter}	<p>Si TYPEMPLOI = '1', '3', '4', '5', '6' ou '7' (hors contrat d'intérim)</p> <p>Etes-vous dans un des cas suivants ?</p> <p>1 - mis à disposition par votre employeur dans une autre entreprise ? <i>type travail en régie, au forfait. Exclure les salariés des entreprises travaillant dans les locaux d'une autre et les fonctionnaires mis à disposition</i></p> <p>2 - en mission permanente dans différentes entreprises ? <i>type mission d'expertise dans plusieurs entreprises, y.c. services de nettoyage dans plusieurs entreprises</i></p> <p>3 - aucune de ces 2 situations <i>y.c. les fonctionnaires mis à disposition</i></p>	<input type="checkbox"/> ① ⇒ Q.4qua <input type="checkbox"/> ② ⇒ Q.4qua <input type="checkbox"/> ③ ⇒ Q. 5 MISSIO
4qua	<p>Si TYPEMPLOI='2' (contrat d'intérim) ou MISSIO='1' (mis à disposition dans une autre entreprise) ou '2' (en mission permanente dans différentes entreprises)</p> <p>Pouvez-vous indiquer le secteur d'activité de l'établissement dans laquelle vous travaillez en ce moment ?</p> <p>1 - agriculture 2 - industrie 3 - construction 4 - transports 5 - tertiaire</p> <p><i>Si 1 >> pas de détails</i></p>	SECTUTIL

Si 2 >>

- 1 - industries agricoles
- 2 - industries des biens de consommation
- 3 - industrie automobile
- 4 - industries des biens d'équipement
- 5 - industries des biens intermédiaires
- 6 - énergie

Si 3 >> pas de détails

Si 4 >> pas de détails

Si 5 >>

- 1 - commerce et réparations
- 2 - activités financières
- 3 - activités immobilières
- 4 - services aux entreprises
- 5 - services aux particuliers
- 6 - éducation, santé, action sociale
- 7 - administrations

SECTUTIL2

5 En quelle année avez-vous commencé à travailler pour l'entreprise [Nom de l'entreprise] ?

|_|_|_|_|
ANCENT

Retenir la date d'embauche.

Ne pas tenir compte des changements de nom ou de propriétaire de l'entreprise intervenus pendant la période d'emploi du salarié.

5^{bis} Depuis quelle année occupez-vous votre poste actuel ?

|_|_|_|_|
ANCPOST

6 Dans quel service (ou direction, ou département) de votre entreprise travaillez-vous ?

Taper sur la barre d'espace pour faire apparaître le menu déroulant

- 1 - production
- 2 - transport, entretien, nettoyage, logistique
- 3 - achat, vente, clients, guichet, accueil
- 4 - service administratif, informatique
- 5 - services aux personnes, santé, aide sociale
- 6 - études, recherche
- 7 - sécurité publique
- 8 - autre type de service : Préciser.....
- 9 - l'entreprise n'est pas organisée en service

Si 1 >>

- 1.1 - atelier de fabrication
- 1.2 - chantiers
- 1.3 - service de maintenance, réparations
- 1.4 - service (ou bureau) méthodes, qualité
- 1.5 - autre service de production : Préciser

Si 2 >>

- 2.1 - transport, livraisons
- 2.2 - entretien, nettoyage
- 2.3 - entrepôt, stockage
- 2.4 - gardiennage, surveillance
- 2.5 - autre service logistique : préciser.....

Si 3 >>

- 3.1 – service d’achats, approvisionnement
- 3.2 – vente, boutique, rayons, commercialisation
- 3.3 – service après-vente
- 3.4 – assistance ou information en ligne, téléphone ou internet, hot line, centre d’appels
- 3.5 – guichet
- 3.6 – accueil, standard
- 3.7 – autres services clients : préciser....

Si 4 >>

- 4.1 – ressources humaines, personnel, formation
- 4.2 – comptabilité, service financier, caisse
- 4.3 – documentation, archivage
- 4.4 – informatique, système d’information
- 4.5 – pool secrétariat, atelier de saisie
- 4.6 – service juridique, information, communication
- 4.7 - autre service administratif : préciser....

Si 5 >>

- 5.1 – service médical, soins aux malades
- 5.2 – service d’aide ou suivi social au personnel de l’entreprise, comité d’entreprise
- 5.3 – service social, aide sociale au public

Si 5.1 >>

- 5.1.1. -Bloc opératoire, Service médico-technique (laboratoire, imagerie, pharmacie)
- 5.1.2. - Urgences, Réanimation, Soins intensifs
- 5.1.3. - Consultations externes, Hospitalisation de jour
- 5.1.4. - Hospitalisation complète en court séjour (Médecine, Chirurgie et/ou Obstétrique)
- 5.1.5. - Soins de suite et de réadaptation (SSR), Long séjour, Psychiatrie
- 5.1.6. - aucun de ces 5 secteurs

Préciser en clair.....

Si 6 >>

- 6.1 – études, marketing
- 6.2 – recherche, développement
- 6.3 – création, design

Si 7 >>

- 7.1 - commissariats
- 7.2 - services pénitentiaires
- 7.3 - tribunaux
- 7.4 - autre : préciser.... »

Si TYP EMPLOI = 1, 2, 3, 4 ou 5

7 Travaillez-vous à temps complet ou à temps partiel ...

- 1 - à temps complet
- 2 - à temps partiel

7bis Si TYP EMPLOI = 7

Vous avez déclaré travailler à temps partiel....

Si TP = 2 ou TYP EMPLOI = 7

Avez-vous choisi de travailler à temps partiel ?

- 1 – oui
- 2 – non

SERVICE

① ⇒ Q.8

②

TP

①

②

TPCHOIX

Je vais maintenant vous poser quelques questions très générales sur vous et votre famille

<p>8 En quelle année avez-vous terminé vos études initiales (apprentissage inclus) ? <i>>> Pour les personnes qui n'ont pas fait d'études, on prendra la convention suivante : coder DATEN +6</i> <i>>> Pour les personnes qui sont toujours en cours d'études, coder 9999</i></p>	<p> _ _ _ _ ETUD</p>
<p>9 Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint ? <i>Prendre la réponse en clair et coder</i></p> <p>1 - primaire 2 - secondaire 1^{er} cycle 3 - technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP, ... en apprentissage 4 - technique cycle court : préparation d'un CAP, BEP, ... hors apprentissage 5 - secondaire général (seconde à terminale) 6 - préparation d'un bac professionnel 7 - supérieur 1^{er} cycle (y compris BTS, IUT, ...) 8 - supérieur 2nd cycle 9 - supérieur 3^{ème} cycle 10 - grande école, école d'ingénieur, école de commerce</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② <input type="checkbox"/>③ <input type="checkbox"/>④ <input type="checkbox"/>⑤ <input type="checkbox"/>⑥ <input type="checkbox"/>⑦ <input type="checkbox"/>⑧ <input type="checkbox"/>⑨ <input type="checkbox"/>⑩⑪ DIPLOME</p>
<p>10 Vivez-vous en couple ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>②⇒Q.11 COUPLE</p>
<p>10^{bis} Quelle est la situation de votre conjoint vis à vis du travail ?</p> <p>1 - il ou elle occupe un emploi 2 - il ou elle est au chômage 3 - il ou elle est à la retraite 4 - il ou elle est en formation 5 il ou elle est au foyer ou inactif (ve)</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② <input type="checkbox"/>③ <input type="checkbox"/>④⇒Q11 <input type="checkbox"/>⑤⇒Q.11 CONJOIN</p>
<p>10^{ter} Si CONJOIN = 1 ou 2 ou 3, Quelle est (était) sa profession ? <i>Prendre la réponse en clair et coder.</i> <i>Si retraité ou au chômage, prendre la dernière profession exercée.</i></p> <p>1 - Agriculteur exploitant, aide familial dans l'agriculture 2 - Artisan, commerçant, chef d'entreprise 3 - Cadre, profession intermédiaire (hors enseignement), technicien, profession libérale 4 - Professeur, cadre de l'enseignement, instituteur 5 - Employé (administratif, de commerce ou employé par un particulier) 6 - Ouvrier (y compris ouvrier agricole) 7 - Femme ou homme au foyer 8 - Ne sait pas</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② <input type="checkbox"/>③ <input type="checkbox"/>④ <input type="checkbox"/>⑤ <input type="checkbox"/>⑥ <input type="checkbox"/>⑦ <input type="checkbox"/>⑧ CONJOINX</p>

<p>11 Combien de personnes à votre charge (ou à celle de votre conjoint) vivent au foyer ? <i>Enfants, personnes âgées, handicapées...</i> <i>Il ne s'agit moins d'évaluer la charge financière que le temps que le salarié peut passer à s'occuper des personnes à charge</i></p>	<p> _ _ ACHARGE Si 00 ⇒Q.12</p>
<p>11bis Si ACHARGE est =1, Pouvez-vous m'indiquer son âge ? Si ACHARGE est >1, Pouvez-vous m'indiquer l'âge des personnes à charge en commençant par la plus âgée ? <i>Pour les personnes de plus de 99 ans, noter 99.</i> <i>Pour les enfants de moins d'un an, coder 00.</i></p>	<p> _ _ AGECH1 à AGECH20</p>
<p>12 Lorsque vous aviez 18 ans, quelle était la profession de votre père ? <i>y compris père adoptif ou tuteur.</i> <i>Prendre la réponse en clair et coder.</i> <i>Si décédé, retraité ou au chômage, prendre la dernière profession exercée.</i></p> <p>1 - Agriculteur exploitant, aide familial dans l'agriculture 2 - Artisan, commerçant, chef d'entreprise 3 - Cadre, profession intermédiaire (hors enseignement), technicien, profession libérale 4 - Professeur, cadre de l'enseignement, instituteur 5 - Employé (administratif, de commerce ou employé par un particulier) 6 - Ouvrier (y compris ouvrier agricole) 7 - Homme au foyer 8 - Inactif (étudiant, chômeur, retraité ou retiré des affaires) 9 - Ne sait pas</p> <p>Si CSPP=8, préciser en clair :</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② <input type="checkbox"/>③ <input type="checkbox"/>④ <input type="checkbox"/>⑤ <input type="checkbox"/>⑥ <input type="checkbox"/>⑦ <input type="checkbox"/>⑧ <input type="checkbox"/>⑨ CSPP CSPPCL8</p>
<p>12a Et quel est son pays de naissance ?</p>	<p>PAYSP</p>
<p>12 bis Et quelle était la profession de votre mère ? <i>y compris mère adoptive ou tutrice.</i> <i>Prendre la réponse en clair et coder.</i> <i>Si décédée, retraitée ou au chômage, prendre la dernière profession exercée.</i></p> <p>1 - Agricultrice exploitante, aide familiale dans l'agriculture 2 - Artisane, commerçante, chef d'entreprise 3 - Cadre, profession intermédiaire (hors enseignement), technicienne, profession libérale 4 - Professeur, cadre de l'enseignement, institutrice 5 - Employée (administrative, de commerce ou employée par un particulier) 6 - Ouvrière (y compris ouvrière agricole) 7 - Femme au foyer 8 - Inactive (étudiante, retraitée ou retirée des affaires) 9 - Ne sait pas</p> <p>Si CSPM=8, préciser en clair :</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② <input type="checkbox"/>③ <input type="checkbox"/>④ <input type="checkbox"/>⑤ <input type="checkbox"/>⑥ <input type="checkbox"/>⑦ <input type="checkbox"/>⑧ <input type="checkbox"/>⑨ CSPM CSPMCL8</p>
<p>12abis Et quel est son pays de naissance ?</p>	<p>PAYSM</p>

<p>13 Combien de langue, y compris le français, avez-vous appris à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore ? <i>5 langues maximum</i></p>	COMBIEM
<p>13 bis Laquelle ? / Lesquelles ?</p>	LANGMAT
<p>14 Avez-vous un problème de santé ou un handicap qui vous empêchent de tenir certains postes de travail ou d'effectuer certaines tâches au travail ? 1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② HANDICAP

2eme partie

Horaires de travail

Outils du poste de travail

Nous allons maintenant parler de vos horaires et de votre poste de travail.

- | | |
|---|---|
| <p>15 Quel nombre d'heures de travail effectuez-vous habituellement par semaine ?
 <i>Il s'agit du nombre d'heure effectif, et non du nombre d'heure affiché ou contractuel.
 S'il n'y a pas de durée habituelle de travail, mettre 0.00</i></p> | <p> _ _ _ _
 HH⇒Q.16
 HH=9999
 ⇒Q.15bis</p> |
| <p>15bis Si pas d'horaire habituel (0.00)
 Combien d'heures avez-vous effectué la semaine dernière ?</p> | <p> _ _ _ _
 HHP
 ⇒Q.17</p> |
| <p>16 Vous arrive t-il de travailler au delà de la durée habituelle?
 1 - fréquemment
 2 - occasionnellement (ou de manière saisonnière)
 2 - jamais ou presque</p> | <p><input type="checkbox"/>①⇒Q.16bis
 <input type="checkbox"/>①⇒Q.16bis
 <input type="checkbox"/>② ⇒Q.17
 HPLUS</p> |
| <p>16bis Si le salarié répond 'fréquemment' ou 'occasionnellement' (HPLUS=1 ou 2)
 Y a-t-il une compensation en salaire ou en repos ?
 1 - oui
 2 - non</p> | <p><input type="checkbox"/>①
 <input type="checkbox"/>②
 COMPENSE</p> |
| <p>17 Comment sont déterminées vos horaires de travail ?
 1 - par l'entreprise sans possibilité de modification
 2 - Vous pouvez choisir entre plusieurs horaires (horaires fixes proposés par l'entreprise ou "horaires à la carte") ?
 <i>y compris choix dans des plages fixes</i>
 3 - par vous-même</p> | <p><input type="checkbox"/>①
 <input type="checkbox"/>②

 <input type="checkbox"/>③
 HORDETC</p> |
| <p>18 Devez-vous effectuer des astreintes ?
 1 - fréquemment
 2 - occasionnellement
 3 - jamais ou presque</p> | <p><input type="checkbox"/>①
 <input type="checkbox"/>②
 <input type="checkbox"/>③
 ASTREINTE</p> |
| <p>19 Travaillez-vous le dimanche (entre 0h et 24h) ?
 <i>A l'exclusion du travail à domicile</i>
 1 - fréquemment
 2 - occasionnellement
 3 - jamais ou presque</p> | <p><input type="checkbox"/>①
 <input type="checkbox"/>②
 <input type="checkbox"/>③
 DIMA</p> |

- 20 **Travaillez-vous le samedi (entre 0h et 24h) ?**
A l'exclusion du travail à domicile
 1 - fréquemment
 2 - occasionnellement
 3 - jamais ou presque
- 21 **Travaillez-vous la nuit (entre 0h et 5h) ?**
A l'exclusion du travail à domicile
 1 - fréquemment
 2 - occasionnellement
 3 - jamais ou presque
- 22 **Connaissez-vous (approximativement) les horaires que vous devrez effectuer ...**
Il s'agit bien des horaires, et non de la durée
a - dans le mois à venir ?
 1 - oui
 2 - non
b - la semaine prochaine ?
 1 - oui
 2 - non
c - demain ?
 1 - oui
 2 - non
- ①
 ②
 ③
 SAMA
- ①
 ②
 ③
 NOCTA
- ① ⇒ Q.23
 ②
 PREMOIS
- ① ⇒ Q.23
 ②
 PRESEM
- ①
 ②
 PREJOUR

Nous allons maintenant parler des outils informatiques disponibles pour votre travail

- 23 **Utilisez-vous des matériels informatiques pour des besoins professionnels ?**
y compris à domicile
a - un micro-ordinateur fixe
 1 - oui
 2 - non
b - un micro-ordinateur portable
 1 - oui
 2 - non
c - un terminal ou une console informatique
exemples : terminal de saisie, caisse enregistreuse reliée à un ordinateur, surveillance de process industriel, informatique médicale, ...
 1 - oui
 2 - non
- ①
 ②
 INFOFIXE
- ①
 ②
 INFOPORT
- ①
 ②
 INFOTERM

d – un autre matériel informatique permettant une connexion à Internet ou au système d’information de votre entreprise ?

exemples : téléphone portable connecté, assistant électronique palm ou pocket PC connectés, à l’exclusion des GPS

- 1 – oui
- 2 – non

①
②
INFOPALM

e – Utilisez-vous un autre matériel informatique pour des besoins professionnels dont nous n’aurions pas parlé ?

A l’exclusion des périphériques comme imprimantes, scanners, etc. et des GPS

- 1 – oui
- 2 – non

①
②
INFOAUT
QUELINFO

Si oui (INFOAUT=1), Lequel ?

Renseignée si INFOFIXE=2 et INFOPORT=2

23^{bis} Savez-vous vous servir d’un ordinateur ?

- 1 – oui
- 2 – non

①
②
INFOSAIT

Si INFOFIXE=1 ou INFOPORT=1 ou INFOSAIT=1

24 A quel âge avez-vous appris à vous servir d’un ordinateur ?

|_|_|
AGINFO

Q.25 à 32qua : posées uniquement si l’enquête utilise au moins un outil informatique >>> INFOFIXE = 1 ou INFOPORT = 1 ou INFOTERM = 1 ou INFOPALM = 1 ou INFOAUT = 1 (Q.23)

25 Depuis quelle année utilisez-vous l’informatique à titre professionnel ?

Tenir compte des emplois précédents.

|_|_|_|_|
INFOKAN

**26 Disposez-vous d’une boîte à lettres électronique professionnelle...
a – individuelle ?**

- 1 – oui
- 2 – non

① ⇒ Q 26bis
②
MELINDIV

**Si le salarié n’a pas de boîte électronique individuelle (MELINDIV=2)
b – et collective ?**

- 1 – oui
- 2 – non

①
② ⇒ Q 27
MELCOLL

Si le salarié utilise une boîte à lettres électronique (MELINDIV=1 ou MELCOLL=1),

26^{bis} Combien de temps passez-vous chaque jour à traiter vos messages électroniques professionnels ? (approximativement)

- 1 – moins de 10 minutes
- 2 – de 10 à moins de 30 minutes
- 3 – de 30 minutes à moins d’1 heure
- 4 – de 1 h à moins de 2 h
- 5 – 2 h et plus

①
②
③
④
⑤
MELTPS

27	<p>Utilisez-vous Internet à des fins professionnelles (en dehors de la messagerie) ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ⇒ Q.28 INTERNET
27 ^{bis}	<p><i>Si le salarié utilise Internet (INTERNET=1),</i></p> <p>Depuis quelle année ?</p>	_ _ _ _ INTERKAN
27 ^{ter}	<p>Avez-vous accès via Internet... ?</p> <p>1 - à une liste limitée de sites 2 - à toute la toile (sauf éventuellement certains sites interdits)</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② INTERWEB
28	<p>Utilisez-vous un Intranet ou un autre réseau de communication interne ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② INTRANET
29	<p><i>Si INTERNET=1 ou si INTRANET=1</i></p> <p>Vous arrive-t-il, via Internet ou l’Intranet ou d’autres réseaux de réaliser les actions suivantes ?</p> <p><i>Exclure les cas où les actions sont réalisées via une messagerie électronique</i></p> <p>a - consulter une base de données de l’entreprise ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p> <p>b - travailler en collaboration via un serveur commun ou un disque dur partagé ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p> <p>c - renseigner en ligne une demande de congés ou d’autres formulaires administratifs de votre entreprise ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ACCBASE <input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ACCPART <input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ACCCFORM
30	<p>Combien de temps environ utilisez-vous l’informatique, à titre professionnel (tous matériels et toutes activités confondus) ?</p> <p><i>y compris le travail <u>professionnel</u> à la maison ou au cours de déplacements</i></p> <p>Nombre d’heures par jour Ou Nombre d’heures par semaine Ou Nombre d’heures par mois</p>	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ DURINFO
31	<p>Au cours des 12 derniers mois, avez-vous changé de... ?</p> <p>a - matériel informatique (micro-ordinateur, terminal ou console)</p> <p><i>y compris ajout d’un périphérique, hors remplacement de composants défectueux</i></p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② NOUVINFO

b - logiciel

sauf simple actualisation ou changement de version de logiciel

- 1 - oui
- 2 - non

①
②
NOUVLOG

32 Votre entreprise vous a-t-elle assuré des formations à l'informatique ?

- 1 - oui
- 2 - non

①
② ⇒ Q. 33
FORMINFO

32^{bis} Ces formations ont duré ...

Si plusieurs formations, cumuler la durée

- 1 - moins de trois jours temps plein (soit moins de 18 heures)
- 2 - de trois à 5 jours temps plein (soit de 18 à 30 heures)
- 3 - de 1 à 4 semaines (soit de 30 à 120 heures)
- 4 - un mois ou plus (plus de 120 heures)

①
②
③
④
FORMINFD

32^{ter} En quelle année s'est déroulée la dernière ?

Demander l'année et coder

- 1 - au cours de l'année 2006 (y compris formation en cours)
- 2 - en 2005
- 3 - en 2004
- 4 - en 2003
- 5 - en 2002 ou avant

①
②
③
④
⑤
FORMINFA

33 Utilisez-vous un téléphone mobile pour des besoins professionnels ?

- 1 - oui
- 2 - non

①
②
TELMOB

34 Vous arrive-t-il d'être joint par votre entreprise en dehors de vos horaires de travail (hors astreintes) pour les besoins du travail ?

- 1 - souvent
- 2 - parfois
- 3 - jamais ou presque

①
②
③
JOINDRE

3eme partie

Lieu de travail & collectif de travail

Je vais vous poser quelques questions sur l'endroit où vous travaillez.

35 La plupart du temps, travaillez-vous, dans un seul endroit, un seul site ?

Là où se trouve votre bureau, votre atelier, votre magasin...

Y compris travail qui amène à circuler dans un même bâtiment ou site

1 - oui

2 - non

①

②

LIEU

35bis Si le salarié ne travaille pas dans un seul endroit (LIEU=2),

Travaillez-vous dans les endroits suivants ?

y compris seulement de temps en temps

Si le salarié travaille dans un seul endroit (LIEU=1),

Vous arrive-t-il de travailler également dans les endroits suivants ?

y compris seulement de temps en temps

a - si LIEU=2

dans plusieurs sites de l'entreprise (ou du groupe) ?

y compris les déplacements

si LIEU=1

dans d'autres sites de l'entreprise (ou du groupe) ?

y compris les déplacements.

1 - oui

2 - non

①

②

SITES

b - dans des salons professionnels, des lieux de conférence, en séminaire ou autres réunions à l'extérieur ?

hors de l'entreprise ou du site.

y compris travail pendant un déplacement professionnel, par ex. dans le train.

1 - oui

2 - non

①

②

REUEXT

c - en clientèle (visites de clients, réparations ...) ?

y compris les déplacements pour s'y rendre.

1 - oui

2 - non

①

②

CLIENTEL

d - à votre domicile ?

y compris domicile d'un parent ou ami

1 - oui

2 - non

①

②

DOMIC

e - dans un autre endroit ?

exemples : dans un véhicule, dans la rue, sur un chantier...

1 - oui

2 - non

①

②

AUTREND

AUTRENCL

Si OUI, préciser en clair :

>> Si LIEU=1, et réponse négative à toutes les modalités de Q.35, aller à Q.37

>> Si LIEU=2, et réponse négative à toutes les modalités de Q.35, alors contrôle bloquant et >>

Où travaillez-vous alors ?

Prendre la réponse et coder dans une des modalités. Si la réponse est peu claire, cocher la modalité ('dans un autre endroit') et préciser en clair

Si le salarié a répondu 'oui' à deux ou plusieurs modalités de Q 35 bis

35^{ter} Si LIEU=1,

Hors de votre bureau, atelier, magasin..., dans lequel des lieux que vous avez cité travaillez-vous le plus souvent ?

si LIEU=2,

Dans lequel des lieux que vous avez cité travaillez-vous le plus souvent ?

1 - dans un autre site de votre entreprise ou groupe

2 - dans des salons, lieux de conférences, formations

3 - en clientèle (visites de clients, réparations ...), y compris patients ou usagers

4 - à votre domicile

5 - dans un autre endroit

①

②

③

④

⑤

LIEUP

Si le salarié a répondu 'oui' à au moins une des modalités a à e de Q.35 bis

35^{qua} Travaillez-vous hors de votre bureau, atelier, magasin... ?

bureau dans le sens large : locaux de l'entreprise

1 - tout le temps ou presque

2 - la moitié ou plus de la moitié du temps

3 - moins de la moitié du temps

①

②

③

TPDEHOR

Si LIEU=2 ou 'oui' à une des modalités a à e de Q35bis ET si le salarié utilise

l'informatique ('oui' à INFOFIXE ou INFOPORT ou INFOTERM ou INFOAUT)

Si aucune de ces conditions >> Q.37

36 Vous arrive-t-il d'utiliser un micro-ordinateur (portable ou non, ou autre matériel nomade ou mobile) pour des activités professionnelles en dehors de votre bureau, atelier, magasin... ?

1 - souvent

2 - parfois

3 - jamais ou presque

①

②

③ ⇒ Q.37

ORDEXT

36^{bis} Si 'souvent' ou 'parfois',

Et dans ce cas, vous arrive-t-il d'accéder au système informatique de l'entreprise?

1 - oui

2 - non

①

②

ORDEXTAC

Nous allons maintenant parler des personnes avec lesquelles vous travaillez

- 37 Avez-vous un ou plusieurs salariés sous vos ordres ou votre autorité ?**
 1 - oui
 2 - non
- ①
 ② ⇒ Q.38
 CHEF
- 37bis a - combien en avez-vous ?**
Compter aussi les subordonnés des subordonnés
Si 1000 subordonnés ou plus, mettre 999
- |_|_|_|
 CHEFNB
- b - certains d'entre eux encadrent-ils d'autres salariés ?**
 1- oui
 2 - non
- ①
 ②
 CHEFCHEF
- c - depuis quelle année avez-vous des salariés sous vos ordres ou votre autorité ?**
- |_|_|_|_|
 CHEFQUAN
- 37ter Dans votre entreprise, avez-vous reçu une formation spécifique pour assurer ce rôle d'encadrement ?**
 1 - oui
 2 - non
- ①
 ② ⇒ Q. 38
 CHEFORM
- 37qua Si CHEFFORM = '1'**
En quelle année s'est déroulée (ou terminée) cette formation ?
S'il y a au plusieurs formations, prenez la dernière.
demander l'année et coder
- 1 - au cours de l'année 2006 (y compris formation en cours)
 2 - en 2005
 3 - en 2004
 4 - en 2003
 5 - en 2002 ou avant
- ①
 ②
 ③
 ④
 ⑤
 CHEFORMA
- 38 Travaillez-vous régulièrement avec...**
- a - votre (vos) supérieur(s) hiérarchique(s) ?**
 1 - oui
 2 - non
- ①
 ②
 COLSUP
- si CHEF='oui'**
- b - les personnes que vous encadrez ?**
 1 - oui
 2 - non
- ①
 ②
 COLSUBOR
- c - des collègues du même service ?**
 1 - oui
 2 - non
 3 - sans objet (pas de service)
- ①
 ②
 ③
 COLSERV

Si COLSERV = 1 ou 2

d – des collègues d’autres services ?

Services de votre entreprise hors filiales et toujours plus ou moins les mêmes personnes

Si COLSERV = 3

d – des collègues de l’entreprise ?

votre entreprise hors filiales et toujours plus ou moins les mêmes personnes

1 – oui

2 – non

①

②

COLSERA

38^{bis} Et vous arrive-t-il de travailler avec des personnes extérieures à votre entreprise ?

Y compris du groupe

1 – oui

2 – non

①

②

COLEXT

Si le salarié travaille avec des personnes extérieures (‘oui’ à Q.38b)

38^{ter} Est-ce régulièrement avec les mêmes personnes ?

1 – oui

2 – non

①

② ⇒ Q. 39

COLEXREG

Si le salarié travaille avec des personnes extérieures régulièrement (COLEXREG = 1)

38^{qua} S’agit-il ?

plusieurs réponses possibles

1 – de fournisseurs ou prestataires

2 – des consultants

3 – de clients, d’usagers, de patients

4 – de personnes appartenant à d’autres filiales du groupe

5 – d’autres personnes

Y compris des personnes exerçant le même métier dans une autre entreprise

①

②

③

④

⑤

COLEXKI

Si le salarié ne travaille régulièrement ni avec ses supérieurs hiérarchiques (COLSUP=2), ni avec ses subordonnés (COLSUBOR=2 ou CHEF=2), ni avec ses collègues du même service (COLSERV=2 ou 3), ni d’autres services (COLSERA=2), ni avec des personnes extérieures à l’entreprise (COLEXREG=2),

38^{cin} Travaillez-vous généralement seul ?

1 – oui

2 – non

① ⇒ Q. 40

②

SEUL

Si NON (SEUL=2),

Avec qui, généralement, travaillez-vous ?

Si c’est une modalité de Q 38 ou Q 38 bis, alors corriger Q 38 ou Q 38 bis.

SEULQUI

39 Si le salarié travaille avec ses supérieurs hiérarchiques (COLSUP=1) ou ses subordonnés (COLSUBOR=1) ou des collègues du même service (COLSERV=1) ou d’autres services (COLSERA=1) ou des personnes extérieures à l’entreprise (COLEXREG=1),

Les personnes avec qui vous travaillez régulièrement travaillent-elles au même endroit que vous ?

Même endroit = même site, même bâtiment, même chantier...

1 – oui (pour la plupart ou généralement)

2 – non

①

②

COLLIEU

Si le salarié travaille avec ses supérieurs hiérarchiques (COLSUP=1) ou ses subordonnés (COLSUBOR=1) ou des collègues du même service (COLSERV=1) ou d'autres services (COLSERA=1)

- 39^{bis}** **a - Avec combien de collègues en tout travaillez-vous régulièrement ?**
On parle des mêmes collègues que précédemment y compris supérieurs hiérarchiques et subordonnés
- 1 - 1 seul ①
 - 2 - entre 2 et 5 ②
 - 3 - entre 6 et 10 ③
 - 4 - plus de 10 ④
- b - Travaillez-vous avec (ce) ces collègue(s) ...?**
- 1 - tout le temps ou presque ①
 - 2 - moins souvent, mais pour un ¼ de votre temps de travail ②
 - 3 - pour moins d'un ¼ de votre temps de travail ③
- c - Depuis 1 an, avez-vous changé de collègues ?**
- 1 - oui, la plupart ou tous vos collègues ont changé ①
y compris en raison d'un changement de poste
 - 1 - oui, certains de vos collègues ont changé ②
 - 2 - non ③
- 39^{ter}** **Généralement, vous et vos collègues, avez-vous ... ?**
- 1 - plutôt les mêmes compétences ou tâches ①
 - 2 - plutôt des tâches et compétences différentes ②
- 40** **Vous arrive-t-il ... ?**
- a - ... de montrer à des collègues comment faire le travail ?**
- 1 - souvent (*au moins 2 à 3 fois par mois*) ①
 - 2 - parfois (*au moins 2 à 3 fois par an*) ②
 - 3 - jamais ou presque ③
- b - ... de répartir le travail ou d'intervenir dans la répartition du travail entre vous et vos collègues?**
- 1 - souvent (*au moins 2 à 3 fois par mois*) ①
 - 2 - parfois (*au moins 2 à 3 fois par an*) ②
 - 3 - jamais ou presque ③
- c - ... d'aider des collègues en cas de problème technique, y compris informatique ?**
- 1 - souvent (*au moins 2 à 3 fois par mois*) ①
 - 2 - parfois (*au moins 2 à 3 fois par an*) ②
 - 3 - jamais ou presque ③
 - 4 - sans objet (pas de problème technique) ④
- d - Arrive t-il que l'on s'adresse à vous en cas de difficultés au sein de l'équipe, avec des clients, ou d'autres personnes ?**
pour régler les problèmes, calmer les conflits...
- 1 - souvent (*au moins 2 à 3 fois par mois*) ①
 - 2 - parfois (*au moins 2 à 3 fois par an*) ②
 - 3 - jamais ou presque ③
- COLREGNB
COLTEMPS
COLCHANG
COLTRAV
MONTRA
REPTRA
INFORMA
RELATIO

e - Vous arrive-t-il de contrôler le travail de collègues ?

1 - souvent (au moins 2 à 3 fois par mois)

2 - parfois (au moins 2 à 3 fois par an)

3 - jamais ou presque

①

②

③

CONTROL

41 *Pour les salariés embauchés avant 2003 : ANCENT < 2003,*

Et qui ont des collègues,

Depuis 2003, un collègue ou un supérieur hiérarchique vous a-t-il déjà montré ou expliqué...

Et qui travaillent seuls (SEUL=1),

Depuis 2003, quelqu'un de votre entreprise (ou administration) vous a-t-il déjà montré ou expliqué...

Pour les salariés embauchés plus récemment : ANCENT > 2003...

Et qui ont des collègues,

Dans votre entreprise actuelle, un collègue ou un supérieur hiérarchique vous a-t-il déjà montré ou expliqué...

Et qui travaillent seuls (SEUL=1),

Dans votre entreprise actuelle, quelqu'un de votre entreprise vous a-t-il déjà montré ou expliqué...

a - le fonctionnement d'un matériel ou d'une machine un peu complexe ? *y compris logiciel*

1 - oui

2 - non

3 - sans objet (pas de matériel ou pas de collègues)

①

②

③

FORTAMAC

b - le déroulement d'une procédure un peu complexe pour l'étude ou l'élaboration d'un dossier ou l'alimentation de bases de données par exemple... ? *ex : protocole ou règles à suivre, PMSI ...*

1 - oui

2 - non

3 - sans objet (pas de procédure ou pas de collègues)

①

②

③

FORTAPRO

c - l'attitude à adopter dans vos relations avec vos clients (le public, les patients) ?

1 - oui

2 - non

3 - sans objet (pas de clientèle ou de public)

①

②

③

FORTAPUB

d - d'autres aspects du travail ?

1 - oui

2 - non

①

②

FORTAX

42 Votre travail est-il contrôlé... ?

1 - en permanence

2 - au moins une fois par jour

3 - au moins une fois par semaine

4 - au moins une fois par mois

5 - à certaines occasions

6 - rarement ou jamais

①

②

③

④

⑤

⑤⇒Q.43

CONTTRAV

	<i>Si le travail est surveillé (CONTTRAV=1, 2, 3, 4 ou 5)</i>	
42^{bis}	Par qui l'est-il ... ?	
	a –votre supérieur hiérarchique, par la direction du service ?	<input type="checkbox"/> ①
	1 – oui	<input type="checkbox"/> ②
	2 – non	CONTSUP
	b – d'autres collègues de l'entreprise ?	<input type="checkbox"/> ①
	1 – oui	<input type="checkbox"/> ②
	2 – non	CONTCOL
	c – des organismes ou des personnes extérieures à l'entreprise ?	
	<i>y compris audit, questionnaires de satisfaction clients</i>	
	1 – oui	<input type="checkbox"/> ①
	2 – non	<input type="checkbox"/> ②
		CONTEXT
43	Etes-vous surveillé dans votre travail par des moyens informatiques ou vidéo ?	
	1 – oui	<input type="checkbox"/> ①
	2 – non	<input type="checkbox"/> ②
	3 – ne sait pas	<input type="checkbox"/> ③
		SURVMOY
44	Votre supérieur hiérarchique direct est ... ?	
	1- un homme	<input type="checkbox"/> ①
	2- une femme	<input type="checkbox"/> ②
	3- vous n'avez pas de supérieur hiérarchique direct	<input type="checkbox"/> ③⇒Q.46
		CHEFQUI
	<i>Si le salarié a un supérieur hiérarchique direct (CHEFQUI = 1 ou 2)</i>	
45	Est-il (est-elle) ... ?	
	1- à peu près de la même génération que vous	<input type="checkbox"/> ①
	2- plus âgé que vous	<input type="checkbox"/> ②
	3- plus jeune que vous	<input type="checkbox"/> ③
		CHEFAGE
45^{bis}	Le (ou la) vouvoyez-vous ou tutoyez-vous ?	
	<i>Réponse en clair codée par l'enquêteur</i>	
	1- vous le (la) vouvoyez	<input type="checkbox"/> ①
	2- vous le (la) tutoyez	<input type="checkbox"/> ②
		TUTOI

4eme partie

Responsabilité, entraide & autonomie

Nous allons maintenant parler d'autres aspects du travail

- 46 A votre avis, une erreur dans votre travail peut-elle ou pourrait-elle entraîner...**
• Attention, il s'agit d'erreurs -involontaires- et non de fautes professionnelles
- 1 - des conséquences dangereuses...**
- a - ...pour votre sécurité ?**
exemple : accident
- 1 - oui ①
2 - non ②
CONSDANG
- b - ...pour la sécurité d'autres personnes ?**
exemple : accident
- 1 - oui ①
2 - non ②
CONSECU
- 2 - d'autres conséquences négatives...**
- a - ...pour vous même ?**
exemple : sanction, perte de salaire, licenciement...
- 1 - oui ①
2 - non ②
CONSNEGA
- b - ...pour d'autres personnes ?**
Suppression de primes collectives d'intéressement, suppression d'emploi, détérioration du travail d'un autre salarié, pour un client ...
- 1 - oui ①
2 - non ②
CONSNEGB
- c - ...pour l'entreprise ?**
pertes financières, mauvaise image, perte de clients, ...
- 1 - oui ①
2 - non ②
CONSNEGC
- 47 Etes-vous en contact direct (de vive voix ou par téléphone) avec le public ?**
Contact direct : y compris chat, mais non compris courrier, messagerie électronique et tout ce qui peut être traité en différé
Public : clients, usagers, patients...
- 1 - en permanence ①
2 - parfois ①
3 - jamais ou presque ③ ⇨ Q48
PUBLIC

Si le salarié a répondu 'en permanence' ou 'parfois' (PUBLIC = 1 ou 2)

47^{bis} Lorsque vous rencontrez des difficultés avec le public, en général est-ce que ... ?

Public : clients, usagers, y c patients ...

1 - vous vous débrouillez tout seul

①

2 - vous vous débrouillez avec les collègues qui vous entourent

②

3 - vous faites appel à un supérieur hiérarchique

③

4 - sans objet : vous ne rencontrez pas ce genre de difficulté

④

PUBLIDIF

47^{ter} Votre entreprise vous a-t-elle assuré une formation spécifique aux relations avec le public ou la clientèle ?

1 - oui

①

2 - non

② ⇒ Q. 48

PUBFORM

Si le salarié a reçu une formation (PUBLIFORM = '1')

47^{qua} En quelle année s'est déroulée (ou terminée) cette formation ?

Si plusieurs formations, prendre la dernière

Demander l'année et coder

1 - au cours de l'année 2006 (y compris formation en cours)

①

2 - en 2005

②

3 - en 2004

③

4 - en 2003

④

5 - en 2002 ou avant

⑤

PUBFORAN

Nous allons maintenant aborder d'autres dimensions du travail

48 Votre travail implique-t-il ... ?

a - de lire des textes, fiches, consignes, courriers

Papier ou électronique, à l'exclusion des mels

1 - oui

①

2 - non

② ⇒ Q. 48b

LIRE

Si oui (LIRE=1),

Est-ce ... ?

1 - la moitié de la journée ou plus

①

2 - moins longtemps, mais tous les jours

②

3 - pas tous les jours

③

LIRETAN

b - de rédiger ou renseigner des textes, fiches, formulaires, consignes, courriers

Papier ou électronique, à l'exclusion des mels

1 - oui

①

2 - non

② ⇒ Q 48 c

ECRIRE

Si oui (ECRIRE=1),

Est-ce ... ?

1 - la moitié de la journée ou plus

①

2 - moins longtemps, mais tous les jours

②

3 - pas tous les jours

③

ECRIRTAN

Si le salarié a répondu 'oui' à INFOFIXE ou INFOPORT ou INFOTERM ou INFOPALM ou INFOAUT (Q.23)

c – d'alimenter des bases de données, de saisir des informations sur ordinateur (hors saisie des documents produits ci-dessus)

1 – oui

2 – non

③

④ ⇒ Q. 49
SAISIR

Si oui (SAISIR=1),

Est-ce ... ?

1 – la moitié de la journée ou plus

2 – moins longtemps, mais tous les jours

3 – moins souvent

①

②

③

SAISITAN

49 Votre travail implique-t-il de parler ou écrire une autre langue que le français ?

1 – fréquemment

2 – occasionnellement

3 – jamais ou presque

①

②

③ ⇒ Q. 50

BILINGUE

Si le salarié a répondu 'fréquemment' ou 'occasionnellement' (BILINGUE = 1 ou 2)

49^{bis} De quelle langue s'agit-il ?

Si plusieurs langues étrangères utilisées, noter la plus fréquente.

BILINGCL

49^{ter} L'utilisez-vous ?

Si plusieurs langues étrangères utilisées, noter la plus fréquente.

Plusieurs réponses possibles

1 – dans vos relations avec vos collègues

2 – dans vos relations avec vos supérieurs hiérarchiques

3 – dans vos relations avec vos fournisseurs

4 – dans vos relations avec vos clients

5 – dans des relations avec d'autres personnes extérieures

y compris des personnes appartenant à des filiales du groupe

ex : lecture ou rédaction d'articles, de rapports, rencontres internationales, colloques, ...

①

②

③

④

⑤

BILINGOU

50 Vous arrive-t-il de devoir utiliser des documents comme des notices, des modes d'emploi qui ne sont pas rédigés en français ?

A l'exclusion des courriers et des mails.

1 – fréquemment

2 – occasionnellement

3 – jamais ou presque

①

②

③ ⇒ Q. 51

NOTICE

Si le salarié a répondu 'fréquemment' ou 'occasionnellement' (NOTICE=1 ou 2)

50^{bis} Cela gêne-t-il le bon déroulement de votre travail ?

1 – oui

2 – non

①

②

NOTICEX

51	<p>Généralement, vous explique-t-on clairement ce que vous avez à faire dans votre travail ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<p><input type="checkbox"/>①⇒Q. 52 <input type="checkbox"/>② CLEAR</p>
51 ^{bis}	<p><i>Si non (CLEAR=2),</i> Souhaiteriez-vous qu'on vous l'explique plus clairement ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② CLEAR2</p>
52	<p>Réalisez-vous, dans votre travail, des tâches très différentes les unes des autres ?</p> <p>1 - tous les jours 2 - toutes les semaines 3 - moins souvent 4 - jamais ou presque</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② <input type="checkbox"/>③ <input type="checkbox"/>④ TACHDIF</p>
52 ^{bis}	<p>Pouvez-vous interrompre momentanément votre travail quand vous le souhaitez ?</p> <p><i>Par momentanément, on entend : pause cigarette, toilettes, café, ...</i></p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② INTERRUP</p>
53	<p>Recevez-vous des ordres, des consignes, suivez-vous des procédures ou modes d'emploi ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② ⇒Q.54 MSTARK</p>
53 ^{bis}	<p><i>Si le salarié a déclaré recevoir des ordres ... (MSTARK=1)</i> Pour faire votre travail correctement, est-ce que ... ?</p> <p>1 - vous appliquez strictement les ordres ou consignes, procédures ou modes d'emploi 2 - dans certains cas, vous faites autrement 3 - la plupart du temps vous faites autrement</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② <input type="checkbox"/>③ MSTARK1</p>
54	<p>En général, lorsque vos supérieurs hiérarchiques vous disent ce qu'il faut faire, est-ce que ... ?</p> <p><i>Il s'agit de la situation <u>en général</u>. Si le salarié hésite et répond « ça dépend » ou « les deux », il faut le lui rappeler afin qu'il se détermine sur l'un ou l'autre</i></p> <p>1 - ils vous disent aussi COMMENT il faut faire 2 - ils indiquent PLUTOT L'OBJECTIF du travail et VOUS CHOISISSEZ vous-même la façon d'y arriver</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② COMMENC</p>
55	<p>Si vous avez une surcharge momentanée de travail ou si vous avez du mal à faire un travail délicat, compliqué, êtes-vous aidé par ...</p> <p><i>Si COLSUP=1,</i> a - vos supérieurs hiérarchiques ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<p><input type="checkbox"/>① <input type="checkbox"/>② AIDCHEF</p>

**Si le salarié travaille avec des collègues réguliers
(COLSUBOR=1, COLSERV=1, COLSERA=1)**

b - les collègues avec qui vous travaillez régulièrement ?

- 1 - oui
- 2 - non

①
②
AIDCOLL

c - d'autres personnes de votre entreprise ?

y compris collègues non réguliers ou occasionnels

- 1 - oui
- 2 - non

①
②
AIDAUTR

d - et par des personnes extérieures à l'entreprise ?

exemples : des spécialistes appelés pour vous aider...

- 1 - oui
- 2 - non

①
②⇒Q.56
AIDEXT

55^{bis} S'agit il ? (plusieurs réponses possibles)

- 1 - de fournisseurs ou prestataires
- 2 - des consultants
- 3 - de clients, d'usagers, de patients
- 4 - de personnes appartenant à d'autres filiales du groupe
- 5 - d'autres personnes

①
②
③
④
⑤
AIDEXKI

56 En général, quand au cours de votre travail vous rencontrez des difficultés techniques (y compris informatiques), est-ce que...

Ex : pannes de machine ou de véhicule, erreur de saisie, bug, recherche d'une fonction dans un logiciel, etc ...

... vous réglez personnellement l'incident ?

- 1 - oui
- 2 - non
- 3 - vous ne rencontrez pas de difficultés techniques

①⇒Q.57
②
③⇒Q.57
TECHAID1

Si NON (TECHAID1=2)

56^{bis} Que faites-vous alors ?

- 1 - vous vous débrouillez avec les personnes qui vous entourent
- 2 - vous faites directement appel à des spécialistes de votre entreprise
- 3 - vous faites appel directement à des spécialistes extérieurs à votre entreprise
- 4 - vous en référez à quelqu'un de votre entreprise

①
②
③
④
TECHAID2

57 Faites-vous actuellement partie d'un groupe de travail de type groupe de projet, groupe de résolution de problème, groupe de pilotage, remue-méninge... ?

Exclure les réunions de service, les réunions syndicales...

- 1 - oui
- 2 - non

①
②⇒Q.58
GROUPE

Si le salarié fait partie d'un groupe (GROUPE=1)

57^{bis} Etes-vous responsable, animateur ou chef de ce groupe ?

- 1 - oui
- 2 - non

①
②
GRCHEF

58 **Dans le cadre de votre travail, participez-vous à des réunions ?**

hors réunions informelles non planifiées entre collègues

1 - oui

2 - non

①⇒Q. 58bis

②⇒Q.59

REU

Si le salarié participe à des réunions (REU=1)

58^{bis} **environ combien de fois ... ?**

par jour

ou par semaine

ou par mois

ou par an

|_|_| REUJ

|_|_| REUS

|_|_| REUM

|_|_| REUAN

5eme partie

Rythmes de travail

Nous allons maintenant aborder des questions sur le rythme de travail

- 59** **Votre rythme de travail vous est-il imposé par :**
- a - des demandes internes (de collègues ou d'autres services) obligeant à une réponse immédiate ?**
- 1 - oui
2 - non
- b - une demande extérieure (de clients, par exemple) qui oblige à une réponse immédiate ?**
- 1 - oui
2 - non
- c - des délais de production ou des normes de production à respecter en une heure au maximum ?**
- 1 - oui
2 - non
- Si $RWNORMH = 2$**
- d - des délais de production ou des normes de production à respecter en une journée au maximum ?**
- 1 - oui
2 - non
- e - le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, ou la cadence d'une machine ?**
- 1 - oui
2 - non
- f - la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues ?**
- 1 - oui
2 - non
- Si le salarié a répondu 'non' à une ou plusieurs modalités de Q.59 >> Q.60**
- Si le salarié a répondu 'oui' à une ou plusieurs modalités de Q.59 >> Q.59 bis**
- 59^{bis} Depuis 3 ans, cette (ou ces) contrainte (s) s'est (se sont) elle(s) ... ?**
Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003
Depuis votre arrivée dans l'entreprise, cette (ou ces) contrainte (s) s'est (se sont) elle(s) ... ?
- 1 - allégée(s)
2 - accentuée(s)
3 - elle(s) sont restée(s) stable(s)
- ①
②
RWDEMINT
- ①
②
RWDEMEXT
- ①⇒Q.59e
②
RWNORMH
- ①
②
RWNORMJ
- ①
②
RWDEPC
- ①
②
RWCOLEG
- ①
②
③
RWEVOL

60	<p>Devez-vous faire face à des pointes d'activité ?</p> <p>1 - tous les jours ou presque 2 - une fois par semaine ou plus 3 - une fois par mois ou plus 4 - une fois par an ou plus 5 - jamais ou presque</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ <input type="checkbox"/> ④ <input type="checkbox"/> ⑤⇒Q.60bis b PTACTI1
<i>Si PTACTI1 = 1, 2, 3 ou 4</i>		
60 ^{bis}	<p>a - Depuis trois ans, ces pointes d'activité sont-elles devenues ... ? <i>Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003</i></p> <p>Depuis votre arrivée dans l'entreprise, ces pointes d'activité sont-elles devenues ... ?</p> <p>1 - moins fréquentes 2 - plus fréquentes 3 - cela n'a pas évolué</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ PTEVOL
<i>Si PTACTI1 = 5</i>		
60 ^{bis}	<p>b - Au cours des trois dernières années, avez-vous néanmoins connu des périodes avec des pointes d'activité ? <i>Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003</i></p> <p>Depuis votre arrivée dans l'entreprise, avez-vous néanmoins connu des périodes avec des pointes d'activité ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ②⇒Q. 61 PTAVANT
<i>Si PTACTI1 = 1, 2, 3, 4 ou 5</i>		
60 ^{ter}	<p>Généralement, connaissez-vous à l'avance les moments ou périodes où interviennent ces pointes d'activité ?</p> <p>1 - oui, à peu près 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② PTACTI2
61	<p>Arrive-t-il que votre rythme de travail soit perturbé par des pannes, ou des incidents ... ?</p> <p>a - de l'informatique</p> <p>9 - non concerné (le travail ne dépend pas de l'informatique) 1 - souvent 2 - parfois 3 - jamais ou presque 4 - votre travail consiste à gérer ou réparer les pannes</p> <p>b - de machines <i>y c. photocopieuses, véhicules</i></p> <p>9 - non concerné (le travail ne dépend pas de machines) 1 - souvent 2 - parfois 3 - jamais ou presque 4 - votre travail consiste à gérer ou réparer les pannes</p>	<input type="checkbox"/> ⑨ <input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ <input type="checkbox"/> ④ RWPANNE1 <input type="checkbox"/> ⑨ <input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ <input type="checkbox"/> ④ RWPANNE2

Je vais maintenant vous poser quelques questions complémentaires sur les objectifs du travail, les délais, la qualité

62 Devez-vous atteindre des objectifs précis ?

objectifs chiffrés, de quantité comme un chiffre d'affaires, un nombre de clients, un nombre de pièces, etc. ou de qualité comme un pourcentage d'erreurs, de rebus, de plaintes clients, etc...

- 1 - oui
- 2 - non

- ①
- ②⇒Q.63
- OBJECTIF

Si OUI (OBJECTIF=1),

62^{bis} Avez-vous la possibilité de modifier ces objectifs ?

- 1 - oui, à votre propre initiative
- 2 - oui, en discutant seul à seul avec votre supérieur hiérarchique
- 3 - oui, en discutant à plusieurs ou collectivement
- 4 - non

- ①
- ②
- ③
- ④
- OBJECTIF1

63 Devez-vous suivre des procédures de qualité strictes ?

- 1 - oui
- 2 - non

- ①
- ②⇒Q.64
- PROCEDUR

Si le salarié doit suivre des procédures de qualité stricte (PROCEDUR=1),

63^{bis} Dans le cadre de votre travail actuel, avez-vous reçu une formation sur ces procédures de contrôle qualité ?

- 1 - oui
- 2 - non

- ①⇒
- ②⇒Q.64
- PROCFORM

63^{ter} Si le salarié a reçu une formation (PROCFORM=1),

En quelle année s'est déroulée cette formation ?

*demander l'année et coder
si plusieurs, prendre la dernière*

- 1 - 2006
- 2 - 2005
- 3 - 2004
- 4 - 2003
- 5 - 2002 ou avant

- ①
- ②
- ③
- ④
- ⑤
- PROCFORMA

64 Au cours des douze derniers mois, avez-vous fait, vous ou vos collègues, des propositions pour l'amélioration du poste de travail, des procédés, des machines...?

- 1 - oui
- 2 - non

- ①
- ②⇒Q.65
- AMELIO

64^{bis} Si oui (AMELIO=1),

Ont-elles été examinées ou prises en compte, ou, pensez-vous qu'elles vont l'être ?

- 1 - oui
- 2 - non

- ①
- ②
- AMELIOK

- 65 **Arrive-t-il qu'il vous soit impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés ou les cadences ?**
 1 - fréquemment
 2 - parfois
 3 - jamais
 9 - Vous n'avez ni délais ni cadences
- 65^{bis} **Si le salarié a répondu 'fréquemment' ou 'parfois' (IMPOSSIB=1 ou 2)**
Dans ce cas, que se passe-t-il ?
 1 - vous maintenez plutôt les délais
 2 - vous maintenez plutôt la qualité
 3 - vous sacrifiez autant la qualité que les délais

①⇒
②⇒
③⇒Q.66
⑨⇒Q.66
 IMPOSSIB

①
②
③
 IMPOCHOI

Nous allons maintenant aborder quelques questions sur le travail et l'informatique à la maison

- 66 **Vous arrive-t-il d'emporter du travail chez vous ?**
En dehors des horaires contractuels de travail
 1 - oui
 2 - non
 3 - sans objet
travail à domicile, impossibilité technique, ...
- 66^{bis} **Si oui (MAISON=1), A quelle fréquence ?**
 1 - tous les jours ou presque
 2 - une fois ou plus par semaine
 3 - une fois ou plus par mois
 4 - moins souvent
- 67 **Disposez-vous à votre domicile d'un ordinateur ?**
y compris micro portable appartenant à l'employeur
 1 - oui
 2 - non
- 68 **Disposez-vous d'un accès à Internet chez vous ?**
y compris depuis un micro portable appartenant à l'employeur ou autre moyen nomade
 1 - oui
 2 - non

①
②⇒Q.67
③⇒Q.67
 MAISON

①
②
③
④
 MAISON TAN

①
②
 ORDIDOM

①
②
 INTERDOM

Si le salarié dispose d'un ordinateur à domicile ou d'une liaison Internet à domicile (ORDIDOM=1 et INTERDOM=1)

Et

S'il utilise un ordinateur fixe ou portable ou s'il sait se servir de l'informatique (INFOFIXE = 1 ou INFOPORT = 1 et INFOSAIT=1)

>> Q.69

Si le salarié ne dispose ni d'ordinateur à domicile ni d'une liaison Internet à domicile (ORDIDOM=2 et INTERDOM=2) >> Q.69 qua

Si le salarié ne sait pas se servir de l'informatique (INFOSAIT=2)>> Q.70

Si le salarié dispose d'un ordinateur ou d'une liaison

69 Vous arrive-t-il d'utiliser un ordinateur ou une liaison Internet à votre domicile pour des besoins professionnels ?

1 - oui

2 - non

①

② ⇒ Q.69qua
INFODOM

Si cela arrive (INFODOM=1)

69bis A quelle fréquence ?

1 - tous les jours ou presque

2 - pas tous les jours mais une fois par semaine

3 - de 1 à 3 fois par mois

4 - moins souvent

①

②

③

④

INFODOTAN

69ter Le plus souvent est-ce inclus dans vos heures (officielles) de travail (travail à domicile, télétravail, ...) ?

1 - oui

2 - non

①

②

INFODOMX

Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou s'il sait se servir de l'informatique (INFOFIXE=1 ou INFOPORT=1 ou INFOSAIT=1)

69qua Vous arrive-t-il d'utiliser un ordinateur ou internet pour des besoins personnels quel que soit le lieu ?

Travail, domicile, chez des amis, cybercafés, ...

1 - tous les jours ou presque

2 - pas tous les jours mais une fois par semaine

3 - de 1 à 3 fois par mois

4 - moins souvent

5 - jamais

①

②

③

④

⑤

INFOPERS

6eme partie

Compétences & formation

Et maintenant parlons des compétences que vous devez utiliser ou acquérir dans votre travail

- 70 a - Pensez-vous que, pour faire correctement votre travail certaines compétences vous manquent ?
- 1 - oui ①
2 - non ②
3 - ne sait pas ③
COMPUTIL1
- b - Et pensez-vous que certaines de vos compétences ne sont pas utilisées ?
- 1 - oui ①
2 - non ②
3 - ne sait pas ③
COMPUTIL2
- 71 Diriez-vous que vos compétences sont plus, moins ou autant utilisées qu'il y a 3 ans ?
Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003
Diriez-vous que vos compétences sont plus, moins ou autant utilisées que lorsque vous êtes arrivé(e) dans l'entreprise ?
- 1 - plus ①
2 - moins ②
3 - autant ③
COMPEVOL
- 72 Votre travail vous permet-il d'apprendre des choses nouvelles ?
- 1 - oui ①
2 - non ②
NOUVELLE
- 73 Depuis que vous travaillez dans cette entreprise, avez-vous suivi une (ou des) autre(s) formation(s) proposée(s) par votre entreprise (ou administration), en dehors de celles dont nous avons déjà parlé ?
rappeler les formations déclarées reçues si nécessaire.
- 1 - oui ①
2 - non ② ⇒ Q. 74
FORMO

73^{bis}	<p>Si c'est le cas (FORMO = '1')</p> <p>Quelle [est] [était] la spécialité de cette formation ou de ce stage ?</p> <p><i>Réponse en clair, codage par l'enquêteur.</i></p> <p><i>S'il y a eu plusieurs formations au cours des deux dernières années, décrire la plus récente.</i></p> <p>1 - Langues</p> <p>2 - Secrétariat, bureautique, traitement de texte, techniques administratives</p> <p>3 - Gestion, économie, droit, connaissance de l'entreprise</p> <p>4 - Commerce, vente, marketing, connaissance des produits et des marchés</p> <p>5 - Relations humaines, communication, encadrement, maîtrise, management</p> <p>6 - Formations techniques industrielles</p> <p>7 - Autres formations techniques</p> <p>Si INFOFIX=2 et INFOPORT=2 et INFORTERM=2 et INFOPALM=2 et INFOAUT=2</p> <p>8 - Formations en informatique</p> <p>9 - Formations pédagogiques de formateurs, d'éducateurs ou d'animateurs</p> <p>10 - Hygiène et sécurité, secourisme, conditions de travail</p> <p>99 - Autres formations</p>	<p>FORMOTYP</p> <p><input type="checkbox"/>①</p> <p><input type="checkbox"/>②</p> <p><input type="checkbox"/>③</p> <p><input type="checkbox"/>④</p> <p><input type="checkbox"/>⑤</p> <p><input type="checkbox"/>⑥</p> <p><input type="checkbox"/>⑦</p> <p><input type="checkbox"/>⑧</p> <p><input type="checkbox"/>⑨</p> <p><input type="checkbox"/>①①</p> <p><input type="checkbox"/>⑨⑨</p> <p>FORMOTYP</p>
-------------------------	--	--

Si FORMOTYP = '1'

De quelle langue s'agissait-il ?

FORMOLANG

73^{ter}	<p>En quelle année s'est déroulée (ou terminée) cette formation ?</p> <p><i>y compris formation en cours</i></p> <p>1 - au cours de l'année 2006</p> <p>2 - en 2005</p> <p>3 - en 2004</p> <p>4 - en 2003</p> <p>5 - en 2002 ou avant</p>	<p><input type="checkbox"/>①</p> <p><input type="checkbox"/>②</p> <p><input type="checkbox"/>③</p> <p><input type="checkbox"/>④</p> <p><input type="checkbox"/>⑤</p> <p>FORMOAN</p>
-------------------------	--	---

Si le salarié n'a reçu aucune formation (FORMINFO=2 et CHEFFORM=2 et PUBFORM=2 et PROCFORM=2 et FORMO=2),>> Q. 77

Si le salarié a déclaré au moins 1 formation dans l'enquête (FORMINFO=1 ou CHEFFORM=1 ou PUBFORM=1 ou PROCFORM=1 ou FORMO=1),

« Vous nous avez dit avoir reçu une formation... » et donner le nom de la formation.

Si le salarié a déclaré au moins 2 formations dans l'enquête,

« Vous nous avez dit avoir reçu une (ou plusieurs) formations » et récapituler les formations.

« Nous allons parler de la dernière formation reçue : laquelle était-ce ? »

>> cocher une des cases de confirmation

1 - formation informatique (FORMINFO)	<input type="checkbox"/> ①⇒Q. 75
2 - formation à l'encadrement (CHEFFORM)	<input type="checkbox"/> ②⇒Q. 74
3 - formation au contact avec le public (PUBFORM)	<input type="checkbox"/> ③⇒Q. 74
4 - formation aux procédures de qualité sur le poste actuel (PROCFORM)	<input type="checkbox"/> ④⇒Q. 74
5 - autre formation (FORMO)	<input type="checkbox"/> ⑤⇒Q. 74

CONFORM

	Question non posée si FORMINFO=1	
74	Cette formation a duré ... 1 - moins de trois jours (soit moins de 18 heures) 2 - de trois à 5 jours (soit de 18 à 30 heures) 3 - de 1 à 4 semaines (soit de 30 à 120 heures) 4 - un mois ou plus (soit plus de 120 heures)	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ <input type="checkbox"/> ④ DERNFODU
74bis	Pensez-vous que cette formation a été ou sera utile ... <i>Plusieurs réponses possibles</i> 1 - pour votre travail actuel 2 - pour un futur travail 3 - en dehors de votre travail (pour vos loisirs, votre culture personnelle, une activité associative...) 4 - cette formation n'est pas utile	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ <input type="checkbox"/> ④ DERNFOOB
75	Cette formation devait-elle conduire à un diplôme, une certification ou une qualification reconnue ? <i>Y compris VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)</i> 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ⇒ Q. 76 DERNFOKAL
75bis	Si c'est le cas (DERFOKAL = '1') L'avez-vous obtenu ? 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② DERNFOOK
76	À la suite de la formation, avez-vous bénéficié d'une augmentation de rémunération ou d'un avancement de carrière ? <i>Si la promotion et la formation sont liées, répondre 'oui'</i> 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② DERNFOAP
77	Que le salarié ait ou non reçu de formation, Au cours des trois dernières années, avez-vous formulé une demande de formation ? Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003 Depuis votre arrivée dans l'entreprise, avez-vous formulé une demande de formation ? 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ⇒ Q. 78 DEMFORM1
77bis	Si OUI (DEMFORM1=1), Cette demande a-t-elle ou va-t-elle être suivie d'effet ? <i>Répondre oui y compris lorsque la formation dont il s'agit, a déjà été citée</i> 1 - oui 2 - non 3 - ne sait pas	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ DEMFORM2

7eme partie

Rémunération, évaluation

Parlons maintenant de votre rémunération et du système d'évaluation de votre entreprise

- | | | |
|--------------|---|------------------------------------|
| 78 | L'augmentation de votre rémunération ou votre avancement dépendent-ils ... ? | |
| | 1 - surtout de votre travail | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - surtout du travail de l'équipe (atelier, service,...) à laquelle vous appartenez | <input type="checkbox"/> ② |
| | 3 - des deux à la fois | <input type="checkbox"/> ③ |
| | 4 - ni de l'un ni de l'autre | <input type="checkbox"/> ④ |
| | 9 - ne sait pas | <input type="checkbox"/> ⑤ |
| | | AUGAVAN |
| 79 | Une partie ou la totalité de votre rémunération est-elle variable ? | |
| | <i>exemple de profession dont la rémunération est presque entièrement variable : pigiste, VRP</i> | |
| | <i>exemple de part variable : intéressement, participation, commissions, primes aux résultats, etc.</i> | |
| | 1 - oui | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - non | <input type="checkbox"/> ② ⇒ Q. 80 |
| | | SALVAR |
| 79bis | <i>Si une partie de la rémunération est variable (SALVAR=1)</i> | |
| | Depuis quelle année ? | _ _ _ _ |
| | | SALVARK |
| 79ter | Au total, combien la part variable représente-t-elle en Euros pour l'année 2005 ? | |
| | 1 - moins de 500 Euros | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - de 500 à moins de 1000 Euros | <input type="checkbox"/> ② |
| | 3 - de 1000 à moins de 5000 Euros | <input type="checkbox"/> ③ |
| | 4 - 5000 Euros et plus | <input type="checkbox"/> ④ |
| | | SALVARA |
| 80 | En 2005 ou en 2006, avez-vous fait passer des entretiens d'évaluation en tant qu'évaluateur ? | |
| | 1 - oui | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - non | <input type="checkbox"/> ② |
| | | EVALUAT |
| | <i>Si EVALUAT =1 ou si CHEF = 1</i> | |
| 80bis | Avez-vous de l'influence sur l'augmentation des salaires, les primes ou la promotion des salariés que vous encadrez ou que vous évaluez? | |
| | 1 - oui | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - non | <input type="checkbox"/> ② |
| | | EVALPROM |
| 81 | Est-ce que vous avez, vous même, au moins un entretien d'évaluation par an ? | |
| | 1 - oui | <input type="checkbox"/> ① |
| | 2 - non | <input type="checkbox"/> ② ⇒ Q. 82 |
| | | EVALUE |

81 ^{bis}	Si le salarié a déclaré avoir un entretien annuel (EVALUE=1) Depuis quelle année avez-vous un entretien d'évaluation annuel ?	_ _ _ _ EVALDAT
81 ^{ter}	L'entretien porte-t-il sur des critères précis et /ou mesurables (objectifs, résultats, acquisition de compétence, ...) 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② EVALCRIT
81 ^{qua}	L'évaluation de votre travail pour l'année 2005 a-t-elle eu, ou va-t-elle avoir, à votre connaissance, des conséquences concrètes ... ? a - sur votre rémunération 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② EVALREM
	b - sur les formations que vous suivez ou que vous allez suivre 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② EVALFORM
	c - sur votre carrière ? 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② EVALPOST
	d - sur d'autres choses ? 1 - oui 2 - non	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② EVALAUTR
82	Compte tenu du travail que vous réalisez, diriez-vous que vous êtes ... ? 1 - très bien payé 2 - bien payé 3 - normalement payé 4 - plutôt mal payé 5 - très mal payé	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ <input type="checkbox"/> ④ <input type="checkbox"/> ⑤ PAYECOM
83	Non posée si STATUT=1 ou 2 ET TYPEEMPLOI = 6 ou 7 Dans l'année qui vient, pensez vous que vous risquez de perdre votre emploi ? 1 - oui >> <i>y compris peut-être</i> 2 - non >> <i>y compris probablement pas</i> 3 - ne sait pas	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ PERTEMP
84	Dans les 3 prochaines années, pensez-vous devoir changer de qualification ou de métier ? 1 - oui >> <i>y compris peut-être</i> 2 - non >> <i>y compris probablement pas</i> 3 - ne sait pas	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ⇒ Q. 85 <input type="checkbox"/> ③ CHANGEMP

8eme partie
Changements de l'environnement de travail
et vie de l'entreprise

Nous allons maintenant parler de ce qui s'est passé depuis 3 ans (2003) ou se passe aujourd'hui dans votre entreprise

85^a Votre travail ou celui de vos collègues a-t-il changé au cours de ces trois dernières années ... ?

Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003

Votre travail ou celui de vos collègues a-t-il changé depuis votre arrivée dans l'entreprise ?

a1 – à cause d'un ou plusieurs changement(s) dans les techniques utilisées ?

exemple : changements de machines, de logiciels

1 – oui

2 – non

①

②

CHANGTEC

a2 – à cause d'un ou plusieurs changement(s) dans les façons de travailler ou dans l'organisation du travail ?

exemple : changement dans l'organisation des services, dans les horaires

1 – oui

2 – non

①

②

CHANGORG

85^b Et au cours de cette même période, votre entreprise a-t-elle connue une restructuration, un rachat ou un changement dans l'équipe de direction ?

Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003

Depuis que vous êtes arrivé(e), votre entreprise a-t-elle connue une restructuration, un rachat, ou un changement dans l'équipe de direction ?

1 – oui

2 – non

3 – ne sait pas

①

②

③

CHANGDIR

85^c Toujours depuis trois ans, votre entreprise ou votre établissement a-t-il déménagé ?

Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003

Depuis que vous êtes arrivé(e), votre entreprise ou votre établissement a-t-il déménagé ?

1 – oui

2 – non

①

②

CHANGDEM

85 ^d	<p>Et enfin, au cours de ces 3 dernières années, y a-t-il eu d'autres évènements qui ont changé ou modifié votre travail ou celui de vos collègues ?</p> <p><i>Pour les salariés de moins de 3 ans d'ancienneté : ANCENT >2003</i></p> <p>Et enfin, depuis que vous êtes arrivé(e), y a-t-il eu d'autres évènements qui ont changé ou modifié votre travail ou celui de vos collègues ?</p> <p><i>ex : embauches importantes, nombreux départs à la retraite, changements dans la hiérarchie directe</i></p> <p>1 - oui 2 - non</p> <p>Si OUI, préciser en clair :</p> <p>Si le salarié déclare au moins 1 changement ('oui' à l'une des modalités 85.a à 85.d),</p> <p>>> récapituler les changements et poser Q85 bis sinon>> aller à Q.87</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② CHANGAUT CHANGAUCL
85 ^{bis}	<p>Pensez-vous que ce ou ces changements ont eu un impact sur votre travail ?</p> <p><i>Si le salarié a déclaré plusieurs changements, demander l'impression globale de changement entre la situation actuelle et celle d'il y a 3 ans.</i></p> <p>1 - très important 2 - important 3 - peu important 4 - aucun impact</p> <p>Si le changement a eu un impact très important ou important (CHAMGIMP=1 ou 2)</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ ⇒Q.86 <input type="checkbox"/> ④ ⇒Q.86 CHANGIMP
85 ^{ter}	<p>Et pensez-vous que c'est, pour votre travail, ...</p> <p>1 - plutôt positif 2 - plutôt négatif 3 - les aspects positifs et les aspects négatifs se compensent</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② <input type="checkbox"/> ③ CHANGOP
86	<p>Le personnel de l'entreprise a-t-il été consulté au moment de la mise en place de (l'un de) ces changements ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② ⇒Q.87 MODCONSP
86 ^{bis}	<p>Si OUI (MODCONSP=1)</p> <p>Avez-vous participé personnellement à cette consultation ?</p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② MODCONSI
87	<p>Dans votre entreprise, y a t-il ...</p> <p>a -des représentants du personnel élus ?</p> <p><i>représentant élu = délégué du personnel, membre du CE, membre du CHSCT, membre de délégation unique</i></p> <p><i>CE : comité d'entreprise</i></p> <p><i>CHSCT : comité hygiène, sécurité et conditions de travail</i></p> <p>1 - oui 2 - non</p>	<input type="checkbox"/> ① <input type="checkbox"/> ② DELELU

	b -des délégués syndicaux ?	
	1 - oui	<input type="checkbox"/> ①
	2 - non	<input type="checkbox"/> ②
		DELSYND
88	Vous-même, êtes-vous adhérent ou sympathisant d'une organisation syndicale de salariés ?	
	1 - adhérent	<input type="checkbox"/> ①
	2 - sympathisant	<input type="checkbox"/> ②
	3 - non	<input type="checkbox"/> ③
		SYNDICA
89	Dans le cadre de votre travail, participez-vous à une (ou plusieurs) association(s) sportive(s) ou culturelle(s), sociale(s), ... ?	
	1 - oui	<input type="checkbox"/> ①
	2 - non	<input type="checkbox"/> ②
	3 - sans objet : pas d'associations	<input type="checkbox"/> ③
		ASSOC
90	<i>Si COLSUP=1 ou COLSUBOR=1 ou COLSERV=1 ou COLSERA=1,</i> Avez-vous l'occasion de discuter avec des collègues de ce qui se passe dans l'entreprise ? <i>Hors réunions prévues à cet effet. Par exemple pendant le repas, autour de la machine à café, ...</i>	
	1 - fréquemment	<input type="checkbox"/> ①
	2 - occasionnellement	<input type="checkbox"/> ②
	3 - jamais ou presque	<input type="checkbox"/> ③
		DISCUTE
91	L'ambiance de travail avec vos collègues est-elle ... ?	
	1 - plutôt bonne	<input type="checkbox"/> ①
	2 - plutôt mauvaise	<input type="checkbox"/> ②
	3 - ni bonne ni mauvaise	<input type="checkbox"/> ③
		AMBICOL
91^{bis}	... Et d'une manière plus générale, l'ambiance dans votre entreprise est-elle?	
	1 - plutôt bonne	<input type="checkbox"/> ①
	2 - plutôt mauvaise	<input type="checkbox"/> ②
	3 - ni bonne ni mauvaise	<input type="checkbox"/> ③
		AMBIENTR

Dernière partie

Bilan

Quelques dernières questions ...

- 92 **Dans votre travail, vous impliquez-vous?**
1 - peu
2 - juste ce qu'il faut
3 - beaucoup
- 93 **Diriez-vous que vous vous impliquez plus, moins ou autant qu'il y a 3 ans ?**
Pour les salariés plus récemment embauchés
Diriez-vous que vous vous impliquez plus, moins ou autant que lors de votre arrivée dans l'entreprise ?
1 - plus
2 - moins
3 - autant
- 94 **Pensez-vous que votre travail est utile aux autres ?**
1 - oui
2 - non, pas spécialement
- 95 **Rencontrez-vous dans votre travail des moments où vous avez l'impression de ne pas pouvoir faire face ou d'être débordé ?**
En cas de travail saisonnier ou de pointes d'activités saisonnières, prendre ce qui ce passe dans ces périodes
1 - tous les jours
2 - au moins une fois par semaine
3 - au moins une fois par mois
4 - moins souvent
5 - jamais ou presque
- 96 **Au cours des douze derniers mois, avez-vous eu un ou plusieurs accidents du travail, même bénins, qui vous a (ont) obligé(s) à vous faire soigner (hors accidents de trajet) ?**
1 - pas d'accident
2 - un accident
3 - deux accidents
4 - trois accidents ou plus
- 97 **Combien de jours d'arrêt cela a t-il représenté dans l'année ?**
- Si le salarié a eu un ou plusieurs accidents (ACCIDT= 2, 3 ou 4)*

①
②
③
IMPLIQ

①
②
③
IMPLIVAR

①
②
UTILE

①
②
③
④
⑤
STRESS

①⇒Q. 97
②
③
④
ACCIDT

|_|_|_|
NBJRACC

Et enfin, dernière question

98 **Quand vous faites le bilan de ce que vous apportez dans votre entreprise et des bénéfices que vous en retirez, pensez-vous que votre travail est reconnu à sa juste valeur ?**

1 - oui

2 - non

3 - ne sait pas

①

②

③

VALEUR

Une dernière chose ...

00 **Seriez-vous d'accord pour qu'un chercheur revienne vous interroger sur tout ce dont nous venons de parler?**

Cet entretien sera enregistré sur magnétophone et durera environ une heure.

Le questionnaire que nous venons de remplir sera communiqué au chercheur qui viendra vous interviewer. Celui-ci sera soumis au secret professionnel.

1 - oui

2 - non

①

②

OK

Si oui, n'oubliez pas d'indiquer les coordonnées et le numéro de téléphone de la personne sur la fiche prévue à cet effet.

Précisez bien que le contenu de son questionnaire sera communiqué aux chercheurs sous le sceau du secret statistique, et que son adresse et son numéro de téléphone ne seront pas saisis informatiquement.

Fin de ce questionnaire

Merci de votre collaboration

Heure de fin de l'entretien

|_|_|_|_|
HFIN

**Annexe 2 – Questionnaire du volet « établissements »
et son glossaire**

1 - Questionnaire d'enquête



Changements Organisationnels & Informatisation

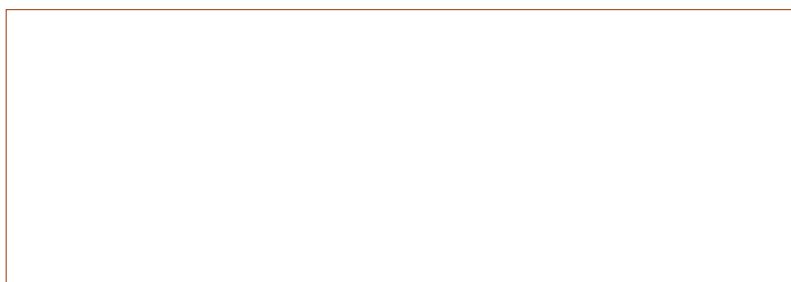
le dispositif d'enquêtes sur les changements
organisationnels et l'informatisation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



«LE DESCARTES 1a»
29, PROMENADE MICHEL SIMON
93166, NOISY-LE-GRAND CEDEX
TÉLÉPHONE : (1) 45 92 68 00
TÉLÉCOPIE : (1) 49 31 02 44
<http://www.cce-recherche.fr>



NOM DE LA PERSONNE AYANT RÉPONDU À CE QUESTIONNAIRE ET SUSCEPTIBLE DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Mme/ Mlle/ M. : _____

N° de téléphone : _____

Courriel : _____

Merci de retourner le questionnaire renseigné le 11 juin 2007 au plus tard, en apportant une réponse, pour chaque question, à TOUTES les lignes présentées.

Les rubriques signalées d'un astérisque (*) sont commentées dans la notice jointe.

Cette enquête est réalisée dans le cadre du système statistique public. Elle a été reconnue d'intérêt général et est obligatoire : les réponses seront traitées de façon anonyme et les résultats des traitements statistiques diffusés.

Ce questionnaire s'adresse à la Direction Générale de votre établissement. Toutefois, des questions plus techniques, comme par exemple celles de la partie « Informatique », peuvent nécessiter d'interroger les responsables des services concernés. La notice explicative jointe peut vous aider dans votre réponse.

Ce questionnaire concerne votre "établissement", soit l'établissement géographique pour les établissements de santé privés, soit l'entité juridique pour les établissements de santé publics. Cependant, dans le cas de l'APHP et des HCL, ce sont les hôpitaux qui sont concernés.

Pour mesurer les évolutions récentes, nous vous interrogeons sur la situation de votre direction aujourd'hui et ce qu'elle était en 2003. On entendra pour 2003 le premier janvier 2003.

Le questionnaire est à retourner dans l'enveloppe T jointe. Nous avons confié la réalisation de cette enquête à la société TEST (contact : Emilie Servel - 01 30 84 97 97). Une version électronique du questionnaire est disponible sur simple demande à l'adresse mail suivante : enquetecoi@test-sa.com.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Visa n°2007X104SA du Ministre de la santé et des solidarités et du Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie valable pour l'année 2007.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire sont confidentiels et destinés à la Drees et ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

A – SITUATION ET STRATEGIE DE VOTRE ETABLISSEMENT

1. Quelle est aujourd'hui l'importance stratégique, pour votre établissement, des objectifs suivants ?		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte
1.1	Le renforcement d'activités existantes	1	2	3	4
1.2	Le développement de nouvelles activités	1	2	3	4
1.3	L'ouverture sur son environnement socio-démographique (actions d'information et de prévention en ville, dans des foyers de migrants, etc.)	1	2	3	4
1.4	La réduction des délais de prise en charge ou d'attente des patients	1	2	3	4
1.5	L'amélioration de la gestion financière	1	2	3	4
1.6	Des actions de prévention (lutte anti-tabac, alcoologie, diététique, etc.)	1	2	3	4

2. Et quelle est l'importance des moyens suivants ?		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte
2.1	La modernisation technologique (y compris informatique)	1	2	3	4
2.2	L'adaptation, la modernisation, ou la construction de nouveaux locaux	1	2	3	4
2.3	Le développement et/ou le maintien des compétences dans l'établissement	1	2	3	4
2.4	La standardisation des procédures et des méthodes de travail	1	2	3	4
2.5	La sous-traitance ou l'externalisation de certaines fonctions	1	2	3	4
2.6	Les partenariats, le travail en réseau	1	2	3	4
2.7	La réduction des charges ou des coûts	1	2	3	4

3. Depuis 2003, quel a été l'impact des évolutions suivantes sur l'activité de votre établissement ?		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte
3.1	L'introduction de la tarification à l'activité	1	2	3	4
3.2	La mise en place du schéma régional d'organisation des soins (SROS 3)	1	2	3	4
3.3	La nouvelle gouvernance	1	2	3	4

4. Toujours depuis 2003, dans quelle mesure l'activité de votre établissement a-t-elle été affectée par les événements ou le contexte suivants ?		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte
4.1	Des événements imprévus extérieurs à l'établissement (crise sanitaire, catastrophe, etc.)	1	2	3	4
4.2	Des événements imprévus au sein de l'établissement (conflits sociaux, graves problèmes sanitaires, etc.)	1	2	3	4
4.3	L'évolution de la population accueillie	1	2	3	4
4.4	L'évolution des attentes des patients et de leur famille (information, qualité des prises en charge, réduction des risques, etc.)	1	2	3	4
4.5	La concurrence locale avec d'autres établissements	1	2	3	4

B – REORGANISATIONS, PARTENARIATS, CONTRATS

5. Depuis 2003, les activités de votre établissement ont-elles évolué dans les sens suivants ?		Oui	Non
5.1	Transfert d'activités à d'autres établissements hospitaliers	1	2
5.2	Suppressions d'activités (sans transfert)	1	2
5.3	Fusion totale ou partielle avec un autre établissement hospitalier	1	2
5.4	Développement de l'activité ambulatoire	1	2
5.5	Le développement d'activités transversales (prise en charge de la douleur, soins palliatifs, prise en charge de l'addiction, etc.)	1	2
5.6	Elargissement à d'autres activités, à de nouvelles spécialités (sans fusion)	1	2

6. Aujourd'hui et en 2003, votre établissement fait-il partie/ faisait-il partie...		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
6.1	... d'une ou plusieurs structures de coopération (groupement de coopération sanitaire*, GIP*, GIE*, etc.) ?	1	2	1	2
6.2	... d'un ou plusieurs réseaux de soin avec d'autres hôpitaux ?	1	2	1	2
6.3	... d'un ou plusieurs réseaux de soin ville-hôpital ?	1	2	1	2
6.4	... de partenariats pour hospitalisation à domicile, soins infirmiers à domicile, etc. ?	1	2	1	2
6.5	... d'un autre réseau (préciser) : _____	1	2	1	2

7. Aujourd'hui et en 2003, chacune des fonctions suivantes est-elle/ était-elle ... (Plusieurs réponses possibles) ¹		Aujourd'hui				En 2003			
		... gérée par l'hôpital	... confiée à un sous-traitant ou à un prestataire	... gérée par une structure de coopération ²	cette fonction n'existe pas	... gérée par l'hôpital	... confiée à un sous-traitant ou à un prestataire	... gérée par une structure de coopération ²	cette fonction n'existait pas
7.1	Les fonctions restauration, linge, déchets	1	2	3	4	1	2	3	4
7.2	Les achats, l'approvisionnement	1	2	3	4	1	2	3	4
7.3	Les prestations techniques (maintenance, réparation, sécurité des bâtiments, etc.)	1	2	3	4	1	2	3	4
7.4	Les activités médico-techniques (radiologie, laboratoire, blocs, pharmacie, etc.)	1	2	3	4	1	2	3	4
7.5	La stérilisation	1	2	3	4	1	2	3	4
7.6	La gestion du personnel, la formation	1	2	3	4	1	2	3	4
7.7	L'informatique, le système d'information	1	2	3	4	1	2	3	4
7.8	La comptabilité, la finance, le contrôle de gestion	1	2	3	4	1	2	3	4

¹ si la fonction est, par exemple, pour partie gérée par l'hôpital, pour partie sous-traitée, entourer les codes correspondant aux deux modalités.
² gérée au niveau d'un partenariat, d'un réseau, etc.

8. Depuis 2003, votre établissement a-t-il signé ...		Oui	Non
8.1	... un projet d'établissement ?	1	2
8.2	... un Contrat de Retour à l'Equilibre Financier (CREF) ?	1	2
8.3	... un Contrat d'Objectifs et de Moyen (y compris avant 2003) ?	1	2
8.4	<u>Si oui</u> : En quelle année le dernier Contrat d'Objectifs et de Moyen a-t-il été signé ?	____	-

9. Aujourd'hui et en 2003, votre direction dispose-t-elle/ disposait-elle d'un système de tableaux de bord ou de reporting alimenté à un rythme au moins trimestriel ...		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
9.1	... pour le suivi interne du budget et des finances ?	1	2	1	2
9.2	... pour le pilotage ou la planification de l'activité ?	1	2	1	2

		Oui	Non
10.	Entre 2003 et aujourd'hui, votre établissement a-t-il été (ou est-il encore) site pilote dans le cadre de la réforme hospitalière (T2A, audits hospitaliers, etc.) ?	1	2

11. Aujourd'hui et en 2003, votre établissement est-il/ était-il engagé dans un ou plusieurs chantiers de la MEAH* ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
		1	2	1	2

C – L'INFORMATIQUE ET LES SYSTEMES D'INFORMATION DE VOTRE ETABLISSEMENT

12. Votre établissement utilise-t-il/ utilisait-il les technologies de l'information et de la communication suivantes ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
12.1	Accès Internet	1	2	1	2
12.2	Site Web (en propre ou partagé)*	1	2	1	2
12.3	Réseau local*	1	2	1	2
12.4	Intranet *	1	2	1	2
12.5	Extranet*	1	2	1	2
12.6	EDI* (hors Internet) ou autres liaisons informatiques spécifiques*	1	2	1	2
12.7	Réseau local sans fil*	1	2	1	2

13. Votre établissement dispose-t-il des types de connexion à Internet suivants ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
13.1	Connexion RNIS/ISDN*	1	2	1	2
13.2	DSL (ADSL, SDSL, etc.)*	1	2	1	2
13.3	Autres connexions fixes, connexion à un réseau régional haut débit*	1	2	1	2
13.4	Connexion sans fil (satellite, Internet sur téléphone mobile, DECT*)	1	2	1	2

14. Votre établissement utilise-t-il/ utilisait-il un système d'information permettant de consulter ou d'alimenter un dossier médical partagé au niveau suivant ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
14.1	Au sein de l'établissement (inter-services)	1	2	1	2
14.2	Au sein d'un réseau hospitalier de santé	1	2	1	2
14.3	Au sein d'un réseau ville-hôpital	1	2	1	2
14.4	Au sein d'une infrastructure de coopération partagée (plateforme régionale de santé)	1	2	1	2

15. L'organisation du codage de l'activité médicale est-elle/ était-elle ...		Aujourd'hui			En 2003		
		Totale-ment	Partiel-lement	Non	Totale-ment	Partiel-lement	Non
15.1	... gérée à la source (dans les services) ?	1	2	3	1	2	3
15.2	... centralisée (dans les DIM, etc.) ?	1	2	3	1	2	3

16. Votre établissement utilise-t-il/ utilisait-il les outils suivants ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
16.1	Outils d'archivage et de recherche automatisée des données (GED*, outil de gestion des connaissances*, etc.)	1	2	1	2
16.2	Outils d'analyse des données (analyse statistique*, outils décisionnels*, etc.)	1	2	1	2
16.3	Outils de travail collaboratif ou de gestion de projet (groupware*, visioconférence*, etc.)	1	2	1	2
16.4	Outils d'interfaçage de bases de données et d'applications (EAI*, SOA*, Services Web*, interfaçage de la GAM avec le PMSI ou la facturation, etc.)	1	2	1	2
16.5	Outils de modélisation et d'automatisation des processus (Workflow*, BPMS*, etc.)	1	2	1	2
16.6	Outils d'échange d'images (téléradiologie)	1	2	1	2
16.7	Outils d'archivage des images (PACS*)	1	2	1	2
16.8	Outils d'assistance au codage des diagnostics et des actes médicaux (thésaurus, etc.)	1	2	1	2
16.9	Outil de gestion des rendez-vous partagé par l'ensemble des services	1	2	1	2

17. Quels types d'applications informatiques votre établissement utilise-t-il/ utilisait-il pour les fonctions suivantes ? (Plusieurs réponses possibles) ¹		Aujourd'hui				En 2003			
		PGI/ERP*	Progiciel du marché*	Application « maison »*	Fonction non informatisée ou absente	PGI/ERP*	Progiciel du marché*	Application « maison »*	Fonction non informatisée ou absente
17.1	Les fonctions restauration, linge, déchets	1	2	3	4	1	2	3	4
17.2	Les achats, l'approvisionnement	1	2	3	4	1	2	3	4
17.3	La gestion du personnel	1	2	3	4	1	2	3	4
17.4	La comptabilité, la finance, le contrôle de gestion	1	2	3	4	1	2	3	4
17.5	La gestion administrative des patients (accueil, rendez-vous, facturation des dossiers, etc.)	1	2	3	4	1	2	3	4
17.6	La codification de l'activité médicale (PMSI)	1	2	3	4	1	2	3	4
17.7	La codification de l'activité soignante (SIPPS)	1	2	3	4	1	2	3	4
17.8	Pour une autre fonction (logistique, etc.) (préciser) : _____	1	2	3	4	1	2	3	4

¹ Si par exemple l'établissement utilise, pour une même fonction, un progiciel du marché et une « application maison », entourer les codes correspondant aux deux modalités.

17b. Votre établissement utilise-t-il/ utilisait-il des logiciels libres* (linux, etc.) ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
		1	2	1	2

18. Aujourd'hui et en 2003, existe-t-il/ existait-il les sécurités informatiques suivantes ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
18.1	Un schéma directeur en sécurité informatique	1	2	1	2
18.2	Un dispositif de sauvegarde automatisé	1	2	1	2
18.3	Une astreinte informatique	1	2	1	2
18.4	Un outil de détection d'intrusion	1	2	1	2
18.5	Un outil de contrôle d'accès	1	2	1	2
18.6	Des anti-virus mis à jour	1	2	1	2

D – RELATIONS DE VOTRE ETABLISSEMENT AVEC LES PATIENTS ET LEUR FAMILLE

19. Depuis 2003, dans quelle mesure les situations suivantes ont-elles pu modifier les relations de votre établissement avec les usagers ?		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte
19.1	Intervention accrue des familles ou des proches	1	2	3	4
19.2	Montée de l'isolement de certains usagers	1	2	3	4
19.3	Appauvrissement ou précarisation de la population environnante	1	2	3	4
19.4	Affaire(s) portée(s) en justice	1	2	3	4
19.5	Affaire(s) médiatisée(s)	1	2	3	4
19.6	Intervention(s) d'associations de malades, de groupes de pression	1	2	3	4
19.7	Incivilités, vols, agressions, dégradations, etc.	1	2	3	4
19.8	Cas de maltraitance	1	2	3	4
19.9	Classement de l'établissement dans les médias	1	2	3	4

20. Votre établissement met-il /mettait-il à disposition, pour ses relations avec les usagers, les dispositifs suivants ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
20.1	Une permanence d'accès aux soins de santé pour les plus démunis (PASS)	1	2	1	2
20.2	Le recours à des interprètes	1	2	1	2
20.3	Une formation du personnel aux relations avec les patients et leurs familles	1	2	1	2
20.4	Un dispositif formalisé ou du personnel spécialisé pour l'information des patients (et de leur famille) sur leur état de santé	1	2	1	2
20.5	Des actions de prévention auprès de la population fréquentant l'hôpital (lutte anti-tabac, alcoolologie, diététique, etc.)	1	2	1	2

21. Aujourd'hui et en 2003, votre établissement utilise-t-il/ utilisait-il, concernant la qualité du service rendu aux usagers, les dispositifs suivants ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
21.1	La labellisation de la qualité de l'accueil *	1	2	1	2
21.2	D'autres audits de la qualité de l'accueil	1	2	1	2
21.3	Des enquêtes de satisfaction des usagers (hors questionnaire de sortie)	1	2	1	2

E – ACTIVITE MEDICALE ET LOGISTIQUE

		Procédure achevée	Procédure en cours	Aucune procédure entamée
22.	Votre établissement a-t-il été certifié ou est-il en cours de certification (accréditation) HAS pour la version 2 ?	1	2	3
22.1	Si la procédure est achevée : ... En quelle année ?	_ _ _ _ _	-	-

23. Aujourd'hui et en 2003, dans son activité médicale ou logistique, votre établissement utilise-t-il/utilisait-il les dispositifs suivants ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
23.1	Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)*	1	2	1	2
23.2	Outil pour la prise de commande des repas	1	2	1	2
23.3	Outil de suivi en temps réel de l'occupation des lits	1	2	1	2
23.4	Outil de suivi des passages dans les Urgences	1	2	1	2
23.5	Outil de traçabilité de la circulation des déchets, des dispositifs médicaux stériles et autres produits (hors transfusion sanguine et médicaments)	1	2	1	2
23.6	Informatisation globale du circuit du médicament (prescription, dispensation, administration)	1	2	1	2

24. Par ailleurs, votre établissement utilise-t-il/ utilisait-il les dispositifs suivants ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
24.1	Certification ou labellisation portant sur le système qualité, les compétences techniques ou la sécurité, type ISO* (en dehors de la certification HAS)	1	2	1	2
24.2	Autre outil d'évaluation externe de la qualité des soins	1	2	1	2
24.3	Audits sur les coûts	1	2	1	2
24.4	Méthodes formalisées de résolution de problèmes, analyse de la valeur*, analyse fonctionnelle* (analyse des causes, MARP, PERT, FAST, etc.)	1	2	1	2
24.5	Dispositif de signalement des événements indésirables précurseurs de crises, système d'indicateurs sanitaires d'alertes	1	2	1	2
24.6	Equipes ou groupes de travail autonomes (type management par projet)*	1	2	1	2

F – ORGANISATION DU TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES

25. Dans votre établissement, qui ... <i>(Plusieurs réponses possibles)¹</i>		Aujourd'hui				En 2003			
		La hiérarchie administrative	Les médecins	Le personnel lui-même	Un spécialiste	La hiérarchie administrative	Les médecins	Le personnel lui-même	Un spécialiste
25.1	... définit/ définissait les procédures administratives ?	1	2	3	4	1	2	3	4
25.2	... détermine/ déterminait les horaires et le temps de travail ?	1	2	3	4	1	2	3	4
25.3	... répartit/ répartissait le travail au sein des équipes ?	1	2	3	4	1	2	3	4
25.4	... effectue/ effectuait la maintenance des machines et des outils ?	1	2	3	4	1	2	3	4
25.5	... forme/ formait les agents ?	1	2	3	4	1	2	3	4
25.6	... contrôle/ contrôlait les résultats du travail ?	1	2	3	4	1	2	3	4

¹ Si, par exemple, la maintenance est effectuée pour partie par le personnel, pour partie par un spécialiste, entourer les codes correspondant aux deux modalités.

26. Votre établissement utilise-t-il/ utilisait-t-il les outils GRH suivants ?		Aujourd'hui		En 2003	
		Oui	Non	Oui	Non
26.1	Gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH ou GPEEC)	1	2	1	2
26.2	Référentiel de compétences ou de métiers (diplômes, formations, qualifications, etc.)	1	2	1	2
26.3	Système formalisé de gestion des temps (organisation des horaires, gardes, astreintes)	1	2	1	2
26.4	Dispositif de prise en charge des difficultés psychologiques du personnel	1	2	1	2
26.5	Pool de remplacement (infirmiers, aides-soignants, etc.)	1	2	1	2
26.6	Recours à l'intérim	1	2	1	2

27. Et dans quelle mesure votre direction éprouve-t-elle des difficultés de recrutement ¹ de ...		Null ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Sans objet
27.1	... personnel médical et sages-femmes ?	1	2	3	4	0
27.2	... personnel soignant ?	1	2	3	4	0
27.3	... informaticiens ?	1	2	3	4	0
27.4	... autres personnels (<i>préciser</i>) : _____	1	2	3	4	0

¹Si il n'y a pas de besoins de recrutements, entourer le code correspondant à « sans objet ».

G – BILAN SUR LES CHANGEMENTS

28. Depuis 2003, votre direction a-t-elle eu recours à des prestations de conseil externe ou à des groupes de projet en interne pour améliorer les fonctions suivantes ¹ ?		Recours à des prestations de conseil externe			Recours à un groupe de projet interne		
		Oui	Non	Sans objet	Oui	Non	Sans objet
28.1	Les fonctions restauration, linge, déchets	1	2	0	1	2	0
28.2	Les prestations techniques (maintenance, réparation, sécurité des bâtiments, etc.)	1	2	0	1	2	0
28.3	La gestion du personnel, la formation	1	2	0	1	2	0
28.4	La comptabilité, la finance, le contrôle de gestion	1	2	0	1	2	0
28.5	La gestion administrative des patients (accueil, rendez-vous, facturation des dossiers, etc.)	1	2	0	1	2	0
28.6	L'informatique, le système d'information	1	2	0	1	2	0
28.7	Le suivi ou la gestion de l'activité médicale	1	2	0	1	2	0
28.8	Le suivi ou la gestion des urgences	1	2	0	1	2	0
28.9	Autre (achats, sécurité, qualité, etc.) – (<i>préciser</i>) : _____	1	2	0	1	2	0

¹Entourez le code correspondant à « sans objet » si la fonction n'existe pas, si il n'y a aucune évolution ou encore aucun projet d'évolution.

		Oui	Non
29.	Depuis 2003, l'organigramme de votre établissement a-t-il connu une refonte ?	1	2
29.1	<u>Si oui</u> : Est-ce principalement lié à la nouvelle gouvernance ?	1	2

Quelques questions concernant la nouvelle gouvernance (questions 30 à 33)

(Si l'établissement n'est pas concerné, entourer le code correspondant à la modalité « sans objet » aux questions suivantes).

30. En ce qui concerne la nouvelle gouvernance ...		Oui	Non	Sans objet
30.1	Votre établissement a-t-il mis en place un Conseil Exécutif ?	1	2	0
30.2	Votre établissement a-t-il finalisé le regroupement des services et départements en pôles cliniques et médico-techniques ?	1	2	0
30.3	Le directeur des soins fait-il partie du Conseil Exécutif ?	1	2	0
		Oui	Non	Sans objet
31.	Ce changement d'organisation a-t-il fait l'objet d'une consultation des représentants du personnel (organisations syndicales, élus du personnel) ?	1	2	0

32. Pour le suivi ou la mise en œuvre de ce changement, votre établissement a-t-il utilisé les moyens suivants ?		Oui	Non	Sans objet
32.1	Groupe de projet, de travail ou de suivi en interne	1	2	0
32.2	Mission confiée à un (des) cadre(s) en interne	1	2	0
32.3	Recours à un consultant externe	1	2	0
32.4	Action de formation du personnel	1	2	0
32.5	Mise en place de dispositifs ou outils spécifiques de suivi	1	2	0

33. Dans quelle mesure ce changement d'organisation a-t-il été perturbé par les difficultés suivantes ?		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Sans objet
33.1	Difficulté de coordonner les différents niveaux de décisions (Conseil d'Administration, CME, Conseil Exécutif)	1	2	3	4	0
33.2	Difficultés budgétaires	1	2	3	4	0
33.3	Moyens humains insuffisants	1	2	3	4	0
33.4	Difficulté d'adaptation, d'appropriation ou d'utilisation par les salariés	1	2	3	4	0
33.5	Conflit interne	1	2	3	4	0

Concernant la tarification à l'activité (T2A) (questions 34 à 36)

(Si l'établissement n'a pas d'activité de court séjour, entourer le code correspondant à la modalité "sans objet" aux questions suivantes).

34. L'introduction de la T2A dans votre établissement ...		Oui	Non	Sans objet
34.1	... intègre-t-elle ou s'appuie-t-elle sur un projet informatique ?	1	2	0
34.2	... a-t-elle fait l'objet d'une consultation des représentants du personnel (organisations syndicales, élus du personnel) ?	1	2	0

35. Pour le suivi ou la mise en œuvre de ce changement, votre établissement a-t-il utilisé les moyens suivants ?		Oui	Non	Sans objet
35.1	Groupe de projet, de travail ou de suivi en interne	1	2	0
35.2	Mission confiée à un (des) cadre(s) en interne	1	2	0
35.3	Recours à un consultant externe	1	2	0
35.4	Action de formation du personnel	1	2	0
35.5	Mise en place de dispositifs ou outils spécifiques de suivi	1	2	0

36. Dans quelle mesure l'introduction de la T2A a-t-elle été perturbée par les difficultés suivantes ?		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Sans objet
36.1	Objectifs insuffisamment définis ou déclinés	1	2	3	4	0
36.2	Contradictions avec certaines des missions de votre établissement, ou avec d'autres projets de modernisation, ou avec la réglementation	1	2	3	4	0
36.3	Difficultés budgétaires	1	2	3	4	0
36.4	Moyens humains insuffisants ou difficultés de gestion du personnel (absentéisme, turn-over, difficultés de recrutement, etc.)	1	2	3	4	0
36.5	Difficultés d'adaptation, d'appropriation ou d'utilisation par les salariés	1	2	3	4	0
36.6	Problèmes techniques (y compris système d'information inadapté)	1	2	3	4	0
36.7	Conflit interne	1	2	3	4	0
36.8	Conflit avec l'extérieur (prestataires, administration, associations d'usagers, etc.)	1	2	3	4	0

37. À quel service appartient le(s) répondant(s) au questionnaire ?		Répondant principal	Autres services éventuellement consultés ¹
37.1	Direction générale	1	2
37.2	Ressources humaines	1	2
37.3	Informatique, système d'information	1	2
37.4	Finances, comptabilité	1	2
37.5	Autre service (préciser) : _____	1	2

¹ Plusieurs réponses sont possibles.

La Statistique Publique vous remercie de votre participation à cette enquête.

2 - Glossaire

Changements Organisationnels & Informatisation

le dispositif d'enquêtes sur les changements
organisationnels et l'informatisation

NOTICE EXPLICATIVE

(termes repérés par un (*) dans le questionnaire)

Ce questionnaire concerne votre « établissement », soit l'établissement géographique pour les établissements de santé privés, soit l'entité juridique pour les établissements de santé publics. Cependant, dans le cas de l'AP-HP et des HCL, ce sont les hôpitaux qui sont concernés.

La mention « en 2003 » signifie : « à la date du 1^{er} janvier 2003 »

PARTIE B : RÉORGANISATIONS, PARTENARIATS, CONTRATS

Question 6	
Groupe de coopération sanitaire	Un groupement de coopération sanitaire a pour objet de faciliter, d'améliorer ou de développer l'activité de ses membres. Il peut permettre les interventions communes de professionnels médicaux et non médicaux exerçant dans les établissements membres, des professionnels salariés du groupement, ainsi que des professionnels médicaux libéraux membres ou associés du groupement. Il peut réaliser ou gérer, pour le compte de ses membres, des équipements d'intérêt commun, y compris des plateaux techniques tels des blocs opératoires, des services d'imagerie médicale ou des pharmacies à usage intérieur, et détenir à ce titre des autorisations d'équipements matériels lourds et d'activités de soins.
GIP (<i>Groupement d'Intérêt Public</i>)	Le groupement d'intérêt public (GIP) peut être constitué soit entre des personnes morales de droit public, soit entre une ou plusieurs d'entre elles et une ou plusieurs personnes morales de droit privé pour exercer ensemble pendant une durée déterminée des activités d'intérêt commun. Le GIP est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
GIE (<i>Groupement d'Intérêt Economique</i>)	Le but du groupement est de faciliter ou de développer l'activité économique de ses membres, d'améliorer ou d'accroître les résultats de cette activité.
Question 11	
MEAH (<i>Mission nationale d'expertise et d'audit hospitaliers</i>)	La MEAH a été créée en mai 2003 dans le cadre du Plan Hôpital 2007. Rattachée au Ministère de la santé (DHOS), elle aide les établissements de santé publics et privés à améliorer leur organisation.

PARTIE C : L'INFORMATIQUE ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Question 12	
Site Web partagé	Site Web où plusieurs établissements sont représentés (par exemple dans le cas d'un groupe qui présente tous ses établissements sur un même site Web).
Réseau local (<i>Local Area Network, LAN</i>)	Réseau informatique reliant entre eux un ensemble d'ordinateurs appartenant à un même établissement dans une zone réduite (salle, bâtiment ou site), et permettant notamment le partage d'informations.
Intranet	Réseau informatique utilisé à l'intérieur d'un établissement ou de toute autre entité organisationnelle, utilisant des navigateurs Web, et mettant à disposition des utilisateurs d'un ou de plusieurs sites les mêmes informations. Il n'est pas accessible en dehors de cette entité.
Extranet	Site à accès sécurisé permettant à un établissement de n'autoriser sa consultation qu'à certaines catégories d'intervenants externes, en général ses partenaires. Un Extranet est en général une extension d'un Intranet.
Échange de Données Informatisées (EDI)	Technique remplaçant les échanges de documents entre entreprises ou établissements (commandes, factures, bons de livraison, etc.) par des échanges entre ordinateurs, connectés par liaisons spécialisées ou un réseau (privatif) à valeur ajoutée (RVA). Les données sont structurées selon des normes techniques de référence (ex : Edifact, Etebac).

PARTIE C : L'INFORMATIQUE ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT (suite)

Question 12 (suite)	
Autres liaisons informatiques spécifiques	Ces liaisons peuvent être internes (liaisons inter-sites) ou externes. Elles peuvent s'appuyer sur différentes technologies (réseau privé virtuel- VPN, Transpac, etc.).
Réseau local sans fil	Réseau informatique reliant entre eux un ensemble d'ordinateurs appartenant à un même établissement dans une zone réduite (salle, bâtiment ou site) et permettant notamment le partage d'informations et dans lequel au moins deux ordinateurs peuvent communiquer sans liaison filaire.
Question 13	
Connexion RNIS (Réseau Numérique à Intégration de Services) / ISDN	Ligne téléphonique spéciale transportant des données sous forme numérique avec un débit le plus souvent plus élevé que celui d'une ligne téléphonique traditionnelle. Elle permet de combiner les appels vocaux et les transferts de données (dont les images, avec par exemple le service « Numeris » de France Telecom).
Connexion à haut débit DSL	Technologie accroissant la largeur de bande disponible pour transporter des informations à une vitesse rapide sur des lignes téléphoniques classiques. En font partie les technologies de l'ADSL, SDSL, IDSL, HDSL, RADSL, VDSL, dont les caractéristiques de vitesse et de distance varient. La capacité de transmission offerte permet l'accès rapide à Internet, à la vidéoconférence, au télétravail, etc.
Autres connexions fixes, connexion à un réseau régional haut débit	Technologies permettant une grande capacité de transmission (au minimum 2 Mbits/s) via une liaison spécialisée, la fibre optique, le câble et une boucle locale.
DECT (Digital European Cordless Telephone)	Norme européenne de téléphone sans fil.
Question 16	
GED (Gestion électronique de documents)	Application informatique permettant la saisie, l'indexation et le stockage des documents et fichiers bureautiques ou Internet.
Gestion des connaissances	Dispositif incluant des logiciels, destiné à améliorer l'archivage, la formalisation et la valorisation des savoirs techniques, compétences ou expériences (meilleures pratiques), en en simplifiant l'accès.
Outils d'analyse statistique, outils décisionnels	Logiciels utilisés pour explorer de grandes quantités de données et y trouver des corrélations pour faire des analyses, prévoir des évolutions et aider à la décision. Ces applications (par exemple outils décisionnels, outils de <i>datamining</i>) exploitent les données dans des bases de données centralisées (<i>datamarts</i> , <i>datawarehouses</i>).
Groupware (Logiciel collaboratif)	Logiciel qui permet à des utilisateurs séparés géographiquement mais reliés par un réseau informatique de travailler ensemble. Cela peut passer par le partage des messageries, des agendas, des bases de documents, etc. Par exemple, Outlook et Lotus Notes ont des fonctionnalités de groupware. On inclut ici sous le terme <i>groupware</i> les applications de "Web collaboratif".
Vidéoconférence (visioconférence, téléconférence)	Conférence où chacun des correspondants situés en des lieux éloignés dispose d'une installation spécifique permettant la transmission de la parole et de l'image. Ces conférences peuvent être faites à deux (visioconférence) ou à trois et plus (téléconférence).
Intégration d'applications d'entreprise (Enterprise Application Integration, EAI)	L'EAI désigne à la fois les solutions et les méthodes destinées à assurer l'intégration des différentes composantes du système d'information, en simplifiant les interfaces entre les applications. L'objectif est de permettre l'évolution indépendante des applications sans compromettre leur inter connectivité.
Architecture Orientée Service (Service Oriented Architecture, SOA)	Dans le cadre de l'architecture orientée services, on considère l'informatique comme un ensemble de services, composants autonomes qui ne dépendent d'aucun contexte. L'architecture orientée service consiste à identifier ces services, à éliminer les doublons et à faire interagir et communiquer entre eux ces services de manière standardisée. Elle s'appuie sur des protocoles standard tels les services Web.
Services Web	Mécanisme de communication standard permettant de faire dialoguer deux applications basées sur des technologies hétérogènes, en permettant l'interopérabilité par des normes ouvertes tel le XML.
Workflow (Gestion électronique des processus)	Technologie logicielle ayant pour objectif l'amélioration de l'efficacité des processus internes d'une entreprise ou établissement. Ceci implique la modélisation des procédures de travail avec la prise en compte des acteurs, des tâches et des documents. Exemple : la circulation automatique de méls pour valider une demande de congé. Le workflow peut faire partie d'un BPMS (voir après).

PARTIE C : L'INFORMATIQUE ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT (suite)

Question 16 (suite)	
BPMS (<i>Business Process Management System</i>)	Ensemble logiciel destiné à formaliser les processus d'une entreprise ou établissement dans le but de les automatiser.
PACS (<i>Picture Archiving and Communication Systems</i>)	Le système PACS permet le traitement des images (compression, sécurisation) et leur visualisation en interne ou en externe (par ex : médecins prescripteurs extérieurs) et leur archivage.
Question 17	
Progiciel de Gestion Intégrée (PGI) ou <i>Enterprise Resources Planning (ERP)</i>	Progiciel qui permet de gérer les processus d'une entreprise ou établissement et de partager les informations entre les métiers par le biais d'une base de données unique. Les PGI sont divisés en modules qui correspondent à des fonctions de l'entreprise ou de l'administration. (Exemples de PGI : SAP, Peoplesoft, Oracle). Il peut s'agir de PGI ou de modules de PGI.
Progiciel	Logiciel de marché complet et intégré, qui permet de répondre à une problématique globale par un ensemble de programmes qui sont regroupés pour former un tout. On trouve par exemple des progiciels de gestion des ressources humaines.
Application maison	Application que l'établissement a fait développer spécifiquement pour ses propres besoins, éventuellement avec l'aide de prestataires extérieurs. Un progiciel du marché paramétré spécifiquement ne constitue pas une application maison.
Question 17 b	
Logiciels libres	Quiconque possède une copie d'un logiciel libre a le droit de l'utiliser, de l'étudier, de le modifier et de le redistribuer. Quelques exemples : GCC (compilateur), Firefox (navigateur web), Thunderbird (mailleur), OpenOffice (traitement de texte, tableur, présentations, etc.), Samba (partage de fichiers), Apache (serveur web), PostgreSQL (base de données), etc.

PARTIE D : RELATIONS DE VOTRE ÉTABLISSEMENT AVEC LES PATIENTS ET LEUR FAMILLE

Question 21	
Labellisation de la qualité de l'accueil	Labels : « fraternité », qualité de la prise en charge des patients, etc.

PARTIE E : ACTIVITÉ MÉDICALE ET LOGISTIQUE

Question 23	
GMAO (<i>Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur</i>)	L'outil de GMAO se caractérise par quatre fonctionnalités standards : la gestion de la maintenance c'est-à-dire des interventions préventives et curatives sur les machines, la gestion du personnel de maintenance: planning, affectations aux personnes, gestion des formations (peu usité), la gestion des stocks de pièces détachées: contrôle des stocks en magasin, alertes sur seuil, réception de pièces, la gestion des achats: édition des commandes, gestion des fournisseurs et de leur prix, facturation.
Question 24	
ISO	Ensemble de procédures à suivre, communes aux secteurs public et privé, pour atteindre un objectif de qualité. Elles peuvent concerner la prise en charge du patient, mais aussi le management et la gestion au service du patient (accueil, stérilisation, formation, etc.), la qualité et la prévention et enfin la recherche.
Analyse de la valeur, analyse fonctionnelle	Ces méthodes ont pour objectif d'analyser les conséquences des choix de conception sur les procédés ou la production du service, en terme de valeur de la prestation, de sécurité, de maintenance, etc.
Equipes ou groupes de travail autonomes	Agents collectivement responsables d'un ensemble d'activités et qui ont une relative autonomie dans leur organisation interne. Ces groupes ont un fonctionnement collectif qui s'inscrit dans la durée.

**Annexe 3 - Résultats complets du volet « salariés » -
Ensemble des secteurs**

		Type d'établissement				Catégorie socio-professionnelle							
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q16 : Travail au-delà de la durée habituelle	Fréquemment	31	31	28	25	56	45	45	35	17	8	19	8
	Occasionnellement	40	39	45	44	35	39	36	49	42	32	46	48
	Jamais ou presque	30	30	27	31	9	16	19	16	41	60	35	44
Q16bis : Si travail fréquemment ou occasionnellement au-delà de la durée habituelle	Il y a une compensation en salaire ou repos	76	75	75	85	47	33	84	80	79	85	89	93
Q17 : Détermination des horaires par l'établissement	Horaires déterminés par l'ets sans possibilité de modifications	72	72	73	81	50	15	77	57	87	91	71	88
	Sélection entre plusieurs horaires	17	18	18	10	22	31	16	24	12	7	26	11
	Horaires choisis librement	10	10	10	8	28	55	6	19	1	1	3	2
Q18 : Doit effectuer des astreintes	Fréquemment	21	21	19	21	69	27	17	33	10	6	8	16
	Occasionnellement	11	11	11	9	17	12	11	11	9	7	10	9
	Jamais ou presque	69	69	70	69	14	61	72	56	81	88	82	75
Q19 : Travaille le dimanche	Fréquemment	46	47	37	46	32	4	59	23	74	46	31	32
	Occasionnellement	15	16	20	12	43	13	14	17	9	14	4	24
	Jamais ou presque	38	38	43	42	25	82	27	60	17	40	66	43
Q20 : Travaille le samedi	Fréquemment	52	53	42	52	52	11	61	33	77	52	34	35
	Occasionnellement	18	18	23	18	37	35	17	21	9	17	10	25
	Jamais ou presque	30	29	36	30	10	54	22	46	13	31	56	40
Q21 : Travaille la nuit	Fréquemment	22	23	15	16	39	0	36	15	28	4	12	1
	Occasionnellement	15	15	14	11	39	6	16	12	19	5	2	11
	Jamais ou presque	63	61	71	72	22	94	48	73	53	91	86	88
Q 22 Connait ses horaires dans le mois, la semaine, la journée à venir	Dans le mois	88	88	90	93	85	89	88	91	86	88	93	87
	Si non : la semaine prochaine	79	80	67	77	60	67	80	84	89	78	89	68
	Si non : demain	53	50	75	68	60	16	46	45	69	69	73	36

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 46 % des salariés du secteur hospitalier travaillent fréquemment le dimanche. Ils sont 47 % dans le public, 37 % dans le privé non lucratif et 46 % dans le privé lucratif.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q23 : Matériels informatiques utilisés pour les besoins professionnels	Ordinateur fixe	69	71	74	50	90	82	84	91	45	26	82	40
	Ordinateur portable	11	11	12	9	44	36	10	9	3	0	4	8
	Terminal ou une console informatique	30	30	34	21	53	28	35	48	16	7	27	16
	Autre matériel permettant une connexion à internet ou au syst d'info	19	19	21	16	31	32	20	29	14	5	19	3
	Autre	4	4	10	5	9	13	3	7	3	0	2	2
Q23bis : Si n'a pas d'ordinateur fixe ou portable	Sait se servir d'un ordinateur	63	64	49	67	100	52	86	82	62	54	55	59
Q26a : Dispose d'un mail individuel	Oui	38	38	45	30	75	84	21	51	6	21	52	18
Q26b : Si non, dispose d'un mail collectif	Oui	28	26	51	37	18	52	28	35	22	25	41	17
Q26bis : Temps passé sur un mail	Moins de 10 min sur un mail	53	53	54	55	35	27	64	50	85	72	57	45
	De 10 à 30 min sur un mail	28	29	25	21	42	22	22	33	8	17	29	55
	De 30 à moins d'une heure sur un mail	12	12	15	10	14	28	11	12	6	0	11	0
	De 1h à 2h sur un mail	5	4	5	8	7	19	3	3	0	5	1	0
	Plus de 2h sur un mail	2	1	2	7	1	4	1	1	0	6	2	0
Q27 : Utilise internet à des fins professionnelles	Oui	51	51	57	51	92	88	40	65	16	33	53	28
Q27ter : Type d'accès à internet	A accès à une liste limitée	33	33	36	28	29	13	40	27	39	57	41	51
	A accès à toute la toile	67	67	64	72	71	87	60	73	61	43	59	49
Q28 : Utilise un intranet ou équivalent	Oui	71	73	70	52	85	85	73	73	50	66	70	54
Q29 : Si utilisation d'internet ou d'un intranet	Consulte une base de données	79	80	81	67	81	84	88	75	69	75	72	61
	Travaille en collaboration via un serveur ou disque dur partagé	61	60	73	59	62	59	54	67	49	56	74	71
	Renseigne en ligne une demande de congés ou autres formulaires	30	30	34	20	28	62	26	33	11	14	41	31
Q31 : Au cours des 12 mois a changé de ...	A changé de matériel informatique	25	24	32	28	22	36	25	30	21	19	26	17
	A changé de logiciel	25	25	33	19	29	28	29	21	23	13	24	6
Q32 : L'établissement a assuré des formations à l'informatique	Oui	51	52	52	40	30	62	52	61	40	44	67	55
	Moins de trois jours	70	70	64	69	84	57	78	64	83	89	47	63
Q32bis : Si l'établissement a assuré des formations à l'informatique, la dernière a duré...	... de 3 à 5 jours	22	22	22	20	4	25	16	25	17	9	40	37
	... de 1 à 4 semaines	6	6	12	9	7	15	5	6	1	3	10	0
	... un mois ou plus	2	2	3	3	5	3	1	5	0	0	3	0
Q33 : Utilise un téléphone mobile pour le travail	Oui	37	36	43	42	66	50	35	30	37	26	23	22
Q34 : Est joint en dehors des horaires de travail pour le travail	Souvent	12	12	10	13	20	17	12	8	18	1	7	6
	Parfois	46	46	44	51	42	52	59	29	56	58	28	21
	Jamais ou presque	42	42	46	35	38	31	30	63	26	42	65	73

Si utilisation d'au moins un outil informatique (ordinateur fixe ou portable, terminal, autre)

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 69 % des salariés du secteur hospitalier ont un ordinateur fixe à disposition. Ils sont 71 % dans le public, 74 % dans le privé non lucratif et 50 % dans le privé lucratif.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q35 : La plupart du temps, travaille dans un seul endroit, un seul site	Oui	89	88	89	95	79	66	90	86	96	95	94	75
Q35bis : Si non, travaille dans les endroits suivants	Autres sites	29	30	26	18	48	62	29	31	16	19	24	37
	Salons, conférences, extérieur	19	21	21	8	63	44	26	23	4	1	4	4
	En clientèle	5	6	3	0	13	9	6	9	2	0	2	8
	Au domicile	12	12	15	6	57	42	10	7	0	1	4	2
	A un autre endroit	5	5	7	1	14	10	5	5	1	0	4	6
Q35qua : Si travaille en dehors du bureau, y travaille...	Tout le temps ou presque	15	15	16	14	13	4	14	17	17	19	12	47
	La moitié ou plus	18	18	19	9	24	32	13	21	5	13	14	6
	Moins de la moitié	67	67	65	76	61	63	73	61	79	67	72	48
Q36 : Utilise un micro-ordinateur pour des activités professionnelles en dehors du bureau	Souvent	23	23	32	20	55	32	12	14	12	0	10	0
	Parfois	19	19	18	25	20	46	22	7	2	13	18	7
	Jamais ou presque	58	59	50	55	25	21	67	79	86	87	73	93
Q36bis : Si souvent ou parfois, accède au système informatique de l'établissement	Oui	36	34	36	56	27	35	43	39	41	100	52	0

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 89 % des salariés du secteur hospitalier travaillent sur un seul site la plupart du temps. C'est le cas de 79 % des médecins, 90 % des infirmiers, etc.

		Type d'établissement				Catégorie socio-professionnelle							
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q37 : A un ou plusieurs salariés sous ses ordres	Oui	27	26	27	30	65	61	49	22	2	4	3	17
Q37bis : Si oui, certains d'entre eux encadrent d'autres salariés	42	44	38	31	69	65	29	37	23	0	53	13
	... a reçu une formation pour encadrer	24	25	12	19	3	50	28	30	6	0	19	36
Q38 : Travaille régulièrement avec,	le supérieur hiérarchique	77	78	73	71	76	80	81	87	77	63	76	76
	les personnes encadrées (si encadre des personnes)	100	100	100	99	100	100	100	100	77	100	100	100
	des collègues du même service	94	94	95	94	92	77	95	96	95	96	93	95
	des collègues extérieurs à l'établissement	65	65	74	64	84	77	69	67	58	47	74	48
	des personnes extérieures à l'établissement	50	49	60	47	72	85	58	62	35	15	49	39
Q38ter : Si travaille avec des personnes extérieures à l'établissement, ce travail est-il régulier	62	63	57	62	79	63	59	75	40	47	65	51
Q38qua : Si travaille avec des personnes extérieures à l'établissement, il s'agit de	fournisseurs - prestataires	31	29	34	40	8	42	33	51	15	5	30	52
	consultants	18	19	14	13	11	41	21	18	8	11	14	7
	clients, usagers, patients	10	10	21	2	9	24	9	6	12	0	17	0
	personnes appartenant à d'autres filiales	19	20	20	15	23	28	18	19	13	49	15	7
	d'autres personnes	70	72	63	60	85	54	67	71	86	54	61	62
Q39 : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : ces personnes sont au même endroit que le salarié	Oui	93	93	93	96	91	84	93	91	98	96	93	94
Q39bis-a : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille avec combien de personnes	1 seul	4	4	5	3	3	1	3	6	4	4	6	2
	entre 2 et 5	28	26	28	40	18	19	26	24	29	35	37	37
	entre 6 et 10	23	22	24	25	25	14	20	27	26	22	20	24
	plus de 10	46	47	43	32	54	66	51	43	41	39	38	36
Q39bis-b : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille,	tout le temps	74	73	77	81	64	37	74	69	86	85	74	65
	moins souvent mais au moins 1/4 du temps	17	18	17	14	21	29	20	23	8	11	17	27
	au plus 1/4 du temps	9	9	7	5	15	33	6	8	6	4	8	8
Q39bis-c : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : depuis un an, a changé de collègues	la plupart a changé	11	12	7	6	17	11	12	7	15	11	9	0
	certains ont changé	49	49	47	42	31	45	60	42	55	46	41	33
	non	40	38	47	53	51	44	28	51	30	43	50	67
Q39ter : Si travaille avec des collègues, ceux-ci ont plutôt les mêmes tâches et compétences	53	54	45	49	52	9	62	54	55	53	48	51
	... font plutôt des tâches différentes	47	46	55	51	48	91	38	46	45	47	52	49

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 27 % des salariés du secteur hospitalier ont un ou plusieurs salariés sous ses ordres. Pour les médecins, ils sont 65 %, les infirmiers, 49 %.

		Type d'établissement				Catégorie socio-professionnelle							
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q40a : Montre comment faire le travail	Souvent	28	28	31	28	40	33	37	32	21	12	22	30
	Parfois	54	54	47	53	44	33	52	55	58	59	60	52
	Jamais	18	18	22	19	16	34	11	13	21	29	19	19
Q40b Répartit le travail ou intervient dans la répartition	Souvent	30	31	28	28	35	49	44	27	26	15	17	29
	Parfois	34	33	34	36	31	18	33	29	40	31	44	28
	Jamais	36	36	38	35	35	33	23	44	34	54	39	43
Q40c : Aide en cas de problèmes techniques	Souvent	33	33	31	31	36	37	42	42	26	21	23	28
	Parfois	47	48	47	48	44	34	49	48	46	45	57	50
	Jamais	13	13	16	13	18	23	6	9	17	15	14	13
	Pas de pbs techniques	7	7	6	8	2	6	3	1	11	19	6	9
Q40d : Etre la personne à qui on s'adresse en cas de difficultés	Souvent	35	36	31	29	62	72	41	35	23	13	27	26
	Parfois	44	43	47	43	34	17	48	36	57	41	43	39
	Jamais	22	21	21	28	4	11	11	29	20	46	30	35
Q40e : Contrôle le travail de collègues	Souvent	16	16	13	16	30	39	24	14	5	3	8	15
	Parfois	21	21	24	20	21	18	23	26	18	14	21	24
	Jamais	63	64	62	64	49	43	53	60	76	83	72	61
Q41a : Quelqu'un a montré au salarié le fonctionnement d'une machine complexe	Oui	62	62	69	59	71	45	76	59	67	45	54	27
	Pas de machine complexe	7	7	8	8	2	5	3	2	11	19	5	14
Q41b : Quelqu'un a montré au salarié 1 procédure complexe pour l'alimentation d'une base de données	Oui	52	52	59	49	61	47	65	52	52	23	54	36
	Pas de procédure complexe	11	10	9	14	3	7	3	6	15	32	6	27
Q41c : Quelqu'un a montré au salarié l'attitude à adopter dans la relation avec le public	Oui	35	35	35	34	27	20	36	18	58	39	28	14
	Pas de clients	12	13	11	10	4	23	1	23	1	23	16	67
Q41d : Quelqu'un a montré d'autres aspects du travail	Oui	37	37	34	37	38	26	45	31	42	28	37	15

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 28 % des salariés du secteur hospitalier montrent souvent comment faire le travail.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q42 : Le travail est contrôlé en permanence	22	22	22	22	11	10	27	28	27	19	15	20
	... au moins une fois par jour	12	13	12	10	12	1	11	13	16	13	8	20
	... au moins une fois par semaine	9	8	8	11	7	12	7	9	7	17	7	6
	... au moins une fois par mois	5	4	6	6	0	10	3	7	3	6	7	7
	... à certaines occasions	26	26	22	26	35	40	30	20	20	17	29	19
	... rarement ou jamais	27	27	30	25	34	27	22	22	28	28	34	27
Q42bis : Si le travail est contrôlé, il l'est par le supérieur	90	90	87	91	64	89	92	91	95	95	94	95
	... d'autres collègues	31	30	42	31	25	24	37	20	39	27	31	20
	... des organismes ou personnes extérieurs	34	33	32	43	45	36	34	37	28	19	44	39
Q43 : Existence d'une surveillance par des moyens informatiques ou vidéo	Oui	12	12	15	9	16	13	10	22	4	9	16	13
	Ne sait pas	5	5	8	7	8	7	4	7	3	4	7	7
Q44 : Le supérieur hiérarchique direct est un homme	32	33	37	24	77	69	17	37	10	26	35	91
	... une femme	66	66	58	75	13	25	83	62	89	73	65	9
	... pas de supérieur direct	2	2	5	1	10	6	0	0	1	1	1	0
Q45 : Si a un supérieur direct, il est de la même génération	30	30	32	31	37	24	36	31	26	19	34	30
	... plus âgé	53	52	53	55	55	62	51	49	51	60	51	49
	... plus jeune	17	18	15	14	8	15	13	20	23	21	16	21
Q45bis : Si a un supérieur direct, utilise le vouvoiement	61	61	55	58	36	64	55	53	72	82	64	42
	... tutoiement	39	39	45	42	64	36	45	47	28	18	36	58

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 22 % des salariés du secteur hospitalier le travail est contrôlé en permanence, soit 27 % des infirmières, aides-soignantes et 19 % des agents de service.

		Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q46 : Une erreur dans le travail peut entraîner des conséquences dangereuse pour votre sécurité	59	60	62	56	59	22	73	43	74	58	34	71
	... dangereuse pour la sécurité d'autres personnes	76	77	76	72	84	50	92	65	90	62	54	61
	... négatives pour vous	68	68	69	68	73	52	81	55	78	56	56	62
	... négatives pour d'autres personnes	44	44	45	39	46	45	54	35	52	23	42	26
	... négatives pour l'entreprise	70	70	72	69	83	72	85	64	78	42	54	49
Q47 : Est en contact direct avec le public en permanence	73	73	74	74	90	42	90	58	90	55	66	5
	... parfois	9	9	10	9	4	18	7	11	6	15	10	18
	... jamais	17	17	17	17	7	40	3	32	4	30	24	77
Q47bis : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) vous vous débrouillez tout seul	39	40	32	39	63	30	43	50	20	30	49	20
	... vous vous débrouillez avec des collègues qui vous entourent	37	36	42	42	25	57	41	29	44	36	29	8
	... vous faites appel à un supérieur hiérarchique	20	20	22	14	9	4	13	15	34	31	17	16
	... sans objet	4	4	4	5	2	8	3	6	3	4	5	57
Q47ter : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) l'établissement a assuré une formation spécifique aux relations avec le public	28	29	35	17	6	45	28	23	44	25	25	5

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 76 % des salariés du secteur hospitalier estiment qu'une erreur dans leur travail pourrait avoir des conséquences dangereuses pour la sécurité d'autres personnes.

	En %	Type d'établissement				Catégorie socio-professionnelle							
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q48a : Le travail implique de lire des txts, fiches, etc,	Oui	86	86	87	85	93	95	94	91	85	62	83	72
Q48a : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	7	7	6	7	10	15	5	9	4	7	6	3
	Moins longtemps, mais tous les jours	47	47	54	45	52	54	48	44	47	39	50	45
	Pas tous les jours	46	46	40	48	38	31	47	47	49	54	44	52
Q48b Le travail implique de rédiger des txts, formulaires, etc,	Oui	76	77	75	74	98	88	90	81	68	46	72	48
Q48b : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	14	15	13	14	19	21	10	25	7	7	25	4
	Moins longtemps, mais tous les jours	63	62	60	68	62	50	71	49	74	48	57	55
	Pas tous les jours	23	23	27	18	19	29	19	26	19	45	18	41
Q48c : Si utilise l'informatique, alimente des bases de données, saisit des informations sur ordinateur	Oui	66	66	66	60	75	77	63	83	45	29	78	41
Q48c : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	17	17	18	17	15	12	6	21	6	21	42	22
	Moins longtemps, mais tous les jours	61	61	70	55	63	50	72	65	59	38	44	40
	Pas tous les jours	22	22	12	27	22	38	21	15	35	41	14	38
Q49 : Le travail implique de parler ou d'écrire une autre langue que le français	Fréquemment	4	4	9	2	18	7	2	5	1	0	3	0
	Occasionnellement	19	19	19	20	35	27	25	21	16	6	14	4
	Jamais ou presque	77	77	73	79	47	66	73	74	83	94	83	96
Q49ter : Si le travail implique fréquemment ou occasionnellement de parler ou écrire une autre langue : elle est utilisée dans les relations avec les collègues	2	2	3	0	3	4	3	4	0	0	0	1
	... dans les relations avec les supérieurs hiérarchiques	1	1	0	0	0	3	0	4	0	0	0	0
	... dans les relations avec les fournisseurs	1	1	2	1	2	1	1	5	0	0	0	1
	... dans les relations avec les clients	17	16	20	20	26	11	24	15	17	6	14	3
	... dans les relations avec d'autres personnes extérieures	8	8	10	6	36	27	5	11	1	0	5	0
Q50 : Doit utiliser des documents non rédigés en français	Fréquemment	5	5	10	2	26	5	3	8	0	0	1	0
	Occasionnellement	17	18	19	10	46	31	16	33	4	2	10	13
	Jamais ou presque	78	78	71	88	27	64	81	59	96	98	89	87
Q50bis : Si oui, cela gêne le bon déroulement du travail	Oui	32	33	21	30	22	17	45	37	43	0	27	45

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 17 % des salariés du secteur hospitalier utilisent occasionnellement des documents non rédigés en français.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q51 : Le travail est généralement clairement expliqué	Oui	64	63	66	67	38	45	68	59	71	70	70	65
Q51bis : Si non, souhaitez qu'il soit plus clairement expliqué	Oui	18	18	23	13	4	8	31	29	15	13	7	20
Q52 : Réalise des tâches très différentes des autres	Tous les jours	58	59	57	49	67	70	72	55	53	38	49	48
	Toutes les semaines	9	9	10	11	10	5	6	12	9	8	12	13
	Moins souvent	12	11	16	16	14	10	12	11	12	11	15	8
	Jamais ou presque	21	21	17	24	9	14	10	22	26	42	23	31
Q52bis : Peut interrompre momentanément son travail	Oui	63	63	67	61	64	94	53	74	47	71	76	77
Q53 : Reçoit des ordres, consignes, suit des procédures ou modes d'emploi	Oui	86	85	87	89	77	63	93	89	92	76	84	81
Q53bis : Si oui, les applique strictement	63	63	66	60	49	66	61	61	64	77	69	56
	... dans certains cas, fait autrement	35	35	31	39	50	33	37	37	34	22	30	41
	... fait autrement la plupart du temps	2	2	2	1	1	1	2	2	2	1	1	3
Q54 : Lorsque les supérieurs hiérarchiques disent ce qu'il faut faire, indiquent comment faire	23	23	28	25	12	3	23	14	30	42	21	22
	... indiquent l'objectif	77	77	72	75	88	97	77	86	70	58	79	78

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 64 % des salariés du secteur hospitalier estiment que leur travail est généralement clairement expliqué.

En %		Type d'établissement				Catégorie socio-professionnelle							
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q55 : Dans le cas d'une surcharge de travail : êtes vous aidé par vos supérieurs hiérarchiques (si en a un)	50	49	46	57	54	48	51	51	52	41	43	61
	... vos collègues (si a des collègues réguliers)	88	88	88	88	84	62	90	84	95	91	84	88
	... d'autres personnes	28	28	34	32	38	28	31	20	34	19	31	9
	... des personnes extérieures	11	11	15	10	21	23	12	15	10	2	6	9
Q55bis : Si se fait aidé par des personnes extérieures, il s'agit de fournisseurs ou prestataires	3	3	8	3	1	16	2	9	3	1	1	6
	... de consultants	1	1	2	3	0	12	2	1	0	0	0	0
	... de clients, d'usagers, de patients	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
	... de personnes appartenant à d'autres filiales du groupe	5	5	4	4	15	5	5	7	3	0	4	0
	... d'autres personnes	4	4	4	4	8	3	7	2	4	1	2	4
Q56 : Si rencontre des difficultés techniques, règle l'incident	36	36	37	39	40	43	41	49	25	23	31	49
	... ne règle pas l'incident	55	55	52	50	59	52	56	46	60	51	62	37
	... ne rencontre pas de difficultés	9	9	11	12	2	5	3	5	15	25	7	14
Q56bis : Si, en cas de difficultés techniques ne règle pas personnellement l'incident, se débrouille avec les personnes qui vous entourent	16	16	12	15	12	12	18	12	22	18	9	10
	... fait appel à des spécialistes de l'établissement	70	70	70	65	84	72	72	64	65	61	76	76
	... fait appel directement à des spécialistes extérieurs	5	4	6	10	4	10	4	10	1	3	8	5
	... en réfère à qq de l'établissement	9	9	12	9	0	5	7	9	13	18	10	7
Q57 : Fait partie d'un groupe de travail, projet, résolution de problème	Fait partie d'un gr de travail de type gr de projet, de pilotage	29	30	29	25	46	71	40	35	18	8	16	7
Q57bis : Si oui, en est le responsable, animateur, chef de groupe	Oui	37	38	41	35	59	68	37	19	22	12	28	0
Q58 : Participe à des réunions dans le cadre du travail	Oui	85	87	84	71	94	97	91	92	85	71	75	65

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 50 % des salariés du secteur hospitalier sont aidés par leurs supérieurs hiérarchiques dans le cas d'une surcharge de travail

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q59 : le rythmes de travail est imposé par des demandes internes	60	61	56	56	60	51	64	65	59	49	65	61
	... des demandes extérieures	53	53	57	51	67	35	59	50	55	42	59	17
	... des délais de production en une heure max	22	22	26	17	17	15	22	21	24	25	18	33
	... desdélais de production en une journée max	22	23	14	24	13	14	15	31	22	28	27	50
	... des machines	7	7	6	5	3	0	7	12	6	11	0	17
	... le travail d'autres collègues	44	44	41	45	48	26	51	37	51	41	32	32
Q59bis : Si le travail est imposé par des contraintes, celles-ci se sont allégées	4	4	4	9	5	7	4	2	5	4	3	6
	... accentuées	54	55	52	45	54	53	55	56	56	46	52	52
	... restées stables	42	42	44	46	41	40	41	42	38	49	45	43
Q60 : Doit faire face à des pointes d'activités	Tous les jours	34	34	32	34	32	10	43	32	36	31	34	12
	Une fois par semaine	34	34	37	36	49	29	33	31	35	31	30	35
	Une fois par mois	17	17	16	18	12	30	14	16	15	17	23	18
	Une fois par an	7	7	9	6	3	27	4	14	3	5	4	15
	Jamais ou presque	9	9	5	7	4	4	5	7	11	15	9	21
Q60bis-a : Si oui, ces pointes sont...	... moins fréquentes	5	5	6	7	4	4	7	4	4	1	6	10
	... plus fréquentes	53	54	49	50	48	34	57	55	58	44	56	61
	... n'ont pas évolué	42	41	45	43	48	62	36	41	38	56	38	30
Q60bis-b : Si ne fait pas face à des pointes d'activité,	a néanmoins connu des périodes avec pointes d'activité	47	48	24	50	41	73	76	53	58	21	46	32
Q60ter : Si a fait face à des pointes d'activité,	connait à l'avance les moments ou périodes où interviennent les pointes d'activité	46	45	44	52	39	59	35	55	39	52	61	50
Q61b : Travail perturbé par des pannes ou incidents de l'informatique	Souvent	10	10	14	7	11	13	13	14	4	5	13	4
	Parfois	40	42	41	29	49	43	46	60	26	13	52	28
	Jamais ou presque	24	24	25	20	28	29	25	17	28	19	17	28
	Le travail consiste à réparer pannes	1	0	0	1	0	1	0	1	0	1	1	2
	Le travail de ne dépend pas de l'informatique	25	24	21	42	11	15	15	7	41	62	17	37
Q61b : Travail perturbé par des pannes ou incidents de machines	Souvent	9	9	11	6	6	4	9	14	6	7	11	11
	Parfois	39	40	36	35	49	36	43	50	27	30	42	43
	Jamais ou presque	33	33	36	35	38	40	37	25	38	26	30	28
	Le travail consiste à réparer pannes	1	0	0	1	0	0	0	1	1	2	0	3
	Le travail de ne dépend pas des machines	18	18	17	23	7	19	12	10	28	35	17	15

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 60 % des salariés du secteur hospitalier ont un rythme de travail imposé par des demandes internes.

		Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q62 : Doit atteindre des objectifs précis	Oui	44	43	51	44	39	46	51	44	43	34	44	30
Q62bis : Si oui, possibilité de modifier ces objectifs	Oui, à sa propre initiative	4	9	11	4	16	13	9	13	4	9	3	8
	Oui, en discutant seul à seul avec le supérieur hiérarchique	19	22	30	19	19	56	16	24	20	14	24	60
	Oui, en discutant à plusieurs ou collectivement	20	26	15	20	34	13	30	12	32	15	21	14
	Non	57	44	44	57	30	17	45	52	44	63	52	19
Q63 : Doit suivre des procédures de qualité strictes	Oui	85	77	80	85	76	68	89	71	83	73	64	67
Q63bis : Si doit suivre des procédures de qualité strictes, a reçu une formation sur ces procédures de contrôle qualité	41	49	50	41	31	51	50	42	57	55	37	73
Q64 : Des propositions pour l'amélioration du poste de travail ont été faites par le salarié ou ses collègues	Oui	60	65	62	60	68	71	69	71	62	54	57	61
Q64bis : Si oui, ont été ou seront prises en compte	Oui	80	79	78	80	80	85	81	86	71	77	83	71
Q65 : il arrive qu'il soit impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés ou les cadences	Fréquemment	8	13	12	8	16	7	14	10	13	11	15	11
	Parfois	44	44	40	44	38	36	46	46	49	42	39	46
	Jamais	24	18	23	24	20	29	14	25	14	23	22	27
	Pas de délais ou cadence	24	24	26	24	27	28	26	19	24	24	24	17
Q65bis : Si fréquemment ou parfois, ce sont les délais qui sont plutôt maintenus	18	18	17	18	11	24	13	16	14	25	29	34
	... c'est la qualité qui est plutôt maintenue	66	66	74	66	82	51	70	73	71	53	57	45
	... la qualité est autant sacrifiée que les délais	17	17	9	17	7	25	17	11	15	22	14	22

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : Pour 8 % des salariés du secteur hospitalier, il est fréquemment impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés.

	En %	Type d'établissement				Catégorie socio-professionnelle							
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q66 : Emporte du travail chez soi	Oui	20	21	22	11	72	68	21	19	2	1	10	2
	Sans objet	32	32	30	34	7	1	32	21	42	56	29	55
Q66bis : Si oui, emporte du travail tous les jours	12	12	20	5	17	23	6	5	7	0	10	0
	... une fois ou plus par semaine	33	31	57	41	48	43	24	16	0	0	16	100
	... une fois ou plus par mois	30	32	10	23	28	20	35	26	66	100	38	0
	... moins souvent	24	25	13	31	8	14	35	53	26	0	36	0
Q67 : Dispose d'un ordinateur à son domicile	Oui	78	79	81	76	94	89	87	83	65	62	76	77
Q68 : Dispose d'un accès à Internet chez soi	Oui	68	68	69	65	88	86	79	70	49	47	65	68
Q69 : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : utilisation au domicile pour des besoins professionnels	Oui	70	69	69	73	25	25	65	73	91	96	85	89
Q69bis : Si oui, utilise son ordi ou son internet pour des besoins professionnels...	... tous les jours ou presque	14	14	18	7	25	16	10	4	0	0	13	0
	... une fois pas semaine	30	30	41	24	51	40	23	15	8	0	14	0
	... de 1 à 3 fois par mois	28	28	30	26	19	16	35	37	31	100	13	18
	... moins souvent	28	28	11	43	5	28	31	44	61	0	60	82
Q69ter : Si oui, le plus souvent c'est inclus dans les heures de travail	Oui	3	3	3	6	0	14	2	1	0	0	9	0
Q69qua : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : se sert d'un ordi ou d'internet pour des besoins personnels...	... tous les jours ou presque	30	30	29	24	43	47	32	31	19	27	21	29
	... une fois par semaine	30	30	36	30	36	22	30	34	26	25	31	39
	... de une à trois fois par mois	13	13	10	13	9	6	13	11	19	13	13	4
	... moins souvent	11	11	10	14	6	14	10	10	13	15	13	12
	... jamais	16	16	15	19	5	12	15	14	24	20	22	15

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 20 % des salariés du secteur hospitalier emportent du travail chez eux.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q70a : Manque de compétences pour faire son travail	Oui	43	43	44	39	57	49	46	49	38	39	31	28
	Ne sait pas	3	3	3	5	4	4	4	1	4	2	3	1
Q70b : Certaines compétences non utilisées	Oui	44	44	48	42	52	48	45	36	42	44	43	56
	Ne sait pas	5	4	6	7	1	2	5	5	7	4	3	8
Q71 : Les compétences sont-elles plus, moins ou autant utilisées qu'il y a trois ans	Plus utilisées	39	39	37	41	45	45	44	48	32	29	36	23
	Moins utilisées	12	12	14	10	8	7	14	9	14	9	13	10
	Autant utilisées	49	49	49	50	47	48	42	44	53	61	51	67
Q72 : Le travail permet d'apprendre des choses nouvelles	Oui	87	87	91	84	96	93	95	92	89	63	83	67
Q73 : Autres formations suivies que celles déjà déclarées	Oui	67	69	60	57	51	74	80	67	64	57	65	59
Q73bis : Si oui, quelle spécialité de la formation suivie	En langues	1	0	2	0	4	1	0	1	0	1	0	0
	Secrétariat, bureautique	3	3	2	3	2	1	0	5	3	2	14	1
	Gestion, économie, droit	4	5	2	3	2	24	2	4	0	3	12	4
	Commerce, vente, marketing	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0
	Relations humaines, communication, management	15	15	10	12	12	20	15	13	17	11	18	3
	Formations techniques industrielles	2	2	0	2	0	8	1	3	0	2	0	4
	Autres formations techniques	16	15	22	19	16	7	20	29	5	10	11	22
	Formation en informatique	1	0	1	1	3	0	0	0	1	1	0	4
	Formations pédagogiques	3	3	6	2	3	7	3	4	4	0	3	0
	Hygiène, sécurité	29	29	32	34	10	13	26	18	42	58	18	45
Autres	27	28	23	23	47	19	32	22	28	13	24	16	
Q73ter : Durée de la formation	Moins de trois jours	55	54	54	64	43	54	61	51	53	58	50	52
	De trois à cinq jours	29	30	30	22	25	30	25	31	37	23	32	21
	De 1 à 4 semaines	9	9	6	5	12	12	6	10	7	11	11	19
	Un mois ou plus	7	7	9	10	20	4	8	8	3	8	7	8
Q75bis : Si a suivi une formation qui a conduit à un diplôme ou une qualification reconnuea obtenu la qualification	83	85	62	74	79	77	83	79	95	77	71	100
Q76 : Suite a la formation, a bénéficié d'une augmentation ou d'un avancement de carrière	Oui	4	4	2	4	0	7	4	5	2	10	1	4
Q77 : Ces 3 dernières années : formulation d'une demande de formation	Oui	58	60	57	46	47	65	69	66	59	44	51	45
Q77bis : Si oui, la demande est suivie ou sera suivie d'effets	Oui	64	65	62	63	84	82	64	72	52	60	62	43
	Ne sait pas	12	12	9	9	3	1	12	11	18	8	13	15

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 43 % des salariés du secteur hospitalier estiment manquer de compétences pour faire leur travail.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q78 : L'augmentation de la rémunération dépend du travail	21	22	10	17	15	27	22	17	22	27	16	17
	... du travail de l'équipe	1	1	0	1	2	0	1	1	0	1	0	5
	... des deux	4	4	3	6	1	12	4	5	7	2	1	6
	... ni de l'un ni de l'autre	71	71	83	70	82	57	71	75	67	64	80	67
	Ne sait pas	3	3	3	7	0	4	2	1	4	5	4	5
Q79 : Une partie ou la totalité de la rémunération est variable	Oui	32	32	28	32	41	34	39	31	38	19	20	18
Q79bis : Si une partie ou la totalité de la rémunération est variable, combien cette part représente-elle	Moins de 500 euros	39	38	46	47	26	17	34	27	51	59	55	81
	De 500 à 1000 euros	25	25	28	27	23	6	27	21	31	27	27	8
	De 1000 à 5000 euros	30	32	19	22	29	46	37	49	17	14	18	11
	Plus de 5000 euros	5	6	7	4	21	31	2	2	2	0	0	0
Q80 : A fait passer des entretiens d'évaluation en 2005 2006	Oui	19	20	21	12	24	43	35	17	8	4	8	4
Q80bis : Si est chef ou a fait passer un entretien d'évaluation, a de l'influence sur les salaires, primes ou promotions	Oui	19	18	15	29	16	75	13	24	4	0	18	0
	Oui	71	75	47	43	14	72	78	74	80	73	77	67
Q81ter : Si oui, l'entretien porte sur des critères précis	Oui	56	56	80	39	23	65	0	79	80	62	45	0
Q81qua : cette évaluation a des conséquences concrètes sur la rémunération	33	33	31	20	6	54	34	36	32	28	27	30
	... les formations	36	35	51	44	35	58	43	36	32	31	32	19
	... la carrière	50	52	37	33	39	54	57	40	48	50	50	50
	... d'autres choses	15	15	14	12	38	27	15	14	9	18	12	20
Q82 : Compte tenu du travail réalisé, comment le travail est-il payé ?	Très bien	1	1	1	0	2	2	0	1	2	0	1	2
	Bien	12	12	18	8	12	16	7	21	13	10	8	16
	Normalement	46	47	48	34	45	40	41	45	50	52	46	42
	Mal	37	36	28	50	34	31	46	28	34	31	42	34
	Très mal	5	5	5	8	7	11	6	5	2	6	3	6
Q83 : Si n'est pas en CDI, en agence d'intérim ou en apprentissage sous contrat,	Peut perdre son emploi	13	26	9	7	26	4	4	6	14	18	24	6
	Ne perdra pas son emploi	77	61	81	86	59	78	92	84	81	68	63	77
	Ne sait pas	10	13	10	8	14	18	4	10	5	13	13	17
Q84 : Dans les trois prochaines années, pense devoir changer de qualification ou de métier	Oui	24	25	20	18	14	23	21	21	25	35	29	26
	Non	71	71	73	71	84	71	75	77	69	59	58	66
	Ne sait pas	5	5	7	11	2	6	4	2	6	6	12	8

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 21 % des salariés du secteur hospitalier, l'augmentation de la rémunération dépend du travail.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q85a : le travail a changé depuis 2003	à cause d'un changement dans les techniques utilisées	37	37	46	35	34	20	46	49	30	22	44	27
	à cause d'un changement dans les façons de travailler ou dans l'organisation du travail	55	56	61	48	47	52	63	63	54	41	60	43
Q85b : Depuis 2003, l'établissement a connu une restructuration, un rachat, un changement dans l'équipe de direction	Oui	58	58	61	56	51	60	66	58	56	49	57	49
	Ne sait pas	4	5	1	3	2	0	7	4	5	5	4	0
Q85c : Depuis 2003, l'établissement a déménagé	Oui	5	5	6	4	11	1	5	5	7	4	4	2
Q85d : Depuis 2003, il existe d'autres événements ayant pu modifier le travail	Oui	34	34	32	31	25	46	39	32	37	25	30	32
Q85bis Ces changements ont eu un impact	Très important	16	16	16	16	14	24	18	20	16	6	17	11
	Important	39	39	44	34	45	42	43	39	30	33	42	44
	Peu important	26	26	21	25	26	25	25	27	29	25	25	21
	Aucun impact	19	18	19	25	14	9	14	13	25	36	16	24
Q85ter : Si important ou très important, l'impact sur le travail a été	Plutôt positif	38	38	40	38	34	46	30	47	39	31	50	22
	Plutôt négatif	35	35	30	34	42	30	39	30	34	39	21	43
Q86 : Consultation du personnel au moment de la mise en place du changement	Les aspects positifs et négatifs se compensent	27	27	30	28	23	24	30	23	27	30	29	36
	Le personnel a été consulté	35	35	44	34	30	53	32	40	38	38	28	38
Q86b : Si oui : participation à cette consultation personnellement	Avez-vous participé à cette consultation	59	59	55	59	58	81	54	59	56	66	58	50

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 37 % des salariés du secteur hospitalier le travail a changé depuis 2003 à cause d'un changement dans les techniques utilisées.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q87 : Dans l'établissement il existe des représentants élus	94	93	97	96	91	95	95	95	93	89	97	90
	... il existe des délégués syndicaux	95	96	94	87	96	93	95	95	95	95	96	93
Q88 : Par rapport aux organisations syndicales	Le salarié est adhérent	14	14	18	10	20	11	12	15	11	15	12	33
	Le salarié est sympathisant	7	8	9	3	5	10	6	7	9	8	5	10
	Le salarié n'est ni l'un ni l'autre	79	78	73	87	75	79	82	78	79	77	83	57
Q89 : Participe a une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail	Oui	10	11	10	2	12	18	8	14	8	6	13	15
	Sans objet : pas d'association	12	9	17	37	7	11	15	9	10	16	14	7
Q90 : A l'occasion de discuter avec des collègues de ce qui se passe dans l'établissement ...	Fréquemment	68	68	75	69	61	74	73	72	64	69	62	68
	Occasionnellement	28	29	23	27	33	18	25	25	31	28	36	30
	Jamais	4	4	2	4	6	8	2	3	5	3	2	3
Q91 : l'ambiance avec les collègues est ...	Plutôt bonne	81	80	82	84	85	90	85	82	75	78	77	74
	Plutôt mauvaise	5	5	7	3	4	3	2	6	6	6	6	9
	Ni bonne ni mauvaise	15	15	10	14	11	7	13	12	19	16	17	17
Q91bis : l'ambiance dans l'établissement est ...	Plutôt bonne	52	50	57	64	63	66	54	53	51	50	41	33
	Plutôt mauvaise	13	13	16	9	10	6	14	16	6	13	18	26
	Ni bonne ni mauvaise	35	37	27	28	26	28	32	31	43	37	40	42

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 10 % des salariés du secteur hospitalier participent à une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail.

	En %	Type d'établissement			Catégorie socio-professionnelle								
		Ensemble	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q92 : Implication dans le travail	Peu	1	1	1	1	0	0	1	2	1	0	1	7
	Juste ce qu'il faut	22	22	25	21	17	12	19	17	23	31	26	44
	Beaucoup	77	77	74	78	83	88	80	81	77	69	73	49
Q93 : Implication par rapport à 2003	Plus	30	30	27	33	40	36	33	27	26	31	26	20
	Moins	13	13	17	13	12	11	13	13	15	12	11	26
	Autant	56	57	56	54	48	52	54	60	59	56	63	54
Q94 : Estime que leur travail est utile aux autres	Oui	98	99	95	99	98	100	100	99	100	95	97	93
Q95 : Rencontre dans le travail des moments où il n'est pas possible de faire face à la charge de travail	Tous les jours	9	9	9	9	7	9	9	7	11	9	7	5
	Une fois par semaine	31	31	29	30	30	21	37	29	32	29	27	20
	Une fois par mois	24	25	21	23	34	12	26	20	26	17	30	12
	Moins souvent	18	17	23	20	14	17	16	22	16	22	17	21
	Jamais ou presque	19	19	18	18	16	40	11	22	15	24	19	41
Q96 : Au cours des derniers mois, a eu un accident du travail obligeant à se faire soigner	Pas d'accident	90	90	90	89	92	99	88	93	83	88	95	86
	Un accident	10	10	8	11	8	1	11	7	16	8	5	14
	Deux accidents	0	0	2	0	1	0	0	0	0	2	0	0
	Trois accidents ou plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Q98 : Pense que le travail est reconnu à sa juste valeur	Oui	39	39	44	38	53	66	32	44	30	46	35	41
	Ne sait pas	9	9	11	8	13	9	8	9	8	10	12	1

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 77 % des salariés du secteur hospitalier s'impliquent beaucoup dans leur travail.

**Annexe 4 - Résultats complets du volet « salariés » -
Secteur public**

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
En %										
Q16 : Travail au-delà de la durée habituelle	Fréquemment	31	58	45	47	35	18	9	21	9
	Occasionnellement	39	32	38	35	50	41	30	45	49
	Jamais ou presque	30	10	17	19	15	41	61	34	43
Q16bis : Si travail fréquemment ou occasionnellement au-delà de la durée habituelle	Il y a une compensation en salaire ou repos	75	48	31	82	80	77	85	89	93
Q17 : Détermination des horaires par l'établissement	Horaires déterminés par l'ets sans possibilité de modifications	72	51	14	76	54	86	91	69	86
	Sélection entre plusieurs horaires	18	22	29	17	26	13	7	28	12
	Horaires choisis librement	10	27	57	7	20	1	2	3	2
Q18 : Doit effectuer des astreintes	Fréquemment	21	70	23	16	34	9	5	9	16
	Occasionnellement	11	17	13	10	10	9	6	12	9
	Jamais ou presque	69	13	64	74	56	82	88	79	74
Q19 : Travaille le dimanche	Fréquemment	47	33	5	60	23	76	47	32	33
	Occasionnellement	16	43	12	14	16	9	14	3	25
	Jamais ou presque	38	25	83	26	61	15	39	65	42
Q20 : Travaille le samedi	Fréquemment	53	55	12	61	33	78	52	35	35
	Occasionnellement	18	37	35	17	20	9	17	10	27
	Jamais ou presque	29	9	54	23	46	13	31	55	38
Q21 : Travaille la nuit	Fréquemment	23	41	0	38	15	29	4	13	1
	Occasionnellement	15	39	6	15	12	21	5	2	10
	Jamais ou presque	61	20	94	47	73	50	91	85	89
Q 22 Connaît ses horaires dans le mois, la semaine, la journée à venir	Dans le mois	88	84	90	87	92	85	86	92	87
	Si non : la semaine prochaine	80	62	62	80	92	90	78	91	66
	Si non : demain	50	60	0	40	0	70	69	100	36

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 47 % des salariés du secteur hospitalier public travaillent fréquemment le dimanche.

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q23 : Matériels informatiques utilisés pour les besoins professionnels	Ordinateur fixe	71	89	80	90	94	45	28	82	41
	Ordinateur portable	11	45	32	10	9	2	0	5	8
	Terminal ou une console informatique	30	51	33	38	48	15	7	26	17
	Autre matériel permettant une connexion à internet ou au syst d'info	19	30	33	22	28	15	5	18	3
	Autre	4	9	14	3	6	2	0	1	2
Q23bis : Si n'a pas d'ordinateur fixe ou portable	Sait se servir d'un ordinateur	64	100	65	94	87	63	54	55	60
Q26a : Dispose d'un mail individuel	Oui	38	73	85	22	52	5	21	54	19
Q26b : Si non, dispose d'un mail collectif	Oui	26	18	48	25	30	20	26	43	19
Q26bis : Temps passé sur un mail	Moins de 10 min sur un mail	53	35	31	63	50	88	73	55	45
	De 10 à 30 min sur un mail	29	42	25	22	34	7	16	30	55
	De 30 à moins d'une heure sur un mail	12	13	26	12	13	5	0	11	0
	De 1h à 2h sur un mail	4	8	17	3	2	0	5	1	0
	Plus de 2h sur un mail	1	2	0	1	1	0	6	2	0
Q27 : Utilise internet à des fins professionnelles	Oui	51	92	88	40	65	16	33	53	28
Q27ter : Type d'accès à internet	A accès à une liste limitée	33	29	14	39	27	38	58	41	48
	A accès à toute la toile	67	71	86	61	73	62	42	59	52
Q28 : Utilise un intranet ou équivalent	Oui	73	85	89	75	74	51	68	74	52
Q29 : Si utilisation d'internet ou d'un intranet	Consulte une base de données	80	81	89	88	76	68	75	73	62
	Travaille en collaboration via un serveur ou disque dur partagé	60	63	56	53	65	52	54	74	72
	Renseigne en ligne une demande de congés ou autres formulaires	30	27	70	25	33	12	13	46	34
Q31 : Au cours des 12 mois a changé de ...	A changé de matériel informatique	24	21	29	26	28	22	21	24	18
	A changé de logiciel	25	29	26	30	19	26	13	22	4
Q32 : L'établissement a assuré des formations à l'informatique	Oui	52	29	62	52	63	41	46	71	55
Q32bis : Si l'établissement a assuré des formations à l'informatique, la dernière a duré...	Moins de trois jours	70	86	61	78	65	83	91	44	61
	... de 3 à 5 jours	22	3	25	16	24	17	7	41	39
	... de 1 à 4 semaines	6	5	9	5	7	0	3	11	0
	... un mois ou plus	2	6	4	0	4	0	0	4	0
Q33 : Utilise un téléphone mobile pour le travail	Oui	36	64	44	35	30	34	23	25	23
Q34 : Est joint en dehors des horaires de travail pour le travail	Souvent	12	20	14	12	7	20	0	8	6
	Parfois	46	41	51	58	29	55	59	28	21
	Jamais ou presque	42	39	35	30	64	25	41	64	73

Si utilisation d'au moins un outil informatique (ordinateur fixe ou portable, terminal, autre)

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 71 % des salariés du secteur hospitalier public ont un ordinateur fixe à disposition.

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q35 : La plupart du temps, travaille dans un seul endroit, un seul site	Oui	88	80	59	88	86	96	95	94	75
	Autres sites	30	50	68	32	31	16	20	26	37
Q35bis : Si non, travaille dans les endroits suivants	Salons, conférences, extérieur	21	62	44	30	23	4	1	5	4
	En clientèle	6	14	12	7	10	3	0	3	8
	Au domicile	12	56	43	11	6	0	1	5	2
	A un autre endroit	5	14	11	5	5	1	0	4	6
Q35qua : Si travaille en dehors du bureau, y travaille...	Tout le temps ou presque	15	13	4	13	16	16	21	11	50
	La moitié ou plus	18	26	36	13	23	5	14	16	4
	Moins de la moitié	67	61	60	73	61	78	65	72	47
Q36 : Utilise un micro-ordinateur pour des activités professionnelles en dehors du bureau	Souvent	23	55	30	11	12	14	0	11	0
	Parfois	19	20	48	21	6	0	13	20	7
	Jamais ou presque	59	25	22	68	82	86	87	69	93
Q36bis : Si souvent ou parfois, accède au système informatique de l'établissement	Oui	34	27	29	43	37	39	100	52	0

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 88 % des salariés du secteur hospitalier public travaillent sur un seul site la plupart du temps.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q37 : A un ou plusieurs salariés sous ses ordres	Oui	26	64	53	51	20	2	4	3	15
Q37bis : Si oui, certains d'entre eux encadrent d'autres salariés	44	71	70	29	40	25	0	66	11
	... a reçu une formation pour encadrer	25	79	78	81	88	78	63	78	76
Q38 : Travaille régulièrement avec,	le supérieur hiérarchique	78	100	100	100	100	75	100	100	100
	les personnes encadrées (si encadre des personnes)	100	92	74	95	96	95	95	94	95
	des collègues du même service	94	1	5	1	0	0	0	0	0
	des collègues extérieurs à l'établissement	65	82	74	69	67	57	47	76	46
	des personnes extérieures à l'établissement	49	71	85	60	64	31	13	50	39
Q38ter : Si travaille avec des personnes extérieures à l'établissement, ce travail est-il régulier	63	79	57	60	76	36	56	66	48
Q38qua : Si travaille avec des personnes extérieures à l'établissement, il s'agit de	fournisseurs - prestataires	29	6	38	32	51	12	6	29	48
	consultants	19	11	50	22	20	6	12	15	3
	clients, usagers, patients	10	7	24	10	6	18	0	18	0
	personnes appartenant à d'autres filiales	20	23	25	20	17	15	51	14	8
	d'autres personnes	72	87	58	68	73	89	50	62	65
Q39 : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : ces personnes sont au même endroit que le salarié	Oui	93	91	81	93	91	98	95	93	94
Q39bis-a : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille avec combien de personnes	1 seul	4	4	0	3	7	4	4	6	2
	entre 2 et 5	26	18	17	24	22	27	34	36	36
	entre 6 et 10	22	25	12	20	27	26	23	19	22
	plus de 10	47	54	71	53	45	44	39	39	40
Q39bis-b : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille,	tout le temps	73	65	33	72	68	85	86	74	64
	moins souvent mais au moins 1/4 du temps	18	20	25	22	24	9	11	17	27
	au plus 1/4 du temps	9	15	43	6	9	6	4	9	9
Q39bis-c : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : depuis un an, a changé de collègues	la plupart a changé	12	19	14	13	7	15	11	10	0
	certain ont changé	49	29	50	61	42	58	49	40	33
	non	38	52	36	26	50	27	40	50	67
Q39ter : Si travaille avec des collègues, ceux-ci ont plutôt les mêmes tâches et compétences	54	56	9	62	55	57	53	46	54
	... font plutôt des tâches différentes	46	44	91	38	45	43	47	54	46

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 26 % des salariés du secteur hospitalier public ont un ou plusieurs salariés sous ses ordres.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q40a : Montre comment faire le travail	Souvent	28	39	26	38	31	21	12	22	30
	Parfois	54	45	33	52	57	58	59	60	53
	Jamais	18	16	41	10	12	21	28	18	17
Q40b Répartit le travail ou intervient dans la répartition	Souvent	31	35	43	46	26	26	16	17	30
	Parfois	33	31	19	33	28	40	30	44	29
	Jamais	36	34	39	22	46	34	53	39	40
Q40c : Aide en cas de problèmes techniques	Souvent	33	37	37	43	42	25	21	24	29
	Parfois	48	43	33	49	49	46	45	57	51
	Jamais	13	18	25	6	8	17	15	13	13
	Pas de pbs techniques	7	3	6	2	1	11	19	6	8
Q40d : Etre la personne à qui on s'adresse en cas de difficultés	Souvent	36	63	79	43	35	24	13	26	27
	Parfois	43	33	12	47	37	57	42	43	39
	Jamais	21	4	9	10	29	19	45	30	34
Q40e : Contrôle le travail de collègues	Souvent	16	31	37	25	14	5	4	8	15
	Parfois	21	20	12	23	26	19	14	23	25
	Jamais	64	49	51	52	60	76	82	70	60
Q41a : Quelqu'un a montré au salarié le fonctionnement d'une machine complexe	Oui	62	71	44	77	57	66	46	54	24
	Pas de machine complexe	7	1	7	3	2	11	18	4	14
Q41b : Quelqu'un a montré au salarié 1 procédure complexe pour l'alimentation d'une base de données	Oui	52	61	47	67	51	50	25	53	36
	Pas de procédure complexe	10	3	7	2	5	15	31	7	26
Q41c : Quelqu'un a montré au salarié l'attitude à adopter dans la relation avec le public	Oui	35	28	19	37	16	59	39	27	13
	Pas de clients	13	4	21	1	23	0	24	18	69
Q41d : Quelqu'un a montré d'autres aspects du travail	Oui	37	40	26	46	29	43	27	39	13

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 28 % des salariés du secteur hospitalier public montrent souvent comment faire le travail.

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q42 : Le travail est contrôlé en permanence	22	11	12	28	28	27	19	15	21
	... au moins une fois par jour	13	13	0	11	13	17	13	8	21
	... au moins une fois par semaine	8	7	15	6	9	7	16	6	5
	... au moins une fois par mois	4	0	7	3	8	3	5	7	7
	... à certaines occasions	26	35	41	31	20	18	18	30	19
	... rarement ou jamais	27	33	26	21	22	28	29	34	27
Q42bis : Si le travail est contrôlé, il l'est par le supérieur	90	64	89	92	91	95	95	94	95
	... d'autres collègues	30	25	24	37	20	39	27	31	20
	... des organismes ou personnes extérieurs	33	45	36	34	37	28	19	44	39
Q43 : Existence d'une surveillance par des moyens informatiques ou vidéo	Oui	12	15	16	11	24	3	9	15	13
	Ne sait pas	5	9	6	4	6	2	4	7	7
Q44 : Le supérieur hiérarchique direct est un homme	33	78	68	16	36	10	27	37	92
	... une femme	66	13	25	83	64	90	73	61	8
	... pas de supérieur direct	2	9	7	0	0	1	0	1	0
Q45 : Si a un supérieur direct, il est de la même génération	30	38	22	36	31	26	18	34	30
	... plus âgé	52	55	64	50	48	51	60	51	49
	... plus jeune	18	7	14	14	21	23	22	16	21
Q45bis : Si a un supérieur direct, utilise le vouvoiement	61	35	60	57	52	75	84	61	42
	... tutoiement	39	65	40	43	48	25	16	39	58

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 22 % des salariés du secteur hospitalier public le travail est contrôlé en permanence.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
		En %								
Q46 : Une erreur dans le travail peut entraîner des conséquences dangereuse pour votre sécurité	60	58	20	74	42	74	59	35	70
	... dangereuse pour la sécurité d'autres personnes	77	84	51	93	65	90	62	59	61
	... négatives pour vous	68	72	56	81	53	79	56	57	63
	... négatives pour d'autres personnes	44	45	52	55	35	53	24	45	27
	... négatives pour l'entreprise	70	83	72	85	62	79	41	56	48
Q47 : Est en contact direct avec le public en permanence	73	90	51	90	59	90	53	67	5
	... parfois	9	4	15	7	9	7	16	9	17
	... jamais	17	7	33	3	32	4	31	24	79
Q47bis : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) vous vous débrouillez tout seul	40	65	29	43	52	20	29	49	17
	... vous vous débrouillez avec des collègues qui vous entourent	36	24	57	40	29	42	37	29	0
	... vous faites appel à un supérieur hiérarchique	20	9	5	14	14	36	32	16	16
	... sans objet	4	3	9	3	5	2	2	6	68
Q47ter : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) l'établissement a assuré une formation spécifique aux relations avec le public	29	5	49	29	24	46	25	25	3

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 77 % des salariés du secteur hospitalier public estiment qu'une erreur dans leur travail pourrait avoir des conséquences dangereuses pour la sécurité d'autres personnes.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q48a : Le travail implique de lire des txts, fiches, etc,	Oui	86	92	96	94	91	86	63	82	72
Q48a : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	7	10	16	5	10	3	6	6	3
	Moins longtemps, mais tous les jours	47	50	52	49	43	48	38	50	44
	Pas tous les jours	46	40	31	46	47	49	55	44	53
Q48b Le travail implique de rédiger des txts, formulaires, etc,	Oui	77	98	90	91	83	69	46	70	47
Q48b : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	15	19	25	9	26	6	7	27	4
	Moins longtemps, mais tous les jours	62	60	52	71	48	75	47	56	55
	Pas tous les jours	23	21	23	20	26	19	46	17	40
Q48c : Si utilise l'informatique, alimente des bases de données, saisit des informations sur ordinateur	Oui	66	75	77	64	85	47	27	78	39
Q48c : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	17	16	13	7	20	7	17	42	24
	Moins longtemps, mais tous les jours	61	60	53	72	66	59	35	42	39
	Pas tous les jours	22	24	34	21	14	34	48	17	37
Q49 : Le travail implique de parler ou d'écrire une autre langue que le français	Fréquemment	4	18	7	2	5	1	0	2	0
	Occasionnellement	19	35	29	25	22	15	6	14	2
	Jamais ou presque	77	47	64	74	73	83	94	84	98
Q49ter : Si le travail implique fréquemment ou occasionnellement de parler ou écrire une autre langue : elle est utilisée dans les relations avec les collègues	2	3	3	4	3	0	0	0	0
	... dans les relations avec les supérieurs hiérarchiques	1	0	3	0	4	0	0	0	0
	... dans les relations avec les fournisseurs	1	3	0	1	5	0	0	0	0
	... dans les relations avec les clients	16	25	12	23	16	17	6	13	2
	... dans les relations avec d'autres personnes extérieures	8	37	27	5	11	1	0	5	0
Q50 : Doit utiliser des documents non rédigés en français	Fréquemment	5	26	3	3	7	0	0	1	0
	Occasionnellement	18	47	32	16	36	4	2	11	12
	Jamais ou presque	78	27	64	81	57	96	98	88	88
Q50bis : Si oui, cela gêne le bon déroulement du travail	Oui	33	21	23	48	39	45	0	23	52

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 18 % des salariés du secteur hospitalier public utilisent occasionnellement des documents non rédigés en français.

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q51 : Le travail est généralement clairement expliqué	Oui	63	37	44	68	58	70	71	69	65
Q51bis : Si non, souhaite qu'il soit plus clairement expliqué	Oui	18	3	6	33	29	16	15	6	22
Q52 : Réalise des tâches très différentes des autres	Tous les jours	59	67	71	73	57	54	39	52	48
	Toutes les semaines	9	9	3	7	11	9	8	11	13
	Moins souvent	11	14	10	11	9	11	12	14	6
	Jamais ou presque	21	10	16	10	22	26	41	22	32
Q52bis : Peut interrompre momentanément son travail	Oui	63	65	94	53	74	46	71	77	76
Q53 : Reçoit des ordres, consignes, suit des procédures ou modes d'emploi	Oui	85	76	60	92	90	93	75	83	82
Q53bis : Si oui, les applique strictement	63	48	74	61	61	64	78	68	53
	... dans certains cas, fait autrement	35	51	26	37	37	33	21	31	44
	... fait autrement la plupart du temps	2	1	0	2	2	3	1	1	3
	... ne fait rien	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Q54 : Lorsque les supérieurs hiérarchiques disent ce qu'il faut faire, indiquent comment faire	23	12	3	22	12	30	42	21	21
	... indiquent l'objectif	77	88	97	78	88	70	58	79	79

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 63 % des salariés du secteur hospitalier public estiment que leur travail est généralement clairement expliqué.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q55 : Dans le cas d'une surcharge de travail : êtes vous aidé par vos supérieurs hiérarchiques (si en a un)	49	56	45	52	50	51	40	41	60
	... vos collègues (si a des collègues réguliers)	88	85	57	89	84	96	91	85	88
	... d'autres personnes	28	39	31	31	18	32	18	31	9
	... des personnes extérieures	11	22	18	12	15	9	1	7	9
Q55bis : Si se fait aidé par des personnes extérieures, il s'agit de fournisseurs ou prestataires	3	1	14	1	8	2	1	2	6
	... de consultants	1	0	10	1	1	0	0	0	0
	... de clients, d'usagers, de patients	0	0	0	0	0	1	0	0	0
	... de personnes appartenant à d'autres filiales du groupe	5	16	4	6	7	3	0	5	0
	... d'autres personnes	4	8	3	8	2	4	1	2	4
Q56 : Si rencontre des difficultés techniques, règle l'incident	36	41	40	40	51	24	23	30	49
	... ne règle pas l'incident	55	58	53	57	45	61	54	62	37
	... ne rencontre pas de difficultés	9	1	7	3	4	14	23	8	15
Q56bis : Si, en cas de difficultés techniques ne règle pas personnellement l'incident, se débrouille avec les personnes qui vous entourent	16	13	7	18	13	22	19	9	11
	... fait appel à des spécialistes de l'établissement	70	85	80	70	69	64	61	74	86
	... fait appel directement à des spécialistes extérieurs	4	2	6	4	9	1	3	8	0
	... en réfère à qq de l'établissement	9	0	6	7	9	13	17	9	3
Q57 : Fait partie d'un groupe de travail, projet, résolution de problème	Fait partie d'un gr de travail de type gr de projet, de pilotage	30	45	71	43	35	18	8	16	8
Q57bis : Si oui, en est le responsable, animateur, chef de groupe	Oui	38	59	66	39	20	22	14	28	0
Q58 : Participe à des réunions dans le cadre du travail	Oui	87	95	96	94	94	87	73	75	66

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 49 % des salariés du secteur hospitalier public ayant des supérieurs hiérarchiques sont aidés par eux dans le cas d'une surcharge de travail

		Catégorie socio-professionnelle								
		En % Public	medecins,	cadres de	infirmiers	autres prof	aidés	agents de	autres	ouvriers
Q59 : le rythme de travail est imposé par des demandes internes	61	61	49	66	66	59	49	67	59
	... des demandes extérieures	53	67	31	60	50	56	42	58	17
	... des délais de production en une	22	16	16	22	21	24	26	18	34
	... desdélais de production en une	23	14	10	15	34	22	26	27	52
	... des machines	7	2	0	7	14	6	12	0	18
	... le travail d'autres collègues	44	47	25	51	36	51	41	33	33
Q59bis : Si le travail est imposé par des contraintes, celles-ci se sont allégées	4	5	8	4	1	5	4	2	6
	... accentuées	55	55	52	56	57	57	47	54	52
	... restées stables	42	40	40	40	43	38	50	44	42
Q60 : Doit faire face à des pointes d'activités	Tous les jours	34	32	10	44	31	36	32	35	11
	Une fois par semaine	34	49	28	32	31	35	30	29	35
	Une fois par mois	17	11	28	14	17	15	17	23	20
	Une fois par an	7	3	31	4	14	3	5	4	12
	Jamais ou presque	9	4	3	5	7	11	16	9	21
Q60bis-a : Si oui, ces pointes sont...	... moins fréquentes	5	5	3	7	4	4	0	5	11
	... plus fréquentes	54	49	35	58	57	58	43	57	61
	... n'ont pas évolué	41	47	62	35	40	38	57	37	28
Q60bis-b : Si ne fait pas face à des	a néanmoins connu des périodes avec	48	46	100	77	54	60	22	40	32
Q60ter : Si a fait face à des pointes	connait à l'avance les moments ou	45	40	57	33	59	37	51	61	47
Q61b : Travail perturbé par des pannes ou incidents de l'informatique	Souvent	10	10	15	14	14	4	5	12	3
	Parfois	42	50	38	50	63	27	13	52	29
	Jamais ou presque	24	29	31	25	17	28	21	17	30
	Le travail consiste à réparer pannes	0	0	0	0	2	0	0	1	2
	Le travail de ne dépend pas de	24	11	16	10	5	41	61	17	35
Q61b : Travail perturbé par des pannes ou incidents de machines	Souvent	9	5	6	10	14	6	7	10	9
	Parfois	40	49	39	44	53	26	30	44	44
	Jamais ou presque	33	40	36	35	24	39	27	29	30
	Le travail consiste à réparer pannes	0	0	0	0	1	0	2	0	3
	Le travail de ne dépend pas des	18	6	19	11	9	29	34	17	14

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 61 % des salariés du secteur hospitalier public ont un rythme de travail imposé par des demandes internes.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q62 : Doit atteindre des objectifs précis	Oui	43	39	42	52	43	42	34	43	28
Q62bis : Si oui, possibilité de modifier ces objectifs	Oui, à sa propre initiative	9	17	15	9	12	4	9	3	9
	Oui, en discutant seul à seul avec le supérieur hiérarchique	22	20	56	15	24	20	14	24	62
	Oui, en discutant à plusieurs ou collectivement	26	33	14	33	11	34	15	21	15
	Non	44	30	16	43	52	41	62	53	14
Q63 : Doit suivre des procédures de qualité strictes	Oui	77	76	65	89	69	81	71	66	66
Q63bis : Si doit suivre des procédures de qualité strictes, a reçu une formation sur ces procédures de contrôle qualité	49	30	52	52	41	58	54	39	73
Q64 : Des propositions pour l'amélioration du poste de travail ont été faites par le salarié ou ses collègues	Oui	65	67	71	70	73	63	56	56	61
Q64bis : Si oui, ont été ou seront prises en compte	Oui	79	82	82	81	86	71	77	83	70
Q65 : il arrive qu'il soit impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés ou les cadences	Fréquemment	13	15	5	14	11	14	11	17	12
	Parfois	44	37	35	47	47	49	41	39	48
	Jamais	18	20	30	12	24	14	23	21	25
	Pas de délais ou cadence	24	27	30	26	18	24	24	23	16
Q65bis : Si fréquemment ou parfois, ce sont les délais qui sont plutôt maintenus	18	9	23	13	15	14	26	29	35
	... c'est la qualité qui est plutôt maintenue	66	85	44	70	74	70	52	56	43
	... la qualité est autant sacrifiée que les délais	17	6	33	17	10	16	22	15	22

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : Pour 13 % des salariés du secteur hospitalier public, il est fréquemment impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q66 : Emporte du travail chez soi	Oui	21	72	72	23	19	2	1	11	2
	Sans objet	32	8	0	32	20	43	55	31	55
Q66bis : Si oui, emporte du travail tous les jours	12	16	28	6	0	0	0	11	0
	... une fois ou plus par semaine	31	45	36	22	13	0	0	18	100
	... une fois ou plus par mois	32	31	22	37	27	67	100	37	0
	... moins souvent	25	8	14	34	59	33	0	34	0
Q67 : Dispose d'un ordinateur à son domicile	Oui	79	94	88	89	81	64	64	76	76
Q68 : Dispose d'un accès à Internet chez soi	Oui	68	88	88	81	69	47	49	65	67
Q69 : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : utilisation au domicile pour des besoins professionnels	Oui	69	26	19	65	73	92	96	82	89
Q69bis : Si oui, utilise son ordi ou son internet pour des besoins professionnels...	... tous les jours ou presque	14	25	16	12	0	0	0	14	0
	... une fois pas semaine	30	52	39	22	13	0	0	15	0
	... de 1 à 3 fois par mois	28	18	15	35	38	40	100	13	20
	... moins souvent	28	5	29	30	49	60	0	59	80
Q69ter : Si oui, le plus souvent c'est inclus dans les heures de travail	Oui	3	0	12	2	0	0	0	9	0
Q69qua : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : se sert d'un ordi ou d'internet pour des besoins personnels...	... tous les jours ou presque	30	45	51	32	32	18	28	20	29
	... une fois par semaine	30	35	18	30	34	26	23	31	38
	... de une à trois fois par mois	13	9	6	13	11	20	14	15	5
	... moins souvent	11	7	13	10	11	11	15	13	13
	... jamais	16	5	12	15	13	24	20	21	15

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 21 % des salariés du secteur hospitalier public emportent du travail chez eux.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q70a : Manque de compétences pour faire son travail	Oui	43	56	54	47	49	39	40	29	26
	Ne sait pas	3	4	3	4	1	4	3	3	0
Q70b : Certaines compétences non utilisées	Oui	44	51	51	45	33	43	45	42	55
	Ne sait pas	4	1	0	5	4	6	4	3	8
Q71 : Les compétences sont-elles plus, moins ou autant utilisées qu'il y a trois ans	Plus utilisées	39	46	45	45	49	30	28	36	24
	Moins utilisées	12	5	9	15	8	15	9	13	10
	Autant utilisées	49	49	46	40	43	55	63	51	65
Q72 : Le travail permet d'apprendre des choses nouvelles	Oui	87	95	93	95	94	89	62	84	66
Q73 : Autres formations suivies que celles déjà déclarées	Oui	69	48	78	83	70	66	58	70	59
Q73bis : Si oui, quelle spécialité de la formation suivie	En langues	0	3	0	0	1	0	1	0	0
	Secrétariat, bureautique	3	2	0	0	5	4	2	14	0
	Gestion, économie, droit	5	3	25	3	3	0	3	13	4
	Commerce, vente, marketing	0	0	0	0	2	0	0	0	0
	Relations humaines, communication, management	15	14	18	16	12	17	12	17	4
	Formations techniques industrielles	2	0	8	1	4	0	2	0	4
	Autres formations techniques	15	15	8	17	31	5	9	11	23
	Formation en informatique	0	3	0	0	0	0	1	0	4
	Formations pédagogiques	3	2	8	4	3	4	0	3	0
	Hygiène, sécurité	29	9	12	25	18	43	55	18	44
Autres	28	48	21	33	22	27	14	35	16	
Q73ter : Durée de la formation	Moins de trois jours	54	45	57	60	50	52	57	49	52
	De trois à cinq jours	30	23	31	26	31	38	23	34	21
	De 1 à 4 semaines	9	14	12	6	11	7	12	11	19
	Un mois ou plus	7	19	0	8	7	3	8	7	7
Q75bis : Si a suivi une formation qui a conduit à un diplôme ou une qualification reconnuea obtenu la qualification	85	78	100	88	79	96	82	68	100
Q76 : Suite a la formation, a bénéficié d'une augmentation ou d'un avancement de carrière	Oui	4	0	8	3	5	2	11	1	4
Q77 : Ces 3 dernières années : formulation d'une demande de formation	Oui	60	46	69	71	67	62	47	52	47
Q77bis : Si oui, la demande est suivie ou sera suivie d'effets	Oui	65	87	79	64	74	51	59	65	44
	Ne sait pas	12	3	0	12	11	19	7	14	16

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 43 % des salariés du secteur hospitalier public estiment manquer de compétences pour faire leur travail.

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q78 : L'augmentation de la rémunération dépend du travail	22	14	21	25	17	23	29	17	18
	... du travail de l'équipe	1	2	0	1	2	0	1	0	4
	... des deux	4	1	12	3	5	7	2	1	6
	... ni de l'un ni de l'autre	71	82	63	68	75	66	64	80	66
	Ne sait pas	3	0	4	2	1	3	4	3	5
Q79 : Une partie ou la totalité de la rémunération est variable	Oui	32	43	38	39	29	39	17	20	18
Q79bis : Si une partie ou la totalité de la rémunération est variable, combien cette part représente-elle	Moins de 500 euros	38	27	19	31	24	50	62	53	85
	De 500 à 1000 euros	25	24	0	27	20	31	22	30	3
	De 1000 à 5000 euros	32	27	44	41	56	17	16	18	12
	Plus de 5000 euros	6	22	36	2	0	1	0	0	0
Q80 : A fait passer des entretiens d'évaluation en 2005 2006	Oui	20	23	47	38	16	8	5	8	4
Q80bis : Si est chef ou a fait passer un entretien d'évaluation, a de l'influence sur les salaires, primes ou promotions	Oui	18	15	74	14	23	5	0	19	0
	Non	82	85	26	86	84	95	100	81	100
Q81 : Passe au moins un entretien d'évaluation par an	Oui	75	12	76	85	78	87	78	86	69
Q81ter : Si oui, l'entretien porte sur des critères précis	Oui	56	0	83	80	62	42			
Q81qua : cette évaluation a des conséquences concrètes sur la rémunération	33	0	55	36	37	34	27	27	32
	... les formations	35	34	58	42	32	31	30	32	21
	... la carrière	52	49	60	60	40	49	50	51	52
	... d'autres choses	15	42	31	16	14	9	18	12	21
Q82 : Compte tenu du travail réalisé, comment le travail est-il payé ?	Très bien	1	2	3	0	2	2	0	0	2
	Bien	12	12	13	7	20	14	11	7	17
	Normalement	47	45	39	43	48	52	54	46	41
	Mal	36	34	31	45	26	31	30	45	35
	Très mal	5	7	14	6	4	1	5	2	5
Q83 : Si n'est pas en CDI, en agence d'intérim ou en apprentissage sous contrat,	Peut perdre son emploi	26	31	0	0	0	32	26	48	0
	Ne perdra pas son emploi	61	54	65	100	75	68	63	34	100
	Ne sait pas	13	15	35	0	25	0	12	18	0
Q84 : Dans les trois prochaines années, pense devoir changer de qualification ou de métier	Oui	25	15	23	23	20	26	35	30	24
	Non	71	82	73	74	78	70	59	58	68
	Ne sait pas	5	2	4	3	2	4	5	12	7

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 22 % des salariés du secteur hospitalier public, l'augmentation de la rémunération dépend du travail.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q85a : le travail a changé depuis 2003	à cause d'un changement dans les techniques utilisées	37	34	14	48	50	28	21	45	25
	à cause d'un changement dans les façons de travailler ou dans l'organisation du travail	56	45	50	66	64	54	41	60	40
Q85b : Depuis 2003, l'établissement a connu une restructuration, un rachat, un changement dans l'équipe de direction	Oui	58	50	65	66	58	56	50	57	50
	Ne sait pas	5	2	0	8	4	5	5	5	0
Q85c : Depuis 2003, l'établissement a déménagé	Oui	5	11	0	5	5	7	3	4	2
Q85d : Depuis 2003, il existe d'autres événements ayant pu modifier le travail	Oui	34	23	54	40	32	39	24	31	31
Q85bis Ces changements ont eu un impact	Très important	16	14	26	19	20	15	6	19	12
	Important	39	44	42	45	39	29	32	43	43
	Peu important	26	28	29	23	28	31	26	25	20
	Aucun impact	18	14	3	13	12	26	36	13	25
Q85ter : Si important ou très important, l'impact sur le travail a été	Plutôt positif	38	38	47	31	46	38	30	47	17
	Plutôt négatif	35	43	31	39	32	34	40	21	46
	Les aspects positifs et négatifs se compensent	27	19	22	29	23	28	31	31	38
Q86 : Consultation du personnel au moment de la mise en place du changement	Le personnel a été consulté	35	27	56	31	41	38	38	27	39
Q86b : Si oui : participation à cette consultation personnellement	Avez-vous participé à cette consultation	59	59	78	53	62	56	69	60	50

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 37 % des salariés du secteur hospitalier public le travail a changé depuis 2003 à cause d'un changement dans les techniques utilisées.

		Catégorie socio-professionnelle									
		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
Q87 : Dans l'établissement il existe des représentants élus	93	90	93	95	95	93	88	97	90	
	... il existe des délégués syndicaux	96	96	93	96	96	96	96	97	95	
Q88 : Par rapport aux organisations syndicales	Le salarié est adhérent	14	22	9	13	13	11	15	13	35	
	Le salarié est sympathisant	8	4	13	6	7	10	9	5	11	
	Le salarié n'est ni l'un ni l'autre	78	74	78	81	80	79	77	83	54	
Q89 : Participe a une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail	Oui	11	12	20	9	14	9	6	15	15	
	Sans objet : pas d'association	9	6	10	10	7	7	13	10	5	
Filtre : Si le salarié travaille avec des collègues	Q90 : A l'occasion de discuter avec des collègues de ce qui se passe dans l'établissement ...	Fréquemment	68	58	75	72	73	64	70	59	70
		Occasionnellement	29	36	15	26	25	30	27	38	28
		Jamais	4	6	10	2	3	6	2	3	2
Q91 : l'ambiance avec les collègues est ...	Plutôt bonne	80	84	87	85	83	73	78	77	75	
	Plutôt mauvaise	5	4	3	2	6	6	7	6	9	
	Ni bonne ni mauvaise	15	12	9	13	12	21	16	17	16	
Q91bis : l'ambiance dans l'établissement est ...	Plutôt bonne	50	64	57	52	52	49	50	39	30	
	Plutôt mauvaise	13	7	8	15	16	6	13	19	27	
	Ni bonne ni mauvaise	37	28	35	33	31	44	37	43	44	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 10 % des salariés du secteur hospitalier participent à une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail.

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Public	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q92 : Implication dans le travail	Peu	1	0	0	0	2	0	0	1	7
	Juste ce qu'il faut	22	16	14	19	16	22	32	27	46
	Beaucoup	77	84	86	81	82	77	68	72	47
Q93 : Implication par rapport à 2003	Plus	30	41	34	33	28	25	31	25	21
	Moins	13	10	13	11	14	16	12	10	26
	Autant	57	49	52	56	59	59	56	64	52
Q94 : Estime que leur travail est utile aux autres	Oui	99	99	100	100	99	100	95	98	92
Q95 : Rencontre dans le travail des moments où il n'est pas possible de faire face à la charge de travail	Tous les jours	9	7	8	10	6	11	9	8	6
	Une fois par semaine	31	30	21	38	30	32	28	26	20
	Une fois par mois	25	34	13	27	20	26	17	31	12
	Moins souvent	17	14	15	15	22	14	22	17	20
	Jamais ou presque	19	15	43	11	22	16	24	19	42
Q96 : Au cours des derniers mois, a eu un accident du travail obligeant à se faire soigner	Pas d'accident	90	92	100	89	93	83	88	95	86
	Un accident	10	8	0	10	7	17	8	5	14
	Deux accidents	0	0	0	0	0	0	3	0	0
	Trois accidents ou plus	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Q98 : Pense que le travail est reconnu à sa juste valeur	Oui	39	54	63	32	45	29	46	36	40
	Ne sait pas	9	13	9	7	8	8	11	12	0

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 77 % des salariés du secteur hospitalier s'impliquent beaucoup dans leur travail.

**Annexe 5 - Résultats complets du volet « salariés » -
Secteur privé non lucratif**

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q16 : Travail au-delà de la durée habituelle	Fréquemment	28	ns	ns	39	37	16	3	21	ns
	Occasionnellement	45	ns	ns	50	44	34	39	40	ns
	Jamais ou presque	27	ns	ns	12	18	50	57	39	ns
Q16bis : Si travail fréquemment ou occasionnellement au-delà de la durée habituelle	Il y a une compensation en salaire ou repos	75	ns	ns	88	79	100	69	94	ns
Q17 : Détermination des horaires par l'établissement	Horaires déterminés par l'ets sans possibilité de modifications	73	ns	ns	85	58	92	96	78	ns
	Sélection entre plusieurs horaires	18	ns	ns	9	28	8	4	18	ns
	Horaires choisis librement	10	ns	ns	6	14	0	0	3	ns
Q18 : Doit effectuer des astreintes	Fréquemment	19	ns	ns	16	24	11	8	0	ns
	Occasionnellement	11	ns	ns	17	9	5	19	0	ns
	Jamais ou presque	70	ns	ns	68	67	84	73	100	ns
Q19 : Travaille le dimanche	Fréquemment	37	ns	ns	52	8	83	34	27	ns
	Occasionnellement	20	ns	ns	16	25	4	24	10	ns
	Jamais ou presque	43	ns	ns	32	67	12	42	64	ns
Q20 : Travaille le samedi	Fréquemment	42	ns	ns	55	11	86	51	27	ns
	Occasionnellement	23	ns	ns	22	29	9	18	4	ns
	Jamais ou presque	36	ns	ns	23	60	5	31	69	ns
Q21 : Travaille la nuit	Fréquemment	15	ns	ns	26	7	28	0	7	ns
	Occasionnellement	14	ns	ns	18	13	15	0	0	ns
	Jamais ou presque	71	ns	ns	56	80	58	100	93	ns
Q 22 Connaît ses horaires dans le mois, la semaine, la journée à venir	Dans le mois	90	ns	ns	93	81	84	100	96	ns
	Si non : la semaine prochaine	67	ns	ns	100	50	65		100	ns
	Si non : demain	75	ns	ns		74	63			ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 37 % des salariés des établissements à but non lucratif travaillent fréquemment le dimanche.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle									
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
Si utilisation d'au moins un outil informatique (ordinateur fixe ou portable, terminal, autre)	Q23 : Matériels informatiques utilisés pour les besoins professionnels	Ordinateur fixe	74	ns	ns	89	84	53	15	88	ns
		Ordinateur portable	12	ns	ns	10	17	3	0	0	ns
		Terminal ou une console informatique	34	ns	ns	30	51	28	4	30	ns
		Autre matériel permettant une connexion à internet ou au syst d'info	21	ns	ns	18	38	14	5	19	ns
		Autre	10	ns	ns	10	20	7	0	7	ns
	Q23bis : Si n'a pas d'ordinateur fixe ou portable	Sait se servir d'un ordinateur	49	ns	ns	71	90	41	42	84	ns
	Q26a : Dispose d'un mail individuel	Oui	45	ns	ns	24	43	16	49	46	ns
	Q26b : Si non, dispose d'un mail collectif	Oui	51	ns	ns	51	65	62	0	43	ns
	Q26bis : Temps passé sur un mail	Moins de 10 min sur un mail	54	ns	ns	62	56	93	43	55	ns
		De 10 à 30 min sur un mail	25	ns	ns	15	25	0	57	38	ns
		De 30 à moins d'une heure sur un mail	15	ns	ns	13	7	7	0	8	ns
		De 1h à 2h sur un mail	5	ns	ns	3	11	0	0	0	ns
		Plus de 2h sur un mail	2	ns	ns	7	0	0	0	0	ns
	Q27 : Utilise internet à des fins professionnelles	Oui	57	ns	ns	44	66	5	49	62	ns
	Q27ter : Type d'accès à internet	A accès à une liste limitée	36	ns	ns	42	29	100	43	53	ns
		A accès à toute la toile	64	ns	ns	58	71	0	57	47	ns
	Q28 : Utilise un intranet ou équivalent	Oui	70	ns	ns	67	72	53	80	79	ns
	Q29 : Si utilisation d'internet ou d'un intranet	Consulte une base de données	81	ns	ns	84	78	83	62	91	ns
		Travaille en collaboration via un serveur ou disque dur partagé	73	ns	ns	76	83	51	100	91	ns
		Renseigne en ligne une demande de congés ou autres formulaires	34	ns	ns	38	39	9	26	22	ns
Q31 : Au cours des 12 mois a changé de ...	A changé de matériel informatique	32	ns	ns	16	44	12	0	49	ns	
	A changé de logiciel	33	ns	ns	28	35	5	30	39	ns	
Q32 : L'établissement a assuré des formations à l'informatique	Oui	52	ns	ns	51	48	33	30	76	ns	
Q32bis : Si l'établissement a assuré des formations à l'informatique, la dernière a duré...	Moins de trois jours	64	ns	ns	88	52	63	0	55	ns	
	... de 3 à 5 jours	22	ns	ns	8	29	37	100	36	ns	
	... de 1 à 4 semaines	12	ns	ns	3	7	0	0	9	ns	
	... un mois ou plus	3	ns	ns	0	12	0	0	0	ns	
Q33 : Utilise un téléphone mobile pour le travail	Oui	43	ns	ns	36	33	63	49	21	ns	
Q34 : Est joint en dehors des horaires de travail pour le travail	Souvent	10	ns	ns	10	11	15	21	0	ns	
	Parfois	44	ns	ns	52	23	62	20	39	ns	
	Jamais ou presque	46	ns	ns	39	66	23	59	61	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 74 % des salariés des établissements à but non lucratif ont un ordinateur fixe à disposition.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q35 : La plupart du temps, travaille dans un seul endroit, un seul site	Oui	89	ns	ns	92	80	95	96	90	ns
	Autres sites	26	ns	ns	22	30	25	18	21	ns
Q35bis : Si non, travaille dans les endroits suivants	Salons, conférences, extérieur	21	ns	ns	13	26	0	0	3	ns
	En clientèle	3	ns	ns	5	11	0	0	2	ns
	Au domicile	15	ns	ns	14	15	0	0	0	ns
	A un autre endroit	7	ns	ns	4	11	3	0	0	ns
Q35qua : Si travaille en dehors du bureau, y travaille...	Tout le temps ou presque	16	ns	ns	20	22	17	0	15	ns
	La moitié ou plus	19	ns	ns	17	25	0	0	0	ns
	Moins de la moitié	65	ns	ns	63	53	83	100	85	ns
Q36 : Utilise un micro-ordinateur pour des activités professionnelles en dehors du bureau	Souvent	32	ns	ns	16	26	0		0	ns
	Parfois	18	ns	ns	36	18	0		0	ns
	Jamais ou presque	50	ns	ns	48	56	100		100	ns
Q36bis : Si souvent ou parfois, accède au système informatique de l'établissement	Oui	36	ns	ns	50	32				ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 89 % des salariés des établissements à but non lucratif travaillent sur un seul site la plupart du temps. C'est le cas de 92 % des infirmiers, etc.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q37 : A un ou plusieurs salariés sous ses ordres	Oui	27	ns	ns	37	16	3	0	9	ns
Q37bis : Si oui, certains d'entre eux encadrent d'autres salariés	38	ns	ns	31	30	0		0	ns
	... a reçu une formation pour encadrer	12	ns	ns	20	10	100		0	ns
Q38 : Travaille régulièrement avec,	le supérieur hiérarchique	73	ns	ns	82	83	83	55	63	ns
	les personnes encadrées (si encadre des personnes)	100	ns	ns	100	100	100		100	ns
	des collègues du même service	95	ns	ns	96	93	97	100	89	ns
	des collègues extérieurs à l'établissement	74	ns	ns	76	72	71	31	81	ns
	des personnes extérieures à l'établissement	60	ns	ns	55	63	59	31	51	ns
Q38ter : Si travaille avec des personnes extérieures à l'établissement, ce travail est-il régulier	57	ns	ns	46	69	41	13	50	ns
Q38qua : Si travaille avec des personnes extérieure à l'établissement, il s'agit de	fournisseurs - prestataires	34	ns	ns	17	45	18	0	51	ns
	consultants	14	ns	ns	11	4	24	0	13	ns
	clients, usagers, patients	21	ns	ns	9	15	0	0	13	ns
	personnes appartenant à d'autres filiales	20	ns	ns	7	29	18	0	13	ns
	d'autres personnes	63	ns	ns	72	61	56	100	61	ns
Q39 : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : ces personnes sont au même endroit que le salarié	Oui	93	ns	ns	93	89	97	100	87	ns
Q39bis-a : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille avec combien de personnes	1 seul	5	ns	ns	4	5	0	18	8	ns
	entre 2 et 5	28	ns	ns	27	24	31	40	31	ns
	entre 6 et 10	24	ns	ns	15	35	36	10	8	ns
	plus de 10	43	ns	ns	54	35	32	32	53	ns
Q39bis-b : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille,	tout le temps	77	ns	ns	87	75	90	77	80	ns
	moins souvent mais au moins 1/4 du temps	17	ns	ns	5	18	7	14	20	ns
	au plus 1/4 du temps	7	ns	ns	9	7	4	9	0	ns
Q39bis-c : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : depuis un an, a changé de collègues	la plupart a changé	7	ns	ns	6	4	18	11	3	ns
	certains ont changé	47	ns	ns	58	47	50	16	42	ns
	non	47	ns	ns	36	49	32	73	55	ns
Q39ter : Si travaille avec des collègues, ceux ci ont plutôt les mêmes tâches et compétences	45	ns	ns	51	51	44	63	58	ns
	... font plutôt des tâches différentes	55	ns	ns	49	49	56	37	42	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 27 % des salariés des établissements à but non lucratif ont un ou plusieurs salariés sous ses ordres.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle									
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
		En %									
Q40a : Montre comment faire le travail	Souvent	31	ns	ns	27	35	26	14	27	ns	
	Parfois	47	ns	ns	49	40	58	50	64	ns	
	Jamais	22	ns	ns	24	24	16	37	9	ns	
Q40b Répartit le travail ou intervient dans la répartition	Souvent	28	ns	ns	39	18	30	9	24	ns	
	Parfois	34	ns	ns	32	32	35	35	62	ns	
	Jamais	38	ns	ns	29	50	35	57	14	ns	
Q40c : Aide en cas de problèmes techniques	Souvent	31	ns	ns	43	40	29	12	15	ns	
	Parfois	47	ns	ns	44	44	45	44	59	ns	
	Jamais	16	ns	ns	7	12	18	25	19	ns	
	Pas de pbs techniques	6	ns	ns	6	5	7	19	6	ns	
Q40d : Etre la personne à qui on s'adresse en cas de difficultés	Souvent	31	ns	ns	43	26	24	16	26	ns	
	Parfois	47	ns	ns	49	40	59	27	67	ns	
	Jamais	21	ns	ns	8	34	17	57	7	ns	
Q40e : Contrôle le travail de collègues	Souvent	13	ns	ns	24	12	9	0	9	ns	
	Parfois	24	ns	ns	26	21	31	16	7	ns	
	Jamais	62	ns	ns	50	68	60	84	85	ns	
Q41a : Quelqu'un a montré au salarié le fonctionnement d'une machine complexe	Oui	69	ns	ns	78	71	75	47	61	ns	
	Pas de machine complexe	8	ns	ns	4	0	8	30	6	ns	
Q41b : Quelqu'un a montré au salarié 1 procédure complexe pour l'alimentation d'une base de données	Oui	59	ns	ns	69	53	68	22	64	ns	
	Pas de procédure complexe	9	ns	ns	0	7	13	45	0	ns	
Q41c : Quelqu'un a montré au salarié l'attitude à adopter dans la relation avec le public	Oui	35	ns	ns	28	33	64	44	47	ns	
	Pas de clients	11	ns	ns	0	20	3	17	0	ns	
Q41d : Quelqu'un a montré d'autres aspects du travail	Oui	34	ns	ns	42	32	43	30	28	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 31 % des salariés des établissements à but non lucratif montrent souvent comment faire le travail.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q42 : Le travail est contrôlé en permanence	22	ns	ns	25	30	26	12	26	ns
	... au moins une fois par jour	12	ns	ns	19	14	12	8	9	ns
	... au moins une fois par semaine	8	ns	ns	3	9	3	27	6	ns
	... au moins une fois par mois	6	ns	ns	0	4	9	6	0	ns
	... à certaines occasions	22	ns	ns	26	20	27	4	24	ns
	... rarement ou jamais	30	ns	ns	27	23	23	43	35	ns
Q42bis : Si le travail est contrôlé, il l'est par le supérieur	87	ns	ns	92	86	100	94	72	ns
	... d'autres collègues	42	ns	ns	45	46	33	33	58	ns
	... des organismes ou personnes extérieurs	32	ns	ns	47	27	25	20	24	ns
Q43 : Existence d'une surveillance par des moyens informatiques ou vidéo	Oui	15	ns	ns	6	18	3	11	30	ns
	Ne sait pas	8	ns	ns	11	6	7	5	10	ns
Q44 : Le supérieur hiérarchique direct est un homme	37	ns	ns	29	46	13	32	25	ns
	... une femme	58	ns	ns	71	49	84	68	75	ns
	... pas de supérieur direct	5	ns	ns	0	5	3	0	0	ns
Q45 : Si a un supérieur direct, il est de la même génération	32	ns	ns	37	34	16	28	34	ns
	... plus âgé	53	ns	ns	49	47	52	69	58	ns
	... plus jeune	15	ns	ns	14	19	32	3	8	ns
Q45bis : Si a un supérieur direct, utilise le vouvoiement	55	ns	ns	34	57	56	77	79	ns
	... tutoiement	45	ns	ns	66	43	44	23	21	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 22 % des salariés des établissements à but non lucratif le travail est contrôlé en permanence.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q46 : Une erreur dans le travail peut entraîner des conséquences dangereuse pour votre sécurité	62	ns	ns	66	53	84	68	31	ns
	... dangereuse pour la sécurité d'autres personnes	76	ns	ns	91	65	92	64	37	ns
	... négatives pour vous	69	ns	ns	89	56	90	27	63	ns
	... négatives pour d'autres personnes	45	ns	ns	58	39	51	24	44	ns
	... négatives pour l'entreprise	72	ns	ns	78	68	81	49	62	ns
Q47 : Est en contact direct avec le public en permanence	74	ns	ns	91	57	93	69	66	ns
	... parfois	10	ns	ns	6	16	4	9	12	ns
	... jamais	17	ns	ns	3	28	3	22	22	ns
Q47bis : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) vous vous débrouillez tout seul	32	ns	ns	39	36	17	27	35	ns
	... vous vous débrouillez avec des collègues qui vous entourent	42	ns	ns	37	39	59	15	35	ns
	... vous faites appel à un supérieur hiérarchique	22	ns	ns	19	22	23	40	30	ns
	... sans objet	4	ns	ns	5	4	0	17	0	ns
Q47ter : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) l'établissement a assuré une formation spécifique aux relations avec le public	35	ns	ns	30	30	52	39	41	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 76 % des salariés des établissements à but non lucratif estiment qu'une erreur dans leur travail pourrait avoir des conséquences dangereuses pour la sécurité d'autres personnes.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q48a : Le travail implique de lire des txts, fiches, etc,	Oui	87	ns	ns	96	91	75	54	93	ns
	La moitié ou plus de la journée	6	ns	ns	4	6	9	21	5	ns
Q48a : Si oui, est-ce,	Moins longtemps, mais tous les jours	54	ns	ns	49	47	37	35	66	ns
	Pas tous les jours	40	ns	ns	46	48	55	44	30	ns
Q48b Le travail implique de rédiger des txts, formulaires, etc,	Oui	75	ns	ns	89	68	59	39	86	ns
	La moitié ou plus de la journée	13	ns	ns	13	22	15	0	16	ns
Q48b : Si oui, est-ce,	Moins longtemps, mais tous les jours	60	ns	ns	75	38	41	61	57	ns
	Pas tous les jours	27	ns	ns	12	40	43	39	28	ns
Q48c : Si utilise l'informatique, alimente des bases de données, saisit des informations sur ordinateur	Oui	66	ns	ns	57	72	40	80	83	ns
	La moitié ou plus de la journée	18	ns	ns	2	23	0	64	47	ns
Q48c : Si oui, est-ce,	Moins longtemps, mais tous les jours	70	ns	ns	87	62	71	36	46	ns
	Pas tous les jours	12	ns	ns	11	15	29	0	7	ns
Q49 : Le travail implique de parler ou d'écrire une autre langue que le français	Fréquemment	9	ns	ns	7	9	3	0	11	ns
	Occasionnellement	19	ns	ns	14	17	31	11	0	ns
	Jamais ou presque	73	ns	ns	79	75	66	89	89	ns
Q49ter : Si le travail implique fréquemment ou occasionnellement de parler ou écrire une autre langue : elle est utilisée dans les relations avec les collègues	3	ns	ns	0	10	0	0	4	ns
	... dans les relations avec les supérieurs hiérarchiques	0	ns	ns	0	2	0	0	0	ns
	... dans les relations avec les fournisseurs	2	ns	ns	0	5	0	0	0	ns
	... dans les relations avec les clients	20	ns	ns	19	15	34	11	11	ns
	... dans les relations avec d'autres personnes extérieures	10	ns	ns	4	8	4	0	0	ns
Q50 : Doit utiliser des documents non rédigés en français	Fréquemment	10	ns	ns	0	18	0	0	0	ns
	Occasionnellement	19	ns	ns	30	20	0	0	0	ns
	Jamais ou presque	71	ns	ns	70	62	100	100	100	ns
Q50bis : Si oui, cela gêne le bon déroulement du travail	Oui	21	ns	ns	29	20				ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 19 % des salariés des établissements à but non lucratif utilisent occasionnellement des documents non rédigés en français.

ns : non significatif

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q51 : Le travail est généralement clairement expliqué	Oui	63	ns	ns	68	61	80	69	77	ns
Q51bis : Si non, souhaite qu'il soit plus clairement expliqué	Oui	18	ns	ns	36	28	15	0	20	ns
Q52 : Réalise des tâches très différentes des autres	Tous les jours	59	ns	ns	82	50	45	25	43	ns
	Toutes les semaines	9	ns	ns	4	7	12	16	21	ns
	Moins souvent	11	ns	ns	11	25	20	0	15	ns
	Jamais ou presque	21	ns	ns	3	18	24	59	21	ns
Q52bis : Peut interrompre momentanément son travail	Oui	63	ns	ns	63	86	50	65	82	ns
Q53 : Reçoit des ordres, consignes, suit des procédures ou modes d'emploi	Oui	85	ns	ns	97	83	92	80	74	ns
Q53bis : Si oui, les applique strictement	63	ns	ns	71	57	68	88	68	ns
	... dans certains cas, fait autrement	35	ns	ns	23	38	32	12	32	ns
	... fait autrement la plupart du temps	2	ns	ns	6	5	0	0	0	ns
Q54 : Lorsque les supérieurs hiérarchiques disent ce qu'il faut faire, indiquent comment faire	23	ns	ns	19	36	43	45	25	ns
	... indiquent l'objectif	77	ns	ns	81	64	57	55	75	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 63 % des salariés des établissements à but non lucratif estiment que leur travail est généralement clairement expliqué.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q55 : Dans le cas d'une surcharge de travail : êtes vous aidé par vos supérieurs hiérarchiques (si en a un)	49	ns	ns	46	46	60	42	40	ns
	... vos collègues (si a des collègues réguliers)	88	ns	ns	90	84	94	95	84	ns
	... d'autres personnes	28	ns	ns	38	25	53	16	40	ns
	... des personnes extérieures	11	ns	ns	15	14	23	4	3	ns
Q55bis : Si se fait aidé par des personnes extérieures, il s'agit de fournisseurs ou prestataires	3	ns	ns	8	6	12	4	3	ns
	... de consultants	1	ns	ns	0	2	0	0	3	ns
	... de clients, d'usagers, de patients	0	ns	ns	0	0	1	0	0	ns
	... de personnes appartenant à d'autres filiales du groupe	5	ns	ns	6	4	8	0	0	ns
	... d'autres personnes	4	ns	ns	1	8	3	0	3	ns
Q56 : Si rencontre des difficultés techniques, règle l'incident	36	ns	ns	44	46	35	15	33	ns
	... ne règle pas l'incident	55	ns	ns	52	54	52	30	57	ns
	... ne rencontre pas de difficultés	9	ns	ns	4	0	13	55	10	ns
Q56bis : Si, en cas de difficultés techniques ne règle pas personnellement l'incident, se débrouille avec les personnes qui vous entourent	16	ns	ns	5	14	28	45	0	ns
	... fait appel à des spécialistes de l'établissement	70	ns	ns	84	73	54	20	83	ns
	... fait appel directement à des spécialistes extérieurs	4	ns	ns	0	8	0	0	0	ns
	... en réfère à qq de l'établissement	9	ns	ns	12	5	18	35	17	ns
Q57 : Fait partie d'un groupe de travail, projet, résolution de problème	Fait partie d'un gr de travail de type gr de projet, de pilotage	30	ns	ns	34	30	14	17	15	ns
Q57bis : Si oui, en est le responsable, animateur, chef de groupe	Oui	38	ns	ns	25	21	56	0	0	ns
Q58 : Participe à des réunions dans le cadre du travail	Oui	87	ns	ns	86	92	75	59	88	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 49 % des salariés des établissements à but non lucratif sont aidés par leurs supérieurs hiérarchiques dans le cas d'une surcharge de travail

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q59 : le rythme de travail est imposé par des demandes internes	56	ns	ns	66	50	61	46	53	ns
	... des demandes extérieures	57	ns	ns	59	51	57	39	63	ns
	... des délais de production en une heure max	26	ns	ns	21	19	32	28	25	ns
	... des délais de production en une journée max	14	ns	ns	12	22	9	25	19	ns
	... des machines	6	ns	ns	4	7	3	15	3	ns
	... le travail d'autres collègues	41	ns	ns	46	39	48	33	30	ns
Q59bis : Si le travail est imposé par des contraintes, celles-ci se sont allégées	4	ns	ns	4	3	9	5	4	ns
	... accentuées	52	ns	ns	52	62	49	39	54	ns
	... restées stables	44	ns	ns	44	35	43	56	42	ns
Q60 : Doit faire face à des pointes d'activités	Tous les jours	32	ns	ns	38	28	42	30	38	ns
	Une fois par semaine	37	ns	ns	37	38	26	39	36	ns
	Une fois par mois	16	ns	ns	14	16	19	12	19	ns
	Une fois par an	9	ns	ns	8	13	7	8	5	ns
	Jamais ou presque	5	ns	ns	3	6	6	10	2	ns
Q60bis-a : Si oui, ces pointes sont...	... moins fréquentes	6	ns	ns	13	7	5	0	3	ns
	... plus fréquentes	49	ns	ns	58	44	58	32	59	ns
	... n'ont pas évolué	45	ns	ns	29	49	37	68	38	ns
Q60bis-b : Si ne fait pas face à des pointes d'activité,	a néanmoins connu des périodes avec pointes d'activité	24	ns	ns	46	28	34	0	0	ns
Q60ter : Si a fait face à des pointes d'activité,	connait à l'avance les moments ou périodes où interviennent les pointes d'activité	44	ns	ns	41	29	47	55	60	ns
Q61a : Travail perturbé par des pannes ou incidents de l'informatique	Souvent	14	ns	ns	12	19	7	6	22	ns
	Parfois	41	ns	ns	50	58	19	16	41	ns
	Jamais ou presque	25	ns	ns	21	18	43	16	23	ns
	Le travail consiste à réparer pannes	0	ns	ns	0	0	0	0	0	ns
	Le travail de ne dépend pas de l'informatique	21	ns	ns	17	5	31	62	14	ns
Q61b : Travail perturbé par des pannes ou incidents de machines	Souvent	11	ns	ns	4	17	13	5	10	ns
	Parfois	36	ns	ns	42	42	23	31	32	ns
	Jamais ou presque	36	ns	ns	46	33	38	23	45	ns
	Le travail consiste à réparer pannes	0	ns	ns	0	1	0	0	0	ns
	Le travail de ne dépend pas des machines	17	ns	ns	8	6	26	41	14	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 56 % des salariés des établissements à but non lucratif ont un rythme de travail imposé par des demandes internes.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q62 : Doit atteindre des objectifs précis	Oui	51	ns	ns	51	54	52	47	51	ns
Q62bis : Si oui, possibilité de modifier ces objectifs	Oui, à sa propre initiative	11	ns	ns	15	13	5	12	10	ns
	Oui, en discutant seul à seul avec le supérieur hiérarchique	30	ns	ns	29	28	14	16	43	ns
	Oui, en discutant à plusieurs ou collectivement	15	ns	ns	20	17	21	0	7	ns
	Non	44	ns	ns	37	43	60	72	40	ns
Q63 : Doit suivre des procédures de qualité strictes	Oui	80	ns	ns	96	74	85	75	61	ns
Q63bis : Si doit suivre des procédures de qualité strictes, a reçu une formation sur ces procédures de contrôle qualité	50	ns	ns	53	52	61	52	32	ns
Q64 : Des propositions pour l'amélioration du poste de travail ont été faites par le salarié ou ses collègues	Oui	62	ns	ns	63	62	58	45	69	ns
Q64bis : Si oui, ont été ou seront prises en compte	Oui	78	ns	ns	80	87	70	79	77	ns
Q65 : il arrive qu'il soit impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés ou les cadences	Fréquemment	12	ns	ns	10	4	8	11	12	ns
	Parfois	40	ns	ns	35	47	49	43	34	ns
	Jamais	23	ns	ns	29	32	19	15	23	ns
	Pas de délais ou cadence	26	ns	ns	26	16	24	31	31	ns
Q65bis : Si fréquemment ou parfois, ce sont les délais qui sont plutôt maintenus	17	ns	ns	7	8	7	16	37	ns
	... c'est la qualité qui est plutôt maintenue	74	ns	ns	81	85	87	66	63	ns
	... la qualité est autant sacrifiée que les délais	9	ns	ns	12	7	6	18	0	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : Pour 12 % des salariés des établissements à but non lucratif, il est fréquemment impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés.

ns : non significatif

	En %	Privé non lucratif	Catégorie socio-professionnelle							
			médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q66 : Emporte du travail chez soi	Oui	22	ns	ns	16	21	9	0	5	ns
	Sans objet	30	ns	ns	32	28	38	63	21	ns
Q66bis : Si oui, emporte du travail tous les jours	20	ns	ns	24	31	39		0	ns
	... une fois ou plus par semaine	57	ns	ns	55	33	0		0	ns
	... une fois ou plus par mois	10	ns	ns	10	26	46		0	ns
	... moins souvent	13	ns	ns	10	10	15		100	ns
Q67 : Dispose d'un ordinateur à son domicile	Oui	81	ns	ns	87	88	82	48	83	ns
Q68 : Dispose d'un accès à Internet chez soi	Oui	69	ns	ns	82	75	62	37	72	ns
Q69 : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : utilisation au domicile pour des besoins professionnels	Oui	69	ns	ns	62	67	90	100	100	ns
Q69bis : Si oui, utilise son ordi ou son internet pour des besoins professionnels...	... tous les jours ou presque	18	ns	ns	14	22	0			ns
	... une fois pas semaine	41	ns	ns	44	30	41			ns
	... de 1 à 3 fois par mois	30	ns	ns	36	34	0			ns
	... moins souvent	11	ns	ns	6	14	59			ns
Q69ter : Si oui, le plus souvent c'est inclus dans les heures de travail	Oui	3	ns	ns	0	5	0			ns
Q69qua : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : se sert d'un ordi ou d'internet pour des besoins personnels...	... tous les jours ou presque	29	ns	ns	27	31	33	12	25	ns
	... une fois par semaine	36	ns	ns	37	38	17	39	49	ns
	... de une à trois fois par mois	10	ns	ns	10	11	5	16	0	ns
	... moins souvent	10	ns	ns	6	6	22	21	12	ns
	... jamais	15	ns	ns	21	14	22	12	14	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 22 % des salariés des établissements à but non lucratif emportent du travail chez eux.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle									
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
En %											
Q70a : Manque de compétences pour faire son travail	Oui	44	ns	ns	46	50	25	35	45	ns	
	Ne sait pas	3	ns	ns	4	2	2	0	5	ns	
Q70b : Certaines compétences non utilisées	Oui	48	ns	ns	50	47	30	44	55	ns	
	Ne sait pas	6	ns	ns	5	9	15	0	2	ns	
Q71 : Les compétences sont-elles plus, moins ou autant utilisées qu'il y a trois ans	Plus utilisées	37	ns	ns	31	46	43	31	40	ns	
	Moins utilisées	14	ns	ns	8	14	18	6	11	ns	
	Autant utilisées	49	ns	ns	61	39	38	63	48	ns	
Q72 : Le travail permet d'apprendre des choses nouvelles	Oui	91	ns	ns	97	86	92	72	92	ns	
Q73 : Autres formations suivies que celles déjà déclarées	Oui	60	ns	ns	71	55	53	48	49	ns	
Q73bis : Si oui, quelle spécialité de la formation suivie	En langues	2	ns	ns	0	0	0	0	0	ns	
	Secrétariat, bureautique	2	ns	ns	0	5	0	0	16	ns	
	Gestion, économie, droit	2	ns	ns	3	8	0	0	0	ns	
	Commerce, vente, marketing	0	ns	ns	0	2	0	0	0	ns	
	Relations humaines, communication, management	10	ns	ns	3	23	11	0	30	ns	
	Formations techniques industrielles	0	ns	ns	1	4	0	2	0	ns	
	Autres formations techniques	22	ns	ns	35	21	6	0	28	ns	
	Formation en informatique	1	ns	ns	0	0	7	0	0	ns	
	Formations pédagogiques	6	ns	ns	2	15	7	0	0	ns	
Q73ter : Durée de la formation	Moins de trois jours	54	ns	ns	62	56	52	72	38	ns	
	De trois à cinq jours	30	ns	ns	26	37	33	16	40	ns	
Q75bis : Si a suivi une formation qui a conduit à un diplôme ou une qualification reconnue ...	De 1 à 4 semaines	6	ns	ns	7	2	10	5	10	ns	
	Un mois ou plus	9	ns	ns	5	5	5	7	12	ns	
	...a obtenu la qualification	62	ns	ns	52	86	73	0	0	ns	
Q76 : Suite a la formation, a bénéficié d'une augmentation ou d'un avancement de carrière	Oui	2	ns	ns	6	2	0	0	5	ns	
Q77 : Ces 3 dernières années : formulation d'une demande de formation	Oui	57	ns	ns	77	58	32	29	62	ns	
Q77bis : Si oui, la demande est suivie ou sera suivie d'effets	Oui	62	ns	ns	58	72	58	14	53	ns	
	Ne sait pas	9	ns	ns	12	6	9	39	8	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 44 % des salariés des établissements à but non lucratif estiment manquer de compétences pour faire leur travail.

ns : non significatif

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q78 : L'augmentation de la rémunération dépend du travail	10	ns	ns	6	3	18	0	9	ns
	... du travail de l'équipe	0	ns	ns	0	0	0	5	0	ns
	... des deux	3	ns	ns	5	2	2	6	0	ns
	... ni de l'un ni de l'autre	83	ns	ns	87	92	80	78	91	ns
	Ne sait pas	3	ns	ns	2	2	0	12	0	ns
Q79 : Une partie ou la totalité de la rémunération est variable	Oui	28	ns	ns	32	39	29	32	15	ns
Q79bis : Si une partie ou la totalité de la rémunération est variable, combien cette part représente-elle	Moins de 500 euros	46	ns	ns	56	39	63	73	30	ns
	De 500 à 1000 euros	28	ns	ns	25	44	16	27	0	ns
	De 1000 à 5000 euros	19	ns	ns	14	12	9	0	70	ns
	Plus de 5000 euros	7	ns	ns	5	6	12	0	0	ns
Q80 : A fait passer des entretiens d'évaluation en 2005 2006	Oui	21	ns	ns	36	21	13	0	17	ns
Q80bis : Si est chef ou a fait passer un entretien d'évaluation, a de l'influence sur les salaires, primes ou promotions	Oui	15	ns	ns	7	8	0		19	ns
Q81 : Passe au moins un entretien d'évaluation par an	Oui	47	ns	ns	45	54	48	37	46	ns
Q81ter : Si oui, l'entretien porte sur des critères précis	Oui	80	ns	ns		0			100	ns
Q81qua : cette évaluation a des conséquences concrètes sur la rémunération	31	ns	ns	16	28	32	52	38	ns
	... les formations	51	ns	ns	59	65	40	54	32	ns
	... la carrière	37	ns	ns	42	37	47	64	35	ns
	... d'autres choses	14	ns	ns	10	21	8	15	17	ns
Q82 : Compte tenu du travail réalisé, comment le travail est-il payé ?	Très bien	1	ns	ns	0	0	0	4	6	ns
	Bien	18	ns	ns	7	34	15	14	28	ns
	Normalement	48	ns	ns	48	32	55	51	59	ns
	Mal	28	ns	ns	44	25	31	13	7	ns
	Très mal	5	ns	ns	2	9	0	18	0	ns
Q83 : Si n'est pas en CDI, en agence d'intérim ou en apprentissage sous contrat,	Peut perdre son emploi	9	ns	ns	6	9	10	14	13	ns
	Ne perdra pas son emploi	81	ns	ns	94	84	85	61	74	ns
	Ne sait pas	10	ns	ns	0	7	5	25	12	ns
Q84 : Dans les trois prochaines années, pense devoir changer de qualification ou de métier	Oui	20	ns	ns	13	28	21	33	37	ns
	Non	73	ns	ns	82	67	64	61	49	ns
	Ne sait pas	7	ns	ns	4	5	15	6	14	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 10 % des salariés des établissements à but non lucratif, l'augmentation de la rémunération dépend du travail.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle									
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
		En %									
Q85a : le travail a changé depuis 2003	à cause d'un changement dans les techniques utilisées	46	ns	ns	37	64	52	26	48	ns	
	à cause d'un changement dans les façons de travailler ou dans l'organisation du travail	61	ns	ns	63	66	56	42	62	ns	
Q85b : Depuis 2003, l'établissement a connu une restructuration, un rachat, un changement dans l'équipe de direction	Oui	61	ns	ns	65	57	73	40	69	ns	
	Ne sait pas	1	ns	ns	0	2	3	0	0	ns	
Q85c : Depuis 2003, l'établissement a déménagé	Oui	6	ns	ns	4	8	8	5	6	ns	
Q85d : Depuis 2003, il existe d'autres événements ayant pu modifier le travail	Oui	32	ns	ns	36	31	32	25	20	ns	
Filtre : Si le salarié a déclaré au moins un changement	Q85bis Ces changements ont eu un impact	Très important	16	ns	ns	23	30	17	0	3	ns
		Important	44	ns	ns	35	43	52	31	42	ns
		Peu important	21	ns	ns	29	18	21	28	16	ns
		Aucun impact	19	ns	ns	12	9	9	41	38	ns
	Q85ter : Si important ou très important, l'impact sur le travail a été	Plutôt positif	40	ns	ns	30	57	47	56	50	ns
		Plutôt négatif	30	ns	ns	44	20	23	44	25	ns
		Les aspects positifs et négatifs se compensent	30	ns	ns	25	23	30	0	25	ns
	Q86 : Consultation du personnel au moment de la mise en place du changement	Le personnel a été consulté	44	ns	ns	41	47	46	52	28	ns
Q86b : Si oui : participation à cette consultation personnellement	Avez-vous participé à cette consultation	55	ns	ns	67	43	53	55	55	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 46 % des salariés des établissements à but non lucratif, le travail a changé depuis 2003 à cause d'un changement dans les techniques utilisées.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
En %										
Q87 : Dans l'établissement il existe des représentants élus	97	ns	ns	95	100	95	100	91	ns
	... il existe des délégués syndicaux	94	ns	ns	92	98	97	89	87	ns
Q88 : Par rapport aux organisations syndicales	Le salarié est adhérent	18	ns	ns	12	32	13	33	10	ns
	Le salarié est sympathisant	9	ns	ns	5	8	11	9	12	ns
	Le salarié n'est ni l'un ni l'autre	73	ns	ns	83	60	77	58	78	ns
Q89 : Participe a une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail	Oui	10	ns	ns	8	21	0	4	4	ns
	Sans objet : pas d'association	17	ns	ns	20	11	18	24	22	ns
Q90 : A l'occasion de discuter avec des collègues de ce qui se passe dans l'établissement ...	Fréquemment	75	ns	ns	84	75	64	65	81	ns
	Occasionnellement	23	ns	ns	14	23	36	22	19	ns
	Jamais	2	ns	ns	2	2	0	13	0	ns
Q91 : l'ambiance avec les collègues est ...	Plutôt bonne	82	ns	ns	80	80	86	74	84	ns
	Plutôt mauvaise	7	ns	ns	6	7	8	5	9	ns
	Ni bonne ni mauvaise	10	ns	ns	14	14	6	20	7	ns
Q91bis : l'ambiance dans l'établissement est ...	Plutôt bonne	57	ns	ns	52	60	60	48	53	ns
	Plutôt mauvaise	16	ns	ns	14	12	3	16	20	ns
	Ni bonne ni mauvaise	27	ns	ns	34	28	37	37	27	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 10 % des salariés des établissements à but non lucratif participent à une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail.

ns : non significatif

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé non lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q92 : Implication dans le travail	Peu	1	ns	ns	0	0	2	4	0	ns
	Juste ce qu'il faut	25	ns	ns	25	30	22	37	13	ns
	Beaucoup	74	ns	ns	75	70	76	59	87	ns
Q93 : Implication par rapport à 2003	Plus	27	ns	ns	33	24	38	22	16	ns
	Moins	17	ns	ns	18	7	14	23	15	ns
	Autant	56	ns	ns	49	69	48	55	69	ns
Q94 : Estime que leur travail est utile aux autres	Oui	95	ns	ns	98	96	100	93	86	ns
Q95 : Rencontre dans le travail des moments où il n'est pas possible de faire face à la charge de travail	Tous les jours	9	ns	ns	4	12	14	16	5	ns
	Une fois par semaine	29	ns	ns	32	31	16	30	33	ns
	Une fois par mois	21	ns	ns	23	21	33	0	29	ns
	Moins souvent	23	ns	ns	31	16	26	25	17	ns
	Jamais ou presque	18	ns	ns	11	20	11	29	17	ns
Q96 : Au cours des derniers mois, a eu un accident du travail obligeant à se faire soigner	Pas d'accident	90	ns	ns	86	91	85	95	88	ns
	Un accident	8	ns	ns	12	9	12	0	12	ns
	Deux accidents	2	ns	ns	0	0	3	5	0	ns
	Trois accidents ou plus	0	ns	ns	2	0	0	0	0	ns
Q98 : Pense que le travail est reconnu à sa juste valeur	Oui	44	ns	ns	34	49	36	46	30	ns
	Ne sait pas	11	ns	ns	12	12	8	10	9	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 74 % des salariés des établissements à but non lucratif s'impliquent beaucoup dans leur travail.

ns : non significatif

**Annexe 6 - Résultats complets du volet « salariés » -
Secteur privé lucratif**

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q16 : Travail au-delà de la durée habituelle	Fréquemment	25	ns	ns	35	34	13	8	5	ns
	Occasionnellement	44	ns	ns	42	44	49	42	50	ns
	Jamais ou presque	31	ns	ns	23	22	38	50	45	ns
Q16bis : Si travail fréquemment ou occasionnellement au-delà de la durée habituelle	Il y a une compensation en salaire ou repos	85	ns	ns	95	81	87	100	91	ns
Q17 : Détermination des horaires par l'établissement	Horaires déterminés par l'ets sans possibilité de modifications	81	ns	ns	83	87	93	92	83	ns
	Sélection entre plusieurs horaires	10	ns	ns	12	2	7	8	11	ns
	Horaires choisis librement	8	ns	ns	5	11	0	0	7	ns
Q18 : Doit effectuer des astreintes	Fréquemment	21	ns	ns	24	32	15	7	6	ns
	Occasionnellement	9	ns	ns	11	20	8	2	3	ns
	Jamais ou presque	69	ns	ns	64	48	77	91	91	ns
Q19 : Travaille le dimanche	Fréquemment	46	ns	ns	55	47	59	42	25	ns
	Occasionnellement	12	ns	ns	15	18	12	8	6	ns
	Jamais ou presque	42	ns	ns	30	35	30	50	69	ns
Q20 : Travaille le samedi	Fréquemment	52	ns	ns	63	51	66	52	31	ns
	Occasionnellement	18	ns	ns	19	20	11	17	10	ns
	Jamais ou presque	30	ns	ns	18	30	22	31	58	ns
Q21 : Travaille la nuit	Fréquemment	16	ns	ns	26	22	12	6	12	ns
	Occasionnellement	11	ns	ns	17	13	9	0	3	ns
	Jamais ou presque	72	ns	ns	58	65	79	94	85	ns
Q 22 Connait ses horaires dans le mois, la semaine, la journée à venir	Dans le mois	93	ns	ns	93	95	93	98	96	ns
	Si non : la semaine prochaine	77	ns	ns	76	100	100	100	43	ns
	Si non : demain	68	ns	ns	100				0	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 46 % des salariés des établissements à but lucratif travaillent fréquemment le dimanche.

		Catégorie socio-professionnelle								
		En %	Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés
Q23 : Matériels informatiques utilisés pour les besoins professionnels	Ordinateur fixe	50	ns	ns	43	64	38	11	83	ns
	Ordinateur portable	9	ns	ns	8	8	3	0	0	ns
	Terminal ou une console informatique	21	ns	ns	21	46	18	4	28	ns
	Autre matériel permettant une connexion à internet ou au syst d'info	16	ns	ns	12	31	9	0	24	ns
	Autre	5	ns	ns	5	9	4	0	2	ns
Q23bis : Si n'a pas d'ordinateur fixe ou portable	Sait se servir d'un ordinateur	67	ns	ns	78	68	60	59	41	ns
Q26a : Dispose d'un mail individuel	Oui	30	ns	ns	12	46	2	0	38	ns
Q26b : Si non, dispose d'un mail collectif	Oui	37	ns	ns	64	21	0	30	0	ns
Q26bis : Temps passé sur un mail	Moins de 10 min sur un mail	55	ns	ns	74	51	43		80	ns
	De 10 à 30 min sur un mail	21	ns	ns	22	36	33		12	ns
	De 30 à moins d'une heure sur un mail	10	ns	ns	0	5	24		8	ns
	De 1h à 2h sur un mail	8	ns	ns	3	0	0		0	ns
	Plus de 2h sur un mail	7	ns	ns	0	9	0		0	ns
Q27 : Utilise internet à des fins professionnelles	Oui	51	ns	ns	36	79	27	0	52	ns
	A accès à une liste limitée	28	ns	ns	45	28	38		31	ns
	A accès à toute la toile	72	ns	ns	55	72	62		69	ns
Q28 : Utilise un intranet ou équivalent	Oui	52	ns	ns	55	62	40	0	34	ns
Q29 : Si utilisation d'internet ou d'un intranet	Consulte une base de données	67	ns	ns	84	54	63		57	ns
	Travaille en collaboration via un serveur ou disque dur partagé	59	ns	ns	61	77	14		61	ns
	Renseigne en ligne une demande de congés ou autres formulaires	20	ns	ns	18	25	0		15	ns
Q31 : Au cours des 12 mois a changé de ...	A changé de matériel informatique	28	ns	ns	23	32	13	0	35	ns
	A changé de logiciel	19	ns	ns	18	23	11	0	29	ns
Q32 : L'établissement a assuré des formations à l'informatique	Oui	40	ns	ns	48	40	30	0	32	ns
	Moins de trois jours	69	ns	ns	72	74	85		82	ns
Q32bis : Si l'établissement a assuré des formations à l'informatique, la dernière a duré...	... de 3 à 5 jours	20	ns	ns	18	26	0		18	ns
	... de 1 à 4 semaines	9	ns	ns	3	0	15		0	ns
	... un mois ou plus	3	ns	ns	8	0	0		0	ns
	Oui	42	ns	ns	38	31	50	72	10	ns
Q33 : Utilise un téléphone mobile pour le travail	Oui	42	ns	ns	38	31	50	72	10	ns
	Souvent	13	ns	ns	13	15	0	0	6	ns
	Parfois	51	ns	ns	69	38	66	61	14	ns
Q34 : Est joint en dehors des horaires de travail pour le travail	Jamais ou presque	35	ns	ns	18	47	34	39	80	ns

Si utilisation d'au+A9 moins un outil informatique (ordinateur fixe ou portable, terminal, autre)

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 50 % des salariés des établissements à but lucratif ont un ordinateur fixe à disposition.

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q35 : La plupart du temps, travaille dans un seul endroit, un seul site	Oui	95	ns	ns	98	95	97	98	95	ns
Q35bis : Si non, travaille dans les endroits suivants	Autres sites	18	ns	ns	17	21	15	13	12	ns
	Salons, conférences, extérieur	8	ns	ns	6	16	3	0	4	ns
	En clientèle	0	ns	ns	1	0	0	0	0	ns
	Au domicile	6	ns	ns	3	8	0	0	0	ns
	A un autre endroit	1	ns	ns	1	0	0	0	2	ns
Q35qua : Si travaille en dehors du bureau, y travaille...	Tout le temps ou presque	14	ns	ns	15	25	18	0	13	ns
	La moitié ou plus	9	ns	ns	8	0	0	34	28	ns
	Moins de la moitié	76	ns	ns	76	75	82	66	59	ns
Q36 : Utilise un micro-ordinateur pour des activités professionnelles en dehors du bureau	Souvent	20	ns	ns	17	19	0	0	0	ns
	Parfois	25	ns	ns	24	10	33	0	0	ns
	Jamais ou presque	55	ns	ns	59	72	67	100	100	ns
Q36bis : Si souvent ou parfois, accède au système informatique de l'établissement	Oui	56	ns	ns	34	100	52			ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 95 % des salariés des établissements à but lucratif travaillent sur un seul site la plupart du temps. C'est le cas de 98 % des infirmiers, etc.

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q37 : A un ou plusieurs salariés sous ses ordres	Oui	30	ns	ns	40	56	0	0	4	ns
Q37bis : Si oui, certains d'entre eux encadrent d'autres salariés	31	ns	ns	21	27			53	ns
	... a reçu une formation pour encadrer	19	ns	ns	15	21			0	ns
Q38 : Travaille régulièrement avec,	le supérieur hiérarchique	71	ns	ns	75	76	65	59	65	ns
	les personnes encadrées (si encadre des personnes)	99	ns	ns	98	100	100	100		ns
	des collègues du même service	94	ns	ns	94	96	98	100	89	ns
	des collègues extérieurs à l'établissement	64	ns	ns	62	63	65	64	55	ns
	des personnes extérieures à l'établissement	47	ns	ns	47	43	55	24	37	ns
Q38ter : Si travaille avec des personnes extérieures à l'établissement, ce travail est-il régulier	62	ns	ns	58	69	56	18	72	ns
Q38qua : Si travaille avec des personnes extérieure à l'établissement, il s'agit de	fournisseurs - prestataires	40	ns	ns	43	65	22	0	24	ns
	consultants	13	ns	ns	16	17	7	0	12	ns
	clients, usagers, patients	2	ns	ns	4	0	0	0	7	ns
	personnes appartenant à d'autres filiales	15	ns	ns	3	35	8	40	25	ns
	d'autres personnes	60	ns	ns	59	53	87	100	52	ns
Q39 : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : ces personnes sont au même endroit que le salarié	Oui	96	ns	ns	96	92	98	96	93	ns
Q39bis-a : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille avec combien de personnes	1 seul	3	ns	ns	1	3	5	3	2	ns
	entre 2 et 5	40	ns	ns	36	47	47	36	49	ns
	entre 6 et 10	25	ns	ns	24	19	28	14	37	ns
	plus de 10	32	ns	ns	38	30	20	47	12	ns
Q39bis-b : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : travaille,	tout le temps	81	ns	ns	83	76	92	84	74	ns
	moins souvent mais au moins 1/4 du temps	14	ns	ns	10	19	7	7	18	ns
	au plus 1/4 du temps	5	ns	ns	7	5	2	10	8	ns
Q39bis-c : Si travaille avec son supérieur, des collègues, etc. : depuis un an, a changé de collègues	la plupart a changé	6	ns	ns	6	5	8	7	5	ns
	certains ont changé	42	ns	ns	51	31	36	35	44	ns
	non	53	ns	ns	43	63	56	58	51	ns
Q39ter : Si travaille avec des collègues, ceux-ci ont plutôt les mêmes tâches et compétences	49	ns	ns	62	41	42	49	57	ns
	... font plutôt des tâches différentes	51	ns	ns	38	59	58	51	43	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 30 % des salariés des établissements à but lucratif ont un ou plusieurs salariés sous ses ordres.

		Catégorie socio-professionnelle								
En %		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q40a : Montre comment faire le travail	Souvent	28	ns	ns	35	34	16	8	18	ns
	Parfois	53	ns	ns	52	50	59	61	55	ns
	Jamais	19	ns	ns	14	16	25	31	27	ns
Q40b Répartit le travail ou intervient dans la répartition	Souvent	28	ns	ns	31	45	17	7	16	ns
	Parfois	36	ns	ns	39	33	44	35	29	ns
	Jamais	35	ns	ns	30	23	39	58	55	ns
Q40c : Aide en cas de problèmes techniques	Souvent	31	ns	ns	37	42	28	15	24	ns
	Parfois	48	ns	ns	51	37	40	48	55	ns
	Jamais	13	ns	ns	7	17	18	16	17	ns
	Pas de pbs techniques	8	ns	ns	4	3	13	20	4	ns
Q40d : Etre la personne à qui on s'adresse en cas de difficultés	Souvent	29	ns	ns	29	46	18	9	30	ns
	Parfois	43	ns	ns	52	27	53	38	29	ns
	Jamais	28	ns	ns	19	28	30	53	41	ns
Q40e : Contrôle le travail de collègues	Souvent	16	ns	ns	20	18	3	0	7	ns
	Parfois	20	ns	ns	25	31	10	9	14	ns
	Jamais	64	ns	ns	55	51	87	91	78	ns
Q41a : Quelqu'un a montré au salarié le fonctionnement d'une machine complexe	Oui	59	ns	ns	66	64	66	39	51	ns
	Pas de machine complexe	8	ns	ns	7	3	9	23	7	ns
Q41b : Quelqu'un a montré au salarié 1 procédure complexe pour l'alimentation d'une base de données	Oui	49	ns	ns	53	56	57	7	59	ns
	Pas de procédure complexe	14	ns	ns	11	8	17	38	6	ns
Q41c : Quelqu'un a montré au salarié l'attitude à adopter dans la relation avec le public	Oui	34	ns	ns	30	24	50	41	25	ns
	Pas de clients	10	ns	ns	1	23	6	18	12	ns
Q41d : Quelqu'un a montré d'autres aspects du travail	Oui	37	ns	ns	43	52	35	30	24	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 28 % des salariés des établissements à but lucratif montrent souvent comment faire le travail.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q42 : Le travail est contrôlé en permanence	22	ns	ns	25	25	25	34	15	ns
	... au moins une fois par jour	10	ns	ns	11	13	9	13	9	ns
	... au moins une fois par semaine	11	ns	ns	10	9	8	25	14	ns
	... au moins une fois par mois	6	ns	ns	6	7	3	7	6	ns
	... à certaines occasions	26	ns	ns	25	20	30	12	24	ns
	... rarement ou jamais	25	ns	ns	24	26	25	9	31	ns
Q42bis : Si le travail est contrôlé, il l'est par le supérieur	91	ns	ns	92	87	90	93	90	ns
	... d'autres collègues	31	ns	ns	33	24	38	36	24	ns
	... des organismes ou personnes extérieurs	43	ns	ns	45	53	34	34	42	ns
Q43 : Existence d'une surveillance par des moyens informatiques ou vidéo	Oui	9	ns	ns	8	12	11	10	16	ns
	Ne sait pas	7	ns	ns	3	12	11	6	10	ns
Q44 : Le supérieur hiérarchique direct est un homme	24	ns	ns	17	43	11	14	15	ns
	... une femme	75	ns	ns	83	57	89	79	85	ns
	... pas de supérieur direct	1	ns	ns	0	0	0	7	0	ns
Q45 : Si a un supérieur direct, il est de la même génération	31	ns	ns	33	30	29	35	33	ns
	... plus âgé	55	ns	ns	55	60	57	53	47	ns
	... plus jeune	14	ns	ns	12	10	15	12	20	ns
Q45bis : Si a un supérieur direct, utilise le vouvoiement	58	ns	ns	49	55	54	65	74	ns
	... tutoiement	42	ns	ns	51	45	46	35	26	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 22 % des salariés des établissements à but lucratif le travail est contrôlé en permanence.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q46 : Une erreur dans le travail peut entraîner des conséquences dangereuse pour votre sécurité	56	ns	ns	71	40	70	50	25	ns
	... dangereuse pour la sécurité d'autres personnes	72	ns	ns	92	63	85	61	27	ns
	... négatives pour vous	68	ns	ns	82	75	66	73	39	ns
	... négatives pour d'autres personnes	39	ns	ns	49	39	49	19	21	ns
	... négatives pour l'entreprise	69	ns	ns	83	79	68	48	34	ns
Q47 : Est en contact direct avec le public en permanence	74	ns	ns	92	47	92	72	59	ns
	... parfois	9	ns	ns	4	25	2	9	12	ns
	... jamais	17	ns	ns	4	28	6	19	29	ns
Q47bis : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) vous vous débrouillez tout seul	39	ns	ns	41	47	23	40	55	ns
	... vous vous débrouillez avec des collègues qui vous entourent	42	ns	ns	49	12	52	33	27	ns
	... vous faites appel à un supérieur hiérarchique	14	ns	ns	8	23	20	17	18	ns
	... sans objet	5	ns	ns	2	17	5	10	0	ns
Q47ter : Si rencontre des difficultés avec le public (en permanence ou parfois) l'établissement a assuré une formation spécifique aux relations avec le public	17	ns	ns	17	4	24	9	15	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 72 % des salariés des établissements à but lucratif estiment qu'une erreur dans leur travail pourrait avoir des conséquences dangereuses pour la sécurité d'autres personnes.

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q48a : Le travail implique de lire des txts, fiches, etc,	Oui	85	ns	ns	91	88	85	63	83	ns
Q48a : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	7	ns	ns	4	9	5	6	11	ns
	Moins longtemps, mais tous les jours	45	ns	ns	41	51	47	47	38	ns
	Pas tous les jours	48	ns	ns	55	40	48	47	51	ns
Q48b Le travail implique de rédiger des txts, formulaires, etc,	Oui	74	ns	ns	86	72	65	45	75	ns
Q48b : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	14	ns	ns	16	18	7	5	14	ns
	Moins longtemps, mais tous les jours	68	ns	ns	68	70	81	55	69	ns
	Pas tous les jours	18	ns	ns	16	12	12	39	18	ns
Q48c : Si utilise l'informatique, alimente des bases de données, saisit des informations sur ordinateur	Oui	60	ns	ns	54	70	33	39	77	ns
Q48c : Si oui, est-ce,	La moitié ou plus de la journée	17	ns	ns	3	30	0	0	39	ns
	Moins longtemps, mais tous les jours	55	ns	ns	68	44	52	100	61	ns
	Pas tous les jours	27	ns	ns	28	26	48	0	0	ns
Q49 : Le travail implique de parler ou d'écrire une autre langue que le français	Fréquemment	2	ns	ns	1	0	3	0	4	ns
	Occasionnellement	20	ns	ns	31	10	11	6	22	ns
	Jamais ou presque	79	ns	ns	68	90	86	94	74	ns
Q49ter : Si le travail implique fréquemment ou occasionnellement de parler ou écrire une autre langue : elle est utilisée dans les relations avec les collègues	0	ns	ns	0	0	0	0	0	ns
	... dans les relations avec les supérieurs hiérarchiques	0	ns	ns	0	4	0	0	0	ns
	... dans les relations avec les fournisseurs	1	ns	ns	1	0	0	6	0	ns
	... dans les relations avec les clients	20	ns	ns	31	10	13	6	26	ns
	... dans les relations avec d'autres personnes extérieures	6	ns	ns	5	6	4	6	7	ns
Q50 : Doit utiliser des documents non rédigés en français	Fréquemment	2	ns	ns	2	9	0	0	2	ns
	Occasionnellement	10	ns	ns	12	19	4	0	10	ns
	Jamais ou presque	88	ns	ns	86	72	96	100	89	ns
Q50bis : Si oui, cela gêne le bon déroulement du travail	Oui	30	ns	ns	31	32	24		64	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 10 % des salariés des établissements à but lucratif utilisent occasionnellement des documents non rédigés en français.

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	medecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q51 : Le travail est généralement clairement expliqué	Oui	67	ns	ns	71	59	69	63	73	ns
Q51bis : Si non, souhaite qu'il soit plus clairement expliqué	Oui	13	ns	ns	16	31	8	8	17	ns
Q52 : Réalise des tâches très différentes des autres	Tous les jours	49	ns	ns	63	39	43	32	27	ns
	Toutes les semaines	11	ns	ns	6	23	10	13	12	ns
	Moins souvent	16	ns	ns	15	18	15	8	26	ns
	Jamais ou presque	24	ns	ns	17	20	32	47	35	ns
Q52bis : Peut interrompre momentanément son travail	Oui	61	ns	ns	48	61	53	75	69	ns
Q53 : Reçoit des ordres, consignes, suit des procédures ou modes d'emploi	Oui	89	ns	ns	95	81	91	83	92	ns
Q53bis : Si oui, les applique strictement	60	ns	ns	56	61	60	62	76	ns
	... dans certains cas, fait autrement	39	ns	ns	43	39	39	38	24	ns
	... fait autrement la plupart du temps	1	ns	ns	1	0	1	0	0	ns
Q54 : Lorsque les supérieurs hiérarchiques disent ce qu'il faut faire, indiquent comment faire	25	ns	ns	26	13	26	46	26	ns
	... indiquent l'objectif	75	ns	ns	74	87	74	54	74	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 67 % des salariés des établissements à but lucratif estiment que leur travail est généralement clairement expliqué.

En %		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q55 : Dans le cas d'une surcharge de travail : êtes vous aidé par vos supérieurs hiérarchiques (si en a un)	57	ns	ns	49	70	60	56	71	ns
	... vos collègues (si a des collègues réguliers)	88	ns	ns	95	86	91	92	78	ns
	... d'autres personnes	32	ns	ns	31	36	38	32	30	ns
	... des personnes extérieures	10	ns	ns	8	11	14	2	0	ns
Q55bis : Si se fait aidé par des personnes extérieurs, il s'agit de fournisseurs ou prestataires	3	ns	ns	2	5	3	2	0	ns
	... de consultants	3	ns	ns	3	0	2	0	0	ns
	... de clients, d'usagers, de patients	0	ns	ns	0	0	1	0	0	ns
	... de personnes appartenant à d'autres filiales du groupe	4	ns	ns	1	11	5	2	0	ns
	... d'autres personnes	4	ns	ns	5	3	7	0	0	ns
Q56 : Si rencontre des difficultés techniques, règle l'incident	39	ns	ns	47	30	28	31	39	ns
	... ne règle pas l'incident	50	ns	ns	45	54	52	37	61	ns
	... ne rencontre pas de difficultés	12	ns	ns	8	16	20	31	0	ns
Q56bis : Si, en cas de difficultés techniques ne règle pas personnellement l'incident, se débrouille avec les personnes qui vous entourent	15	ns	ns	17	4	22	0	13	ns
	... fait appel à des spécialistes de l'établissement	65	ns	ns	72	58	64	78	66	ns
	... fait appel directement à des spécialistes extérieurs	10	ns	ns	5	25	2	0	13	ns
	... en réfère à qq de l'établissement	9	ns	ns	6	13	12	22	8	ns
Q57 : Fait partie d'un groupe de travail, projet, résolution de problème	Fait partie d'un gr de travail de type gr de projet, de pilotage	25	ns	ns	25	34	17	2	15	ns
Q57bis : Si oui, en est le responsable, animateur, chef de groupe	Oui	35	ns	ns	23	16	13	0	45	ns
Q58 : Participe à des réunions dans le cadre du travail	Oui	71	ns	ns	71	72	73	51	60	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 57 % des salariés des établissements à but lucratif sont aidés par leurs supérieurs hiérarchiques dans le cas d'une surcharge de travail

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
		En %								
Q59 : le rythme de travail est imposé par des demandes internes	56	ns	ns	54	72	53	48	56	ns
	... des demandes extérieures	51	ns	ns	54	52	49	44	62	ns
	... des délais de production en une heure max	17	ns	ns	22	13	20	12	16	ns
	... des délais de production en une journée max	24	ns	ns	16	19	22	47	30	ns
	... des machines	5	ns	ns	8	3	5	4	0	ns
	... le travail d'autres collègues	45	ns	ns	49	44	55	48	29	ns
Q59bis : Si le travail est imposé par des contraintes, celles-ci se sont allégées	9	ns	ns	7	14	9	9	14	ns
	... accentuées	45	ns	ns	45	40	51	48	35	ns
	... restées stables	46	ns	ns	48	47	40	42	51	ns
Q60 : Doit faire face à des pointes d'activités	Tous les jours	34	ns	ns	39	50	35	29	23	ns
	Une fois par semaine	36	ns	ns	41	16	43	41	34	ns
	Une fois par mois	18	ns	ns	12	16	15	18	21	ns
	Une fois par an	6	ns	ns	6	12	0	5	2	ns
	Jamais ou presque	7	ns	ns	2	7	7	7	19	ns
Q60bis-a : Si oui, ces pointes sont...	... moins fréquentes	7	ns	ns	7	11	2	12	11	ns
	... plus fréquentes	50	ns	ns	50	46	59	53	41	ns
	... n'ont pas évolué	43	ns	ns	43	42	39	35	48	ns
Q60bis-b : Si ne fait pas face à des pointes d'activité,	a néanmoins connu des périodes avec pointes d'activité	50	ns	ns	71	62	39	0	72	ns
Q60ter : Si a fait face à des pointes d'activité,	connait à l'avance les moments ou périodes où interviennent les pointes d'activité	52	ns	ns	46	43	52	65	61	ns
Q61b : Travail perturbé par des pannes ou incidents de l'informatique	Souvent	7	ns	ns	5	13	7	2	12	ns
	Parfois	29	ns	ns	21	37	23	12	57	ns
	Jamais ou presque	20	ns	ns	28	11	20	9	13	ns
	Le travail consiste à réparer pannes	1	ns	ns	1	0	1	6	0	ns
	Le travail de ne dépend pas de l'informatique	42	ns	ns	45	39	49	70	18	ns
Q61b : Travail perturbé par des pannes ou incidents de machines	Souvent	6	ns	ns	4	7	3	4	19	ns
	Parfois	35	ns	ns	35	33	37	32	35	ns
	Jamais ou presque	35	ns	ns	42	29	32	17	30	ns
	Le travail consiste à réparer pannes	1	ns	ns	0	0	3	4	0	ns
	Le travail de ne dépend pas des machines	23	ns	ns	19	30	25	43	17	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 56 % des salariés des établissements à but lucratif ont un rythme de travail imposé par des demandes internes.

		Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q62 : Doit atteindre des objectifs précis	Oui	51	ns	ns	43	34	45	27	54	ns
Q62bis : Si oui, possibilité de modifier ces objectifs	Oui, à sa propre initiative	11	ns	ns	2	15	3	0	0	ns
	Oui, en discutant seul à seul avec le supérieur hiérarchique	30	ns	ns	16	7	21	8	19	ns
	Oui, en discutant à plusieurs ou collectivement	15	ns	ns	18	8	20	26	24	ns
	Non	44	ns	ns	64	70	56	66	57	ns
Q63 : Doit suivre des procédures de qualité strictes	Oui	80	ns	ns	90	82	97	92	49	ns
Q63bis : Si doit suivre des procédures de qualité strictes, a reçu une formation sur ces procédures de contrôle qualité	50	ns	ns	38	34	43	58	22	ns
Q64 : Des propositions pour l'amélioration du poste de travail ont été faites par le salarié ou ses collègues	Oui	62	ns	ns	62	56	60	45	58	ns
Q64bis : Si oui, ont été ou seront prises en compte	Oui	78	ns	ns	81	75	75	80	84	ns
Q65 : il arrive qu'il soit impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés ou les cadences	Fréquemment	12	ns	ns	15	10	5	6	0	ns
	Parfois	40	ns	ns	40	40	54	50	36	ns
	Jamais	23	ns	ns	21	21	13	34	31	ns
	Pas de délais ou cadence	26	ns	ns	24	29	28	11	33	ns
Q65bis : Si fréquemment ou parfois, ce sont les délais qui sont plutôt maintenus	17	ns	ns	10	34	22	19	15	ns
	... c'est la qualité qui est plutôt maintenue	74	ns	ns	71	45	65	63	66	ns
	... la qualité est autant sacrifiée que les délais	9	ns	ns	18	20	13	18	19	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : Pour 12 % des salariés des établissements à but lucratif, il est fréquemment impossible de respecter à la fois la qualité et les délais imposés.

	En %	Catégorie socio-professionnelle								
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers
Q66 : Emporte du travail chez soi	Oui	11	ns	ns	11	12	2	0	6	ns
	Sans objet	34	ns	ns	38	28	37	61	21	ns
Q66bis : Si oui, emporte du travail tous les jours	5	ns	ns	0	42	0		0	ns
	... une fois ou plus par semaine	41	ns	ns	22	37	0		0	ns
	... une fois ou plus par mois	23	ns	ns	23	0	100		69	ns
	... moins souvent	31	ns	ns	55	21	0		31	ns
Q67 : Dispose d'un ordinateur à son domicile	Oui	76	ns	ns	81	94	62	49	74	ns
Q68 : Dispose d'un accès à Internet chez soi	Oui	65	ns	ns	69	80	51	33	64	ns
Q69 : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : utilisation au domicile pour des besoins professionnels	Oui	73	ns	ns	64	77	87	100	96	ns
Q69bis : Si oui, utilise son ordi ou son internet pour des besoins professionnels...	... tous les jours ou presque	7	ns	ns	0	23	0		0	ns
	... une fois pas semaine	24	ns	ns	22	9	30		0	ns
	... de 1 à 3 fois par mois	26	ns	ns	31	34	0		0	ns
	... moins souvent	43	ns	ns	47	33	70		100	ns
Q69ter : Si oui, le plus souvent c'est inclus dans les heures de travail	Oui	6	ns	ns	0	0	0		0	ns
Q69qua : Si le salarié utilise un ordinateur fixe ou portable au travail ou sait se servir de l'informatique : se sert d'un ordi ou d'internet pour des besoins personnels...	... tous les jours ou presque	24	ns	ns	30	17	19	19	22	ns
	... une fois par semaine	30	ns	ns	26	33	29	37	20	ns
	... de une à trois fois par mois	13	ns	ns	20	12	9	7	5	ns
	... moins souvent	14	ns	ns	12	11	22	15	16	ns
	... jamais	19	ns	ns	13	26	22	21	36	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 11 % des salariés des établissements à but lucratif emportent du travail chez eux.

		En %	Catégorie socio-professionnelle							
			Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés
Q70a : Manque de compétences pour faire son travail	Oui	39	ns	ns	42	47	36	24	40	ns
	Ne sait pas	5	ns	ns	6	3	7	0	4	ns
Q70b : Certaines compétences non utilisées	Oui	42	ns	ns	42	59	35	38	45	ns
	Ne sait pas	7	ns	ns	6	2	8	8	11	ns
Q71 : Les compétences sont-elles plus, moins ou autant utilisées qu'il y a trois ans	Plus utilisées	41	ns	ns	43	32	42	44	36	ns
	Moins utilisées	10	ns	ns	9	13	9	11	13	ns
	Autant utilisées	50	ns	ns	48	55	49	45	51	ns
Q72 : Le travail permet d'apprendre des choses nouvelles	Oui	84	ns	ns	91	75	92	64	72	ns
Q73 : Autres formations suivies que celles déjà déclarées	Oui	57	ns	ns	69	49	51	56	29	ns
Q73bis : Si oui, quelle spécialité de la formation suivie	En langues	0	ns	ns	0	0	0	0	0	ns
	Secrétariat, bureautique	3	ns	ns	1	4	0	0	7	ns
	Gestion, économie, droit	3	ns	ns	0	10	0	0	0	ns
	Commerce, vente, marketing	1	ns	ns	1	5	0	0	0	ns
	Relations humaines, communication, management	12	ns	ns	8	19	15	0	25	ns
	Formations techniques industrielles	2	ns	ns	2	0	0	0	0	ns
	Autres formations techniques	19	ns	ns	30	10	8	21	10	ns
	Formation en informatique	1	ns	ns	0	0	3	0	0	ns
	Formations pédagogiques	2	ns	ns	1	5	4	0	0	ns
	Hygiène, sécurité	34	ns	ns	28	20	43	74	33	ns
Autres	23	ns	ns	28	26	27	5	25	ns	
Q73ter : Durée de la formation	Moins de trois jours	64	ns	ns	70	56	65	59	80	ns
	De trois à cinq jours	22	ns	ns	19	25	21	26	5	ns
	De 1 à 4 semaines	5	ns	ns	5	0	9	0	7	ns
	Un mois ou plus	10	ns	ns	6	18	5	15	8	ns
Q75bis : Si a suivi une formation qui a conduit à un diplôme ou une qualification reconnue a obtenu la qualification	74	ns	ns	73	70	100	68	100	ns
Q76 : Suite à la formation, a bénéficié d'une augmentation ou d'un avancement de carrière	Oui	4	ns	ns	3	13	3	7	0	ns
Q77 : Ces 3 dernières années : formulation d'une demande de formation	Oui	46	ns	ns	51	62	44	27	37	ns
Q77bis : Si oui, la demande est suivie ou sera suivie d'effets	Oui	63	ns	ns	71	51	58	100	31	ns
	Ne sait pas	9	ns	ns	6	14	15	0	5	ns

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 39 % des salariés des établissements à but lucratif estiment manquer de compétences pour faire leur travail.

		Catégorie socio-professionnelle									
En %		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
Q78 : L'augmentation de la rémunération dépend du travail	17	ns	ns	9	27	13	23	16	ns	
	... du travail de l'équipe	1	ns	ns	0	0	2	0	0	ns	
	... des deux	6	ns	ns	4	8	4	7	2	ns	
	... ni de l'un ni de l'autre	70	ns	ns	83	57	71	58	73	ns	
	Ne sait pas	7	ns	ns	4	8	10	11	9	ns	
Q79 : Une partie ou la totalité de la rémunération est variable	Oui	32	ns	ns	36	40	30	29	19	ns	
Q79bis : Si une partie ou la totalité de la rémunération est variable, combien cette part représente-elle	Moins de 500 euros	47	ns	ns	50	47	50	31	89	ns	
	De 500 à 1000 euros	27	ns	ns	24	8	37	60	11	ns	
	De 1000 à 5000 euros	22	ns	ns	21	34	13	9	0	ns	
	Plus de 5000 euros	4	ns	ns	5	12	0	0	0	ns	
Q80 : A fait passer des entretiens d'évaluation en 2005 2006	Oui	12	ns	ns	16	19	4	0	2	ns	
Q80bis : Si est chef ou a fait passer un entretien d'évaluation, a de l'influence sur les salaires, primes ou promotions	Oui	29	ns	ns	9	35	0	0	0	ns	
Q81 : Passe au moins un entretien d'évaluation par an	Oui	43	ns	ns	48	50	47	32	20	ns	
Q81ter : Si oui, l'entretien porte sur des critères précis	Oui	39	ns	ns	100	0	0			ns	
Q81qua : cette évaluation a des conséquences concrètes sur la rémunération	20	ns	ns	13	32	15	28	11	ns	
	... les formations	44	ns	ns	46	61	30	48	39	ns	
	... la carrière	33	ns	ns	34	48	27	31	24	ns	
	... d'autres choses	12	ns	ns	11	8	9	20	36	ns	
Q82 : Compte tenu du travail réalisé, comment le travail est-il payé ?	Très bien	0	ns	ns	0	0	0	0	2	ns	
	Bien	8	ns	ns	5	21	4	0	4	ns	
	Normalement	34	ns	ns	31	34	31	26	45	ns	
	Mal	50	ns	ns	56	43	53	63	40	ns	
	Très mal	8	ns	ns	7	2	12	11	9	ns	
Q83 : Si n'est pas en CDI, en agence d'intérim ou en apprentissage sous contrat,	Peut perdre son emploi	7	ns	ns	5	4	7	8	13	ns	
	Ne perdra pas son emploi	86	ns	ns	90	87	85	83	77	ns	
	Ne sait pas	8	ns	ns	6	9	7	10	11	ns	
Q84 : Dans les trois prochaines années, pense devoir changer de qualification ou de métier	Oui	18	ns	ns	10	18	19	32	19	ns	
	Non	71	ns	ns	83	75	68	56	64	ns	
	Ne sait pas	11	ns	ns	7	7	13	12	17	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 17 % des salariés des établissements à but lucratif, l'augmentation de la rémunération dépend du travail.

	En %	Catégorie socio-professionnelle									
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
Q85a : le travail a changé depuis 2003	à cause d'un changement dans les techniques utilisées	35	ns	ns	41	17	34	29	33	ns	
	à cause d'un changement dans les façons de travailler ou dans l'organisation du travail	48	ns	ns	45	44	51	38	55	ns	
Q85b : Depuis 2003, l'établissement a connu une restructuration, un rachat, un changement dans l'équipe de direction	Oui	56	ns	ns	67	52	54	48	49	ns	
	Ne sait pas	3	ns	ns	4	3	5	0	2	ns	
Q85c : Depuis 2003, l'établissement a déménagé	Oui	4	ns	ns	4	0	3	8	4	ns	
Q85d : Depuis 2003, il existe d'autres événements ayant pu modifier le travail	Oui	31	ns	ns	35	24	26	36	35	ns	
Filtre : Si le salarié a déclaré au moins un changement	Q85bis Ces changements ont eu un impact	Très important	16	ns	ns	14	8	22	12	12	ns
		Important	34	ns	ns	32	29	26	43	38	ns
		Peu important	25	ns	ns	32	29	17	14	30	ns
		Aucun impact	25	ns	ns	22	33	32	32	20	ns
	Q85ter : Si important ou très important, l'impact sur le travail a été	Plutôt positif	38	ns	ns	24	52	37	30	80	ns
Plutôt négatif		34	ns	ns	38	27	40	38	20	ns	
Q86 : Consultation du personnel au moment de la mise en place du changement	Les aspects positifs et négatifs se compensent	28	ns	ns	38	21	23	32	0	ns	
	Le personnel a été consulté	34	ns	ns	32	13	35	39	36	ns	
Q86b : Si oui : participation à cette consultation personnellement	Avez-vous participé à cette consultation	59	ns	ns	58	47	62	42	45	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : pour 35 % des salariés des établissements à but lucratif le travail a changé depuis 2003 à cause d'un changement dans les techniques utilisées.

		Catégorie socio-professionnelle									
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
Q87 : Dans l'établissement il existe des représentants élus	96	ns	ns	95	92	97	95	96	ns	
	... il existe des délégués syndicaux	87	ns	ns	87	86	86	87	87	ns	
Q88 : Par rapport aux organisations syndicales	Le salarié est adhérent	10	ns	ns	10	17	12	5	7	ns	
	Le salarié est sympathisant	3	ns	ns	3	0	2	4	6	ns	
	Le salarié n'est ni l'un ni l'autre	87	ns	ns	87	83	86	91	87	ns	
Q89 : Participe a une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail	Oui	2	ns	ns	2	6	3	0	0	ns	
	Sans objet : pas d'association	37	ns	ns	46	31	26	38	45	ns	
Filtre : Si le salarié travaille avec des collègues	Q90 : A l'occasion de discuter avec des collègues de ce qui se passe dans l'établissement ...	Fréquemment	69	ns	ns	75	63	59	63	74	ns
		Occasionnellement	27	ns	ns	22	29	35	34	26	ns
		Jamais	4	ns	ns	3	8	6	4	0	ns
Q91 : l'ambiance avec les collègues est ...	Plutôt bonne	84	ns	ns	86	82	85	78	74	ns	
	Plutôt mauvaise	3	ns	ns	3	4	2	3	5	ns	
	Ni bonne ni mauvaise	14	ns	ns	12	15	13	19	21	ns	
Q91bis : l'ambiance dans l'établissement est ...	Plutôt bonne	64	ns	ns	65	55	59	60	55	ns	
	Plutôt mauvaise	9	ns	ns	7	11	9	9	17	ns	
	Ni bonne ni mauvaise	28	ns	ns	27	34	32	31	28	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 2 % des salariés des établissements à but lucratif participent à une association sportive, culturelle ou sociale dans le cadre du travail.

		Catégorie socio-professionnelle									
		Privé lucratif	médecins, pharmaciens	cadres de direction	infirmiers	autres prof inter.	aides soignantes	agents de service	autres employés	ouvriers	
En %											
Q92 : Implication dans le travail	Peu	1	ns	ns	2	2	2	0	0	ns	
	Juste ce qu'il faut	21	ns	ns	19	13	25	17	30	ns	
	Beaucoup	78	ns	ns	79	85	74	83	70	ns	
Q93 : Implication par rapport à 2003	Plus	33	ns	ns	34	26	29	38	37	ns	
	Moins	13	ns	ns	19	12	8	6	10	ns	
	Autant	54	ns	ns	47	62	63	57	52	ns	
Q94 : Estime que leur travail est utile aux autres	Oui	99	ns	ns	100	95	100	100	97	ns	
Q95 : Rencontre dans le travail des moments où il n'est pas possible de faire face à la charge de travail	Tous les jours	9	ns	ns	10	12	10	7	4	ns	
	Une fois par semaine	30	ns	ns	32	24	36	32	34	ns	
	Une fois par mois	23	ns	ns	25	13	22	31	22	ns	
	Moins souvent	20	ns	ns	20	24	22	18	15	ns	
	Jamais ou presque	18	ns	ns	13	27	10	13	25	ns	
Q96 : Au cours des derniers mois, a eu un accident du travail obligeant à se faire soigner	Pas d'accident	89	ns	ns	89	93	83	88	95	ns	
	Un accident	11	ns	ns	15	2	13	17	0	ns	
	Deux accidents	0	ns	ns	1	0	0	0	0	ns	
	Trois accidents ou plus	0	ns	ns	0	0	0	1	0	ns	
Q98 : Pense que le travail est reconnu à sa juste valeur	Oui	38	ns	ns	32	36	34	42	29	ns	
	Ne sait pas	8	ns	ns	10	13	9	0	8	ns	

Champ : Salariés des centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique 2006 COI-H auprès des salariés, DREES, DARES, CEE.

Lecture : 78 % des salariés des établissements à but lucratif s'impliquent beaucoup dans leur travail.

**Annexe 7 - Résultats complets du volet « établissements »
par type d'établissement**

Annexe 7 - Résultats complets du volet « établissements » par type d'établissement

Nex = « N'existe pas »

Nsp = « Ne sait pas »

SO = « Sans objet »

1 – Répartition des établissements de santé par catégorie

2 – Partie A : situation et stratégie de l'établissement

	En %	Ensemble				Public				Privé non lucratif				Privé lucratif			
		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte
Q1 : Importance pour l'établissement du renforcement d'activités existantes	0	2	42	55	0	4	47	49	0	0	47	53	0	1	36	62
	... du développement de nouvelles activités	3	21	45	31	4	22	42	32	1	26	45	28	4	18	47	31
	... de l'ouverture sur l'environnement socio - démo	18	41	33	8	14	39	35	11	15	39	35	11	22	43	29	5
	... de la réduction des délais de prise en charge ou d'attente des patients	8	24	47	21	6	27	45	22	8	23	51	18	11	22	47	21
	... de l'amélioration de la gestion financière	1	10	48	41	2	10	40	48	0	10	53	37	1	11	54	35
	... des actions de prévention	5	30	51	13	4	25	59	12	6	28	43	22	7	36	46	11
Q2 : Importance accordée aux moyens modernisation technologique	0	5	49	46		7	50	43	0	3	53	44	0	4	46	50
	... adaptation, modernisation ou construction de locaux	2	11	35	52	2	9	35	55	1	15	38	46	3	12	33	52
	... développement ou maintien des compétences	0	3	52	44	0	5	54	41	0	5	49	45	0	1	52	47
	... standardisation des procédures et des méthodes de travail	1	18	61	21	1	21	62	16	0	21	58	22	1	13	61	25
	... sous-traitance ou externalisation de certaines	12	58	25	5	16	62	19	3	4	60	31	5	10	54	28	8
	... partenariats, travail en réseau	1	11	61	27	0	9	61	30	0	9	60	31	1	14	62	23
... réduction des charges et des coûts	1	11	43	46	1	10	46	43	1	22	33	44	0	8	43	49	
Q3 : Impact des évolutions suivantes introduction de la tarification à l'activité	7	9	34	49	12	7	34	47	7	8	34	51	3	11	35	52
	... mise en place du SROS 3	5	25	47	23	5	29	48	18	3	16	53	28	5	25	44	26
	... la nouvelle gouvernance	62	17	14	7	10	40	33	17	100	0	0	0	100	0	0	0
Q4 : Impact des événements suivants évènements imprévus extérieurs	61	32	5	1	57	34	7	1	53	38	7	1	68	27	3	2
	... évènements imprévus intérieurs	59	29	9	4	55	36	5	3	60	28	7	5	61	21	13	4
	... évolution de la population accueillie	28	50	21	1	25	47	25	3	28	58	14	0	30	51	19	0
	... évolution des attentes des patients et de leur famille	8	33	53	6	3	35	56	6	5	44	45	6	14	28	52	6
	... concurrence locale avec d'autres établissements	19	43	29	10	19	41	29	11	7	38	45	10	23	45	24	8

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 49 % des établissements ont été fortement impactés par l'introduction de la tarification à l'activité (T2A)..

3 – Partie B : réorganisations, partenariats, contrats

	En %	Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
		Q5 : Évolution des activités depuis 2003	transfert d'activités	21	0	21	0	28	0
	suppressions d'activités	11	0	10	0	18	0	9	0
	fusion totale ou partielle	18	1	11	0	17	1	24	1
	développement de l'activité ambulatoire	71	1	62	0	69	3	82	1
	développement d'activités transversales	83	0	93	0	88	0	72	0
	élargissement à d'autres activités, à de nouvelles spécialités	52	1	51	1	48	0	53	1

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 11 % des établissements ont supprimé certaines de leurs activités.

		En 2007							
	En %	Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q6 : L'établissement fait-il partie	de structures de coopération	56	1	72	1	54	4	41	1
	de réseaux de soin avec d'autres hôpitaux	84	0	88	1	84	0	79	0
	de réseaux soin-ville hôpital	47	2	60	2	54	0	33	2
	de partenariats pour hospitalisation	61	1	66	1	73	3	52	2
	d'un autre réseau	33	40	26	40	37	37	38	41
		En 2003							
	En %	Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q6 : L'établissement fait-il partie	de structures de coopération	34	3	50	3	27	5	22	2
	de réseaux de soin avec d'autres hôpitaux	61	4	73	3	58	2	51	5
	de réseaux soin-ville hôpital	27	5	40	4	27	2	14	6
	de partenariats pour hospitalisation	32	4	36	2	49	5	22	4
	d'un autre réseau	21	42	17	43	23	36	25	42

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 56 % des établissements font partie de structures de coopération.

		En 2007																			
		Ensemble					Public					Privé non lucratif					Privé lucratif				
En %		hôpital	prestataire	coopération	nex	nsp	hôpital	prestataire	coopération	nex	nsp	hôpital	prestataire	coopération	nex	nsp	hôpital	prestataire	coopération	nex	nsp
Q7 : Gestion des fonctions	restauration linge, déchets	55	67	12	,	0	89	40	24	,	0	49	74	9	,	1	24	91	2	,	0
	achats	97	5	11	,	0	97	4	20	,	0	98	4	5	,	1	97	6	4	,	0
	approvisionnement prestations techniques (maintenance, réparation, sécurité,)	80	65	1	,	1	91	59	2	,	1	82	56	4	,	1	68	74	0	,	0
	activités médico- techniques (radiologie, laboratoire,)	80	44	13	1	2	87	41	11	1	2	89	40	7	0	1	71	48	18	1	2
	stérilisation	70	11	6	13	1	63	12	9	15	3	60	9	4	26	1	79	10	5	7	0
	gestion du personnel, formation	99	10	2	,	0	98	10	4	,	1	99	4	1	,	1	99	11	1	,	0
	informatique, système d'information	84	35	9	,	0	90	28	15	,	0	88	31	5	,	0	76	44	4	,	0
	comptabilité, finance, contrôle de gestion	98	9	1	,	0	99	0	1	,	0	97	12	4	,	1	97	17	2	,	0

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 67 % des établissements gèrent la fonction « restauration, linge, déchets » par un prestataire.

		En 2003																			
		Ensemble					Public					Privé non lucratif					Privé lucratif				
En %		hôpital	prestataire	coopération	nex	nsp	hôpital	prestataire	coopération	nex	nsp	hôpital	prestataire	coopération	nex	nsp	hôpital	prestataire	coopération	nex	
Q7 : Gestion des fonctions	restauration linge, déchets	60	63	8	,	2	90	36	16	,	2	53	69	4	,	5	32	86	2	,	0
	achats	96	4	8	0	2	95	3	14	0	3	94	3	2	1	4	99	5	3	0	0
	approvisionnement prestations techniques (maintenance, réparation, sécurité)	81	62	1	,	2	90	57	2	,	2	86	50	2	,	3	71	70	0	,	0
	activités médico- techniques (radiologie, laboratoire)	80	41	12	1	3	86	38	8	1	3	89	32	7	0	4	72	48	16	1	2
	stérilisation	77	7	3	11	2	69	8	5	15	3	71	2	0	22	6	87	7	2	4	0
	gestion du personnel, formation	98	10	2	,	2	97	10	3	,	3	97	3	1	,	3	100	11	1	,	0
	informatique, système d'information	83	34	7	1	1	86	28	15	1	2	88	28	3	3	2	78	42	2	1	0
comptabilité, finance, contrôle de gestion	97	9	1	0	1	98	0	0	0	2	94	11	2	0	3	97	16	1	0	0	

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2003, 63 % des établissements gèrent la fonction « restauration, linge, déchets » par un prestataire.

		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
En %		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q8 : Contrats	projet d'établissement	63	3	62	1	62	4	65	5
	CREF	18	6	30	1	37	0	1	12
	Contrat d'objectifs et de moyen	90	0	80	0	90	1	100	0

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 63 % des établissements ont signé un projet d'établissement.

		En 2007							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
En %		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q9 : Tableaux de bords ou reporting	pour le suivi interne du budget et des finances	65	3	55	3	67	3	75	3
	pour le pilotage ou la planification de l'activité	57	3	41	3	62	2	70	3
Q10 : Établissement engagé dans un chantier de la MEAH		5	3	8	3	8	2	2	3
		En 2003							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
En %		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q9 : Tableaux de bords ou reporting	pour le suivi interne du budget et des finances	87	1	79	1	93	0	93	1
	pour le pilotage ou la planification de l'activité	78	2	67	2	86	0	87	2
Q10 : Établissement engagé dans un chantier de la MEAH		29		47		26		12	

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 65 % ont des tableaux de bords ou de reporting pour le suivi interne du budget et des finances.

		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
En %		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q10 : Site pilote dans le cadre de la réforme hospitalière		15	1	18	1	13	3	12	0

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 15 % des établissements sont site pilotes dans le cadre de la réforme hospitalière.

4 – Partie C : l'informatique et les systèmes d'information de votre établissement

		En 2007								En 2003							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
	En %																
Q12 : Technologies de la communication	accès internet	99	0	99	0	100	0	99	0	83	2	87	2	85	0	79	2
	site web	66	0	57	0	70	1	74	0	41	2	35	2	36	2	48	2
	réseau local	94	1	97	0	99	1	89	2	81	2	88	1	82	0	74	3
	intranet	66	1	70	1	61	3	63	1	40	3	46	2	45	7	31	2
	extranet	30	1	29	1	26	1	32	1	15	3	15	4	17	4	16	1
	EDI	55	3	59	4	61	2	50	2	34	4	36	6	49	2	27	3
	réseau local sans fil	52	2	59	1	52	1	45	4	11	5	14	4	10	5	9	6
Q13 : Type de connexion	connexion RNIS/ISDN	35	7	45	4	30	14	28	8	36	7	48	6	33	12	25	7
	DSL	92	2	90	1	87	4	95	2	56	4	48	4	59	5	63	2
	autres connexions fixes	32	5	41	3	26	12	24	4	18	6	23	5	21	14	13	4
	connexion sans fil	50	3	47	1	49	5	53	3	32	3	23	3	39	5	38	2
Q14 : Système d'information permettant de consulter un dossier médical partagé	au sein de l'établissement	52	1	60	0	45	3	46	2	30	2	32	2	31	4	27	2
	au sein d'un réseau hospitalier de santé	10	2	13	1	15	7	6	1	3	3	4	3	2	9	2	2
	au sein d'un réseau ville-hôpital	9	2	11	1	8	9	7	1	2	3	3	3	3	6	2	2
	au sein d'une infrastructure de coopération partagée	10	2	14	1	8	6	6	1	2	3	3	3	1	6	1	2

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 52 % des établissements ont un système d'information permettant de consulter un dossier médical partagé au sein de l'établissement. En 2003, ils étaient 30 %.

		En 2007															
		Ensemble				Public				Privé non lucratif				Privé lucratif			
En %		Totalement	Partiellement	Non	Nsp	Totalement	Partiellement	Non	Nsp	Totalement	Partiellement	Non	Nsp	Totalement	Partiellement	Non	Nsp
Q15 : Organisation du codage de l'activité	géré à la source	34	46	18	2	45	41	13	1	44	34	20	2	19	55	24	2
	centralisée	33	40	23	3	23	37	36	4	36	34	27	3	42	45	9	3
		En 2003															
Q15 : Organisation du codage de l'activité	géré à la source	20	34	42	4	31	35	30	4	24	26	48	2	8	37	52	4
	centralisée	43	31	22	5	29	33	33	6	52	24	20	3	53	31	12	4

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 34 % des établissements gèrent totalement à la source le codage de l'activité. En 2003, ils étaient 20 %.

		En 2007								En 2003							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q16 : Utilisation des outils suivants	En %																
	outils d'archivage et de recherche automatisée	27	1	31	0	28	0	23	1	11	2	11	2	13	0	10	4
	outils d'analyse des données	64	1	65	1	50	1	67	2	39	3	34	3	25	1	47	4
	outil de travail collaboratif	39	1	50	1	44	1	28	1	20	3	31	3	16	1	10	3
	outil d'interfaçage de bases de données	61	1	69	1	56	1	56	1	38	3	44	3	31	1	34	3
	outil de modélisation et d'automatisation des processus	10	1	15	1	16	0	4	2	3	3	6	3	3	0	1	3
	outil d'échange d'images	27	1	45	0	21	1	11	2	12	3	24	4	6	1	2	3
	outil d'archivage des images	18	1	23	1	27	1	10	1	4	2	5	3	6	1	3	2
	outil d'assistance au codage des diagnostics et actes médicaux	83	3	78	2	73	3	91	3	44	4	48	5	36	6	44	3
outil de gestion des rendez-vous partagé par l'ens des services	40	1	38	1	57	0	36	1	22	2	18	3	34	0	21	1	

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 27 % des établissements utilisent des outils d'archivage et de recherche automatisée. En 2003, ils étaient 11 %.

		En 2007																			
		Ensemble					Public					Privé non lucratif					Privé lucratif				
		Pgi*	progiciel	appli maison	nex ou ninfo	nsp	Pgi*	progiciel	appli maison	nex ou ninfo	nsp	Pgi*	progiciel	appli maison	nex ou ninfo	nsp	Pgi*	progiciel	appli maison	nex ou ninfo	nsp
Q17 : Type d'applications informatiques	fonctions restauration, linge, déchets achats, l'approvisionnement	2	37	10	51	2	4	54	11	35	2	0	31	10	60	1	2	23	9	64	4
	gestion du personnel	15	59	12	16	2	16	73	10	4	1	8	45	16	36	0	17	50	12	21	3
	comptabilité, finance, contrôle de gestion	15	73	9	6	1	17	78	8	1	1	11	81	6	5	0	16	65	10	12	1
	gestion administrative des patients	20	76	8	0	1	17	77	11	1	1	24	71	9	0	0	22	77	5	0	1
	codification de l'activité médicale	19	76	8	1	0	15	77	10	1	1	12	85	8	0	0	24	73	6	2	0
	codification de l'activité soignante	16	77	6	2	1	11	76	9	4	2	15	79	8	3	0	20	78	2	0	1
	une autre fonction	4	16	5	72	3	3	21	4	70	3	0	14	9	76	1	7	12	5	72	5
		2	16	6	21	57	1	21	6	16	58	1	19	8	21	52	4	10	6	25	58
		En 2003																			
Q17 : Type d'applications informatiques	fonctions restauration, linge, déchets achats, l'approvisionnement	2	27	8	60	5	3	43	8	46	3	0	19	11	72	1	2	14	7	70	7
	gestion du personnel	11	56	10	21	3	13	71	12	6	2	4	43	13	41	1	12	46	8	30	5
	comptabilité, finance, contrôle de gestion	14	69	9	8	3	15	77	8	2	2	7	73	7	11	4	16	59	10	13	4
	gestion administrative des patients	17	74	9	1	3	13	74	13	2	2	15	74	10	0	4	21	74	6	0	3
	codification de l'activité médicale	17	72	10	2	2	14	75	11	2	2	9	74	20	1	0	22	69	6	4	3
	codification de l'activité soignante	13	74	6	6	3	9	70	9	9	4	8	80	10	6	0	18	75	2	3	3
	une autre fonction	4	13	4	74	6	2	16	6	72	5	1	11	4	80	5	6	11	2	74	7
		2	10	4	27	58	1	12	5	23	60	1	9	8	33	51	4	9	1	30	58

*PGI = Progiciel de gestion intégré

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 37 % des établissements utilisent un progiciel du marché pour la fonction « restauration, linge et déchets ».

		En 2007								En 2003							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q17b : utilisation de logiciels libres	Utilisation des logiciels libres	45	4	54	5	42	1	37	5	21	5	25	6	11	1	21	5
Q18 : Sécurité informatique	schéma directeur en sécurité informatique	56	2	44	1	64	0	65	3	23	3	22	3	20	0	24	4
	dispositif de sauvegarde automatisé	93	1	89	0	91	0	97	1	74	2	66	4	71	0	84	2
	astreinte informatique	38	0	37	0	36	0	39	1	27	2	26	2	22	3	29	1
	outil de détection d'intrusion	57	2	54	1	56	0	60	3	35	3	36	4	36	5	34	3
	outil de contrôle d'accès	78	1	72	2	73	0	85	1	58	3	56	4	52	3	63	2
	anti-virus à jour	99		99		100		99		79	3	78	4	78	3	81	2

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 45 % des établissements utilisent des logiciels libres.

5 – Partie D : relations de votre établissement avec les patients et leur famille

	En %	Ensemble					Public					Privé non lucratif					Privé lucratif				
		Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Nsp	Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Nsp	Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Nsp	Nulle ou très faible	Faible	Forte	Très forte	Nsp
Q 19 : Situations ayant pu modifier les relations entre l'établissement et les usagers	intervention accrue des familles ou des proches	15	37	43	4	1	6	35	53	5	1	7	54	33	6	0	26	34	37	2	1
	montée de l'isolement de certains usagers	29	51	16	2	2	23	52	22	2	2	16	58	22	3	1	40	47	9	2	2
	appauvrissement ou précarisation de la population environnante	23	47	27	2	1	17	48	30	4	2	15	48	37	0	0	32	45	21	1	1
	affaire portée en justice	39	41	16	1	2	35	44	19	1	1	41	44	7	4	3	43	38	16	1	2
	affaire médiatisée	68	23	7	1	1	52	37	9	2	1	72	21	7	0	0	81	11	6	1	0
	intervention d'associations de malades, de groupes de pression	55	35	8	1	1	42	43	12	2	2	59	34	8	0	0	66	28	5	0	0
	incivilités, vols agressions, dégradations	32	40	24	3	1	22	43	30	4	1	31	42	24	3	0	42	36	20	2	0
	cas de maltraitance	65	32	2	0	1	51	42	5	0	2	71	28	1	0	0	75	24	0	0	0
classement de l'établissement dans les médias	35	42	18	2	3	36	42	17	1	5	25	57	18	1	0	38	37	20	3	2	

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 27 % des établissements déclarent être impactés fortement par l'appauvrissement ou la précarisation de la population environnante dans ses relations avec les usagers.

		En 2007								En 2003							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
En %		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q20 : Mise à disposition de dispositifs	une permanence d'accès aux soins de santé pour les démunis	38	2	58	3	28	1	22	2	33	4	51	6	26	4	17	2
	recours à des interprètes	65	1	68	2	74	0	59	1	52	3	59	5	62	1	42	1
	formation du personnel aux relations avec les patients et leur famille	67	2	79	3	66	5	55	1	43	5	59	7	42	6	28	2
	un dispositif formalisé ou du personnel spécialisé pour l'information des patients sur leur état de santé	50	3	47	3	53	3	51	3	28	5	29	6	40	7	23	4
	des actions de prévention auprès de la population fréquentant l'hôpital	74	1	87	1	83	0	58	1	44	4	60	5	50	5	26	2
Q 21 : Dispositifs de qualité du service rendu aux usagers	labellisation de la qualité de l'accueil	14	3	7	5	14	4	19	1	14	3	3	8	8	5	11	2
	audits de la qualité de l'accueil	49	2	36	5	50	1	61	0	49	2	23	6	24	3	38	1
	enquêtes de satisfaction des usagers	74	1	71	2	76	0	76	0	74	1	44	4	52	1	52	1

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 38 % des établissements ont une permanence d'accès aux soins de santé pour les démunis.

6 – Partie E : activité médicale et logistique

	Ensemble				Public				Privé non lucratif				Privé lucratif			
	procédure achevée	procédure en cours	aucune procédure entamée	nsp	procédure achevée	procédure en cours	aucune procédure entamée	nsp	procédure achevée	procédure en cours	aucune procédure entamée	nsp	procédure achevée	procédure en cours	aucune procédure entamée	nsp
Q22 : Certification HAS V2	23	63	13	1	22	64	12	1	36	54	7	3	19	65	16	1

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 23 % des établissements ont achevé la deuxième version de la certification HAS.

		En 2007								En 2003							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q23 : Dispositifs utilisés pour l'activité médicale ou logistique	gestion de la MAO	50	4	47	2	55	6	52	5	32	5	27	5	30	8	39	5
	outils pour la prise de commande des repas	42	1	55	1	42	3	28	1	27	3	40	3	21	4	16	2
	outil de suivi en temps réel de l'occupation des lits	59	2	63	3	58	3	55	1	37	4	38	5	32	4	37	2
	outils de suivi des passages dans les urgences	33	1	55	2	17	0	16	0	17	2	30	5	12	0	6	1
	outil de traçabilité de la circulation des déchets	42	4	33	5	40	5	51	3	27	6	18	8	23	7	37	4
	informatisation globale du circuit du médicament	24	3	31	4	22	4	19	1	4	4	5	5	4	5	4	2
Q24 : Utilisation d'autres dispositifs	certification ou labellisation type ISO	15	2	17	3	17	2	13	1	9	4	11	6	6	3	9	2
	autre outil d'évaluation externe de la qualité des soins	27	4	19	6	28	3	35	3	16	6	10	8	19	5	21	3
	audits sur les coûts	35	4	27	4	38	6	42	3	17	7	12	7	14	11	23	5
	méthodes formalisées de résolution de problèmes, analyse de la valeur	21	4	20	4	18	3	22	4	7	6	7	8	10	5	7	5
	dispositif de signalement des événements indésirables précurseurs de crises	90	1	85	2	95	2	93	1	45	4	34	6	64	4	49	3
	équipes ou groupes de travail autonomes	73	3	72	4	68	3	76	2	44	5	45	7	43	6	43	2

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 42 % des établissements disposent d'un outil pour la prise de commande des repas.

7 – Partie F : organisation du travail et ressources humaines

		2007																			
		Ensemble					Public					Privé non lucratif					Privé lucratif				
		la hiér. adm.	les médecins	le personnel	un spécialiste	nsp	la hiér. adm.	les médecins	le personnel	un spécialiste	nsp	la hiér. adm.	les médecins	le personnel	un spécialiste	nsp	la hiér. adm.	les médecins	le personnel	un spécialiste	nsp
Q25 : organisation du travail	qui définit les procédures administratives	96	4	17	6	2	98	6	13	5	1	93	1	21	13	1	95	3	20	5	3
	qui détermine les horaires et le temps de travaux	97	5	15	5	1	98	10	21	4	1	95	5	15	9	2	97	1	10	5	1
	qui répartit le travail au sein des équipes	88	15	20	10	2	84	25	26	10	2	89	22	13	11	2	91	3	17	9	1
	qui effectue la maintenance des machines et des outils	16	1	44	85	1	10	0	52	87	2	12	1	49	92	0	22	2	36	81	0
	qui forme les agents	41	31	37	81	1	39	31	42	87	1	39	38	28	83	0	43	29	36	74	0
	qui contrôle les résultats du travail	87	24	23	19	4	86	34	27	17	5	86	36	22	22	2	88	10	21	21	4
		2003																			
Q25 : organisation du travail	qui définit les procédures administratives	93	4	15	4	4	94	4	11	2	5	92	0	20	5	3	93	5	18	4	3
	qui détermine les horaires et le temps de travaux	95	4	15	4	3	94	6	18	3	5	94	5	14	8	4	96	1	12	3	1
	qui répartit le travail au sein des équipes	85	15	19	9	5	79	23	22	9	7	88	23	14	10	4	90	4	17	8	3
	qui effectue la maintenance des machines et des outils	14	1	43	82	3	10	0	51	80	6	9	1	45	91	2	19	2	35	80	1
	qui forme les agents	38	28	36	77	4	36	28	38	83	6	38	34	28	80	2	40	26	37	71	2
	qui contrôle les résultats du travail	83	22	20	18	7	82	30	22	17	9	82	31	20	19	6	85	12	19	18	5

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).
Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.
Lecture : En 2007, dans 44 % des établissements, le personnel effectue la maintenance des machines et des outils.

		En 2007								En 2003							
		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif		Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
		oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q26 : outils de gestion de RH	gestion prévisionnelle des ressources humaines	45	2	58	3	40	0	35	1	24	2	32	3	18	2	19	1
	référentiel de compétences ou de métiers	74	1	82	2	70	1	68	1	48	3	45	3	47	3	52	2
	système formalisé de gestion des temps	80	1	84	1	75	0	78	0	58	2	60	3	51	2	60	1
	dispositif de prise en charge des difficultés psychologiques du personnel	50	2	60	3	51	0	40	2	26	2	37	3	26	3	16	1
	pool de remplacement	64	0	68	1	65	0	60	0	54	1	62	2	48	3	48	0
	recours à l'intérim	77	0	72	1	90	0	78	0	73	1	63	2	82	3	79	1

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 45 % des établissements ont un outil de gestion prévisionnelle des ressources humaines ; en 2003, ils étaient 35 %.

		Ensemble						Public						Privé non lucratif						Privé lucratif					
		nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp	nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp	nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp	nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp
Q27 : difficultés de recrutement rencontrées	personnel médical et sages femmes	6	21	32	31	9	1	5	25	35	30	3	1	5	25	48	20	3	0	8	16	23	34	16	2
	personnel soignant	6	31	39	22	1	1	8	38	35	16	1	2	2	23	55	20	0	0	5	27	38	28	2	0
	informaticiens	23	36	7	2	31	1	23	44	8	5	20	2	23	40	10	0	26	1	23	27	6	0	43	1
	autres	15	17	11	14	16	28	12	9	14	27	12	26	19	21	9	9	11	31	15	23	10	2	21	29

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 31 % des établissements rencontrent de très fortes difficultés de recrutement de personnel médical et sages femmes.

8 – Partie G : bilan des changements

		Recours à des prestations de conseil externe												
		Ensemble			Public			Privé non lucratif			Public lucratif			
		En %	oui	so	nsp	oui	so	nsp	oui	so	nsp	oui	so	nsp
Q28 : La direction a eu recours à des prestations de conseil externe ou groupes de projets internes pour améliorer les fonctions suivantes	fonction restauration linge déchets		51	2	6	59	1	7	41	0	2	48	4	6
	prestations techniques		58	4	7	56	2	11	56	0	4	62	7	4
	gestion du personnel		39	3	8	39	3	8	34	0	9	40	5	8
	comptabilité, finance, contrôle de gestion		36	4	9	30	3	10	23	1	8	47	5	8
	gestion administrative des patients		20	3	10	19	4	11	28	1	2	18	3	12
	informatique et système d'information		62	1	7	60	0	7	63	0	5	63	1	6
	suivi ou gestion de l'activité médicale		27	4	9	27	5	10	21	3	7	28	4	8
	suivi ou gestion des urgences		10	59	3	20	30	6	4	76	1	2	80	1
	autre		31	9	32	35	6	31	28	4	35	28	15	32
		Recours à des groupes de projet internes												
Q28 : La direction a eu recours à des prestations de conseil externe ou groupes de projets internes pour améliorer les fonctions suivantes	fonction restauration linge déchets		65	3	6	67	3	9	53	0	3	69	4	3
	prestations techniques		50	5	10	49	4	13	47	1	5	53	8	8
	gestion du personnel		55	4	7	59	3	9	52	1	6	52	6	5
	comptabilité, finance, contrôle de gestion		40	5	9	38	4	11	39	1	8	42	7	6
	gestion administrative des patients		50	4	7	46	5	9	52	1	6	52	3	5
	informatique et syst d'info		61	1	7	62	1	9	57	1	14	60	1	3
	suivi ou gestion de l'activité médicale		43	5	9	41	6	11	40	4	11	46	4	6
	suivi ou gestion des urgences		19	59	4	28	31	10	8	76	2	14	80	0
	autre		38	9	31	39	7	32	26	4	45	40	14	26

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 51 % des établissements ont eu recours à une prestation de conseil externe pour la fonction « restauration, linge, déchets ». Pour cette même fonction, ils sont 65 % à avoir eu recours à un groupe de projet interne.

	Ensemble		Public		Privé non lucratif		Privé lucratif	
	En %	NSP	oui	NSP	oui	NSP	oui	NSP
Q29 : l'établissement a connu une refonte de son organigramme	68	2	76	3	66	2	61	0

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : Depuis 2003, 68 % des établissements ont connu une refonte de leur organigramme.

Parmi les établissements concernés par la nouvelle gouvernance

Public	
oui	NSP
43	0

Q29.1 : L'organigramme a-t-il subi une refonte en raison de la nouvelle gouvernance

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : Depuis 2003, 43 % des établissements concernés par l'introduction de la nouvelle gouvernance (établissements publics) ont connu, en raison de sa mise en place, une refonte de leur organigramme.

		Public		
		oui	so	nsp
Q32 : Utilisation des moyens suivants pour la mise en place de la nouvelle gouvernance	mise en place d'un conseil exécutif	88	4	,
	regroupement des services et départements en pôles?	83	4	0
	directeur des soins fait-il partie du Conseil exécutif ?	82	14	,
Q31 : consultation des représentants du personnel	La nouvelle gouvernance a fait l'objet d'une consultation des représentants du personnel	78	8	1
Q32 : Utilisation des moyens suivants pour la mise en place de la nouvelle gouvernance	groupe de projet, de travail, de suivi en interne	63	7	1
	mission confiée à des cadres en interne	42	9	3
	recours à un consultant externe	27	8	2
	action de formation du personnel	56	8	3
	mise en place de dispositifs ou outils spécifiques de suivi	36	9	4

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : Depuis 2003, 83 % des établissements concernés par l'introduction de la nouvelle gouvernance (établissements publics) ont regroupé leurs services et départements en pôles.

	En %	Public					
		nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp
Q33 : L'introduction de la nouvelle gouvernance a-t-elle été perturbée par les difficultés suivantes	difficulté de coordonner les différents niveaux de décision	22	47	15	4	11	1
	difficultés budgétaires	21	33	21	11	11	1
	moyens humains insuffisants	11	26	35	17	10	1
	difficulté d'adaptation, d'appropriation ou d'utilisation par les salariés	11	34	33	10	11	1
	conflit interne	42	35	6	2	12	2

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 17 % des établissements concernés par l'introduction de la nouvelle gouvernance (établissements publics) déclarent qu'elle a été perturbée par des moyens humains insuffisants.

Parmi les établissements concernés par la tarification à l'activité (T2A)

	En %	Ensemble			Public			Privé non lucratif			Public lucratif		
		oui	so	nsp	oui	so	nsp	oui	so	nsp	oui	so	nsp
Q34 : L'introduction de la T2A s'est appuyée sur un projet informatique?	78	4	0	71	2	1	80	8	0	83	4	0
	... a fait l'objet d'une consultation des représentants du personnel?	31	12	2	42	7	2	36	16	1	21	15	2
Q35 : Les moyens suivants ont été utilisés pour la mise en place de la T2A	groupe de projet, de travail, de suivi en interne	64	4	1	60	2	2	69	8	0	66	5	1
	mission confiée à des cadres en interne	67	5	1	56	3	2	72	8	0	74	7	0
	recours à un consultant externe	23	3	2	13	2	2	8	9	0	37	3	2
	action de formation du personnel	87	3	0	81	1	1	83	8	0	93	2	0
	mise en place de dispositifs ou outils spécifiques de suivi	77	3	3	73	2	3	73	5	6	81	3	2

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 78 % des établissements concernés par la T2A se sont appuyés sur un projet informatique pour sa mise en place.

	En %	Ensemble						Public						Privé non lucratif						Privé lucratif					
		nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp	nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp	nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp	nulle ou très faible	faible	forte	très forte	so	nsp
Q36 : L'introduction de la T2A a-t-elle été perturbée par les difficultés suivantes	difficulté de coordonner les différents niveaux de décision contradictions avec des missions ou d'autres projets de modernisation, ...	17	42	19	10	9	3	15	46	24	7	7	2	13	47	15	11	14	1	21	38	16	12	9	4
	difficultés budgétaires	25	35	22	8	8	2	16	36	31	9	5	3	17	40	16	10	15	1	35	31	16	7	9	2
	moyens humains insuffisants	13	23	33	25	4	1	13	30	30	22	3	2	11	18	29	32	11	0	14	19	37	25	3	1
	difficulté d'adaptation, d'appropriation ou d'utilisation par les salariés	22	34	26	12	6	1	12	32	36	13	6	2	14	28	29	21	8	0	33	38	17	8	5	0
	problèmes techniques	13	36	36	11	4	1	9	33	40	14	2	2	6	42	36	8	8	0	18	36	33	9	4	0
	conflit interne	10	30	37	19	4	1	5	32	40	19	2	3	6	26	37	23	8	0	16	30	34	17	3	0
	conflit avec l'extérieur	57	28	3	1	9	1	47	35	6	3	8	2	58	27	1	0	14	0	65	23	2	0	10	0
		49	27	9	4	10	1	51	31	5	1	9	2	53	24	5	3	14	1	47	23	13	6	11	0

Champ : Centres hospitaliers et établissements privés spécialisés en médecine, chirurgie ou obstétrique (MCO).

Sources : Enquête statistique publique COI-H 2007 DREES, CEE.

Lecture : En 2007, 25 % des établissements concernés par la T2A ont rencontré de très fortes difficultés budgétaires lors de sa mise en place.